

École de politique appliquée
Faculté des lettres et sciences humaines
Université de Sherbrooke

Mouvances des bases partisans dans le système partisan québécois

Par Jonathan Paris

Mémoire présenté en vue de l'obtention de la
Maîtrise en études politiques appliquées

Dans le cadre du cours GEP 850
Mémoire

Sherbrooke
18 mai 2016

Composition du Jury

Mouvances des bases partisans dans le système partisan québécois

Jonathan Paris

Ce mémoire a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Jean-Herman Guay, directeur de recherche
(École de politique appliquée, Faculté des lettres et sciences humaines)

Isabelle Lacroix, lectrice
(École de politique appliquée, Faculté des lettres et sciences humaines)

Mathieu Arès, lecteur
(École de politique appliquée, Faculté des lettres et sciences humaines)

Résumé

Le mode de scrutin au Québec favorise le bipartisme, laissant généralement peu de place aux tiers partis. Or, en ce début de 21^e siècle, ces partis occupent une place de plus en plus importante dans l'arène politique. Même que l'Assemblée nationale, le symbole du pouvoir québécois, reconnaît désormais officiellement un troisième groupe parlementaire, soit le deuxième groupe d'opposition. Ainsi, le système partisan québécois est en pleine mutation, du moins en apparence.

Ce mémoire s'intéresse à cet accroissement de l'espace occupé par les tiers partis au Québec. Il a pour objectif d'établir s'il existe des mouvements dans le système partisan actuel qui entraînent une diminution de la loyauté envers les deux grands partis traditionnels, soit le PLQ et le PQ. Il s'attarde plus particulièrement au concept de volatilité électorale, qui consiste à la variation du choix individuel des électeurs vis-à-vis de l'offre en matière de partis politiques. L'approche proposée consiste en trois étapes distinctes. D'abord, une étude historique et comparative de la volatilité électorale collective depuis 1867. Ensuite, l'examen de la volatilité au niveau individuel. Et enfin, l'étude des trajectoires de vote dans sa dimension microsociologique.

L'analyse historique atteste qu'il existe trois grands cycles, ou périodes, qui caractérisent le système partisan québécois depuis sa genèse. Les périodes de grande volatilité coïncident avec la fin et/ou le début d'un cycle. Ainsi, chaque cycle est ponctué d'une courte période de bouleversement, et il est soutenu que la volatilité électorale est plus prononcée depuis 1970. La prémisse de base est également confirmée : la part occupée par les tiers partis dans la sous-période 2007-2014 a quelque chose de particulier. Bien que la période actuelle soit marquée par une succession de scrutins où l'on observe une grande volatilité électorale, il n'en demeure pas moins que plus de deux électeurs sur trois sont encore fidèles à leur parti. Les tiers partis d'aujourd'hui, à l'opposé des deux grands partis, comptent sur une part minimale d'électeurs indéfectibles. Ils pigent ainsi dans un bassin d'électeurs qui changent continuellement d'opinion. Enfin, de toutes les caractéristiques sociodémographiques, l'âge est actuellement celle qui définit le mieux le comportement des électeurs stables et mouvants.

Remerciements

Je tiens d'abord à remercier mon directeur de recherche, le professeur Jean-Herman Guay, pour son soutien tout au long de cette démarche. Je la remercie sincèrement pour ses nombreux conseils.

J'aimerais également remercier la professeure Isabelle Lacroix pour ses commentaires pertinents lors des cours préparatoires à la rédaction de ce mémoire. Ces derniers m'ont permis d'apporter les modifications nécessaires à la compréhension du texte.

Je souhaite également remercier mes employeurs. Merci de m'avoir accordé quelques journées de congé lorsque le besoin s'est fait sentir.

Enfin, un énorme merci à tous mes proches. Vous avez tous apporté une contribution à ce projet, qu'elle soit morale, intellectuelle ou fonctionnelle. Merci de votre appui!

Table des matières

Résumé	ii
Remerciements	iii
Table des tableaux et figures	vi
Introduction	1
Chapitre 1 : L'approche théorique de la volatilité électorale	4
1.1 La diversité dans la littérature	8
1.2 La formule de Pedersen	9
1.3 Une démarche hybride	13
1.4 Les constats	13
1.5 Un vocabulaire à préciser	14
Chapitre 2 : Approche historique	17
2.1 La période de 1867 à 2014	18
2.1.1 Suffrages obtenus et pourcentage de sièges	18
2.1.2 La variation des résultats électoraux	28
2.1.3 L'indice de volatilité de Pedersen	30
2.2 La période spécifique : 1970 à 2014	34
2.2.1 Suffrages obtenus et pourcentage de sièges	35
2.2.2 La variation des résultats électoraux	37
2.2.3 L'indice de volatilité de Pedersen	39
2.3 Conclusion du chapitre	40
Chapitre 3 : Les trajectoires	42
3.1 Logique générale des trajectoires	43
3.1.1 Les familles de trajectoire : les stables et les mouvants	44
3.1.2 Les profils.....	45
3.2 L'outil d'analyse	45
3.2.1 La méthode	45
3.2.2 Le sondage et la construction de la base de données.....	49
3.3 Les résultats	51
3.4 Conclusion du chapitre	64
Chapitre 4 : Analyse sociodémographique des trajectoires	66
4.1 La méthode	67

4.2 Les résultats	69
4.2.1 Analyse des fréquences et tests bivariés.....	69
4.2.2 Analyse multivariée.....	74
4.3 Conclusion du chapitre	83
Conclusion	85
Annexe 1 : Lettre d'autorisation de la CAQ	92
Annexe 2 : Résultats électoraux provinciaux au Québec de 1867 à 2014	93
Annexe 3 : Difficultés rencontrées lors du codage de la variable T0	100
Annexe 4 : Comparaison de l'échantillon final à la population des électeurs ayant voté lors de l'élection générale de 2014	103
Annexe 5 : Nombre et proportion de répondants de l'échantillon final selon leurs caractéristiques sociodémographiques, par catégorie d'électeur (famille et profil)	108
Annexe 6 : Vérification de la multicolinéarité des variables indépendantes	112
Bibliographie	113

Table des tableaux et figures

Figure 1.1 – Distribution du «nombre effectif» de candidatures selon Godbout et moyenne du nombre de candidats par circonscription, 1973-2012	5
Figure 1.2 – Évolution du nombre de partis provinciaux effectifs selon Perrella et Tanguay, 1970-2012.....	6
Figure 1.3 – Formule de l'indice de Pedersen.....	10
Figure 1.4 - Calcul de la volatilité électorale au Canada avec l'indice de Pedersen.....	12
Figure 2.1 - Résultats électoraux des partis politiques au Québec de 1867 à 2014.....	20
Figure 2.2 – Pourcentage des sièges des partis politiques au Québec de 1867 à 2014.....	21
Figure 2.3 – Pourcentage des suffrages obtenus par les grands partis versus les tiers partis	24
Figure 2.4 – Droite de tendance des suffrages obtenus par les tiers partis depuis 1867	25
Figure 2.5 – Droite de tendance selon les trois périodes de Pelletier	26
Figure 2.6 – Pourcentage des sièges obtenus par les grands partis versus les tiers partis.....	27
Figure 2.7 – Volatilité électorale au Québec selon la formule de Pedersen de 1867 à 2014.....	31
Figure 2.8 – Résultats électoraux des partis politiques au Québec de 1970 à 2014	36
Figure 2.9– Pourcentage des sièges des partis politiques au Québec de 1970 à 2014.....	37
Figure 2.10 – Volatilité électorale au Québec selon la formule de Pedersen de 1970 à 2014.....	39
Figure 3.1 – Évolution des bases partisans du PLQ et du PQ	57
Figure 3.2 – Estimation de la distribution de l'électorat lors des scrutins de 2007 à 2014.....	59
Figure 3.3 – Répartition des électeurs du profil 4 dans les différents partis.....	60
Figure 3.4 – Composition de l'électorat de chacun des partis par profil d'électeur	61
Tableau 1.1 – Exemple du calcul de la moyenne de la variation entre des scrutins successifs.....	9
Tableau 1.2 – Variation des résultats électoraux au Canada entre 2004 et 2006	12
Tableau 2.1 – Variation des suffrages obtenus, 1867 à 2014	28
Tableau 2.2 – Variation des sièges obtenus, 1867 à 2014.....	28
Tableau 2.3 – Moyenne de l'indice de Pedersen selon les périodes observées, 1867-2014	33
Tableau 2.4 – Partis portés au pouvoir lors des scrutins de 1970 à 2014	34
Tableau 2.5 – Variation des suffrages obtenus, 1970 à 2014	38
Tableau 2.6 – Variation des sièges obtenus, 1970 à 2014.....	38
Tableau 2.7 – Moyenne de l'indice de Pedersen selon les périodes observées, 1970-2014	40
Tableau 2.8 – Fluctuation des appuis aux 4 principaux partis, 2007-2014	40

Tableau 3.1 – Distribution des répondants au sondage et marge d’erreur associée	49
Tableau 3.2 – Trajectoires de tous les répondants au sondage	52
Tableau 3.3 – Répondants ayant un choix à T0 et T1	55
Tableau 3.4 – Trajectoires par famille et profil.....	56
Tableau 3.5 – Mouvements entre les tiers partis et les grands partis dans le quatrième profil	62
Tableau 3.6 – Matrice de transferts d’électeurs au PLQ et au PQ	63
Tableau 4.1 – Sommaire des caractéristiques sociodémographiques des répondants, par famille et profil	70
Tableau 4.2 – Mesures d’associations bivariées, famille versus variables sociodémographiques.....	71
Tableau 4.3 – Mesures d’associations bivariées, profils versus variables sociodémographiques	72
Tableau 4.4 – Déterminants de l’appartenance à une famille (régression logistique binomiale).....	76
Tableau 4.5 – Déterminant de l’appartenance à un profil (régression logistique binomiale)	77
Tableau 4.6 – Déterminant de l’appartenance à un profil (régression logistique binomiale)	79
Tableau 4.7 – Déterminant de l’intention de vote à l’élection de 2014 (régression logistique binomiale).....	82
Tableau A.1 – Population âgée de 18 ans et plus au Québec en 2014	103
Tableau A.2 – Estimation du poids relatif de chacun des groupes d’âge	104
Tableau A.3 – Comparaison de l’échantillon avec les électeurs ayant voté en 2014	105
Tableau A.4 – Comparaison l’échantillon selon le sexe	106
Tableau A.5 – Comparaison l’échantillon selon la langue.....	106
Tableau A.6 – Comparaison des résultats l’échantillon avec les résultats officiels	107
Tableau A.7 – Catégorie d’électeur par groupe d’âge	108
Tableau A.8 – Catégorie d’électeur par genre	108
Tableau A.9 – Catégorie d’électeur par langue maternelle.....	109
Tableau A.10 – Catégorie d’électeur par niveau de scolarité complété	109
Tableau A.11 – Catégorie d’électeur par revenu annuel	110
Tableau A.12 – Catégorie d’électeur par région habitée	110
Tableau A.13 – Matrice de corrélation des variables indépendantes	112

Introduction

Le système partisan québécois actuel est marqué par une anomalie, ou du moins un accroc à la coutume. Plusieurs études menées sur le mode de scrutin employé au Québec (scrutin majoritaire uninominal à un tour) constatèrent qu'il a une forte tendance à façonner un système partisan pluraliste simple (bipartisme) (Duverger 1951; Lijphart 1990; Martin 2006). Conséquemment, on devrait donc s'attendre à une part peu élevée des suffrages obtenus par les tiers partis dans les systèmes qui utilisent ce mode. Or, ce n'est pas le cas actuellement au Québec. Comme l'a souligné Drouilly (2012, p.135), des «séismes électoraux» ont eu lieu entre 1998 et 2008 : baisse du taux de participation, perte importante des appuis au Parti Québécois (PQ) et au Parti Libéral du Québec (PLQ), progression et perte des appuis à l'Action démocratique du Québec (ADQ), et une place plus importante des nouveaux partis dans l'espace partisan québécois. Ainsi, les grands partis perdent du terrain, et, corollairement, les petits partis en gagnent. Et l'anomalie ne cesse de s'amplifier.

Cette situation est évidemment connue. Au lendemain des derniers scrutins, les électeurs québécois voient bien, même intuitivement, qu'ils n'accordent plus la même importance aux deux grands partis. Les journalistes et observateurs soulignent bien les différences avec les années 1980, mais on compte peu d'analyses qui cherchent à replacer cette mouvance dans une perspective historique. Bien plus, si chacun constate une volatilité importante, personne, du moins depuis quelques années, n'a cherché à mesurer cette mouvance à partir d'indicateurs précis permettant des comparaisons temporelles. Limitatif aussi : l'analyse de la volatilité reste posée à la surface par des données agrégées. Enfin, si les analystes tentent avec succès de cerner le profil des péquistes ou des libéraux, ou encore des tiers partis, personne ne s'est intéressé au profil des stables, par rapport aux mouvants, et n'a tenté de décliner les différentes formes de volatilité.

Globalement, une question justifie ce mémoire : existe-t-il des mouvements dans le système partisan québécois qui entraînent une diminution de la loyauté envers les deux grands partis (PLQ et PQ)? Plus spécifiquement, trois questions de recherche sont au cœur de cette démarche :

- 1- Observe-t-on une augmentation de la volatilité électorale depuis l'élection générale de 1970?
- 2- Quels sont les mouvements, c'est-à-dire les trajectoires empruntées par les électeurs, à l'intérieur du système partisan dans sa période la plus récente (2007-2014)?

3- Quelles sont les caractéristiques sociodémographiques des électeurs appartenant aux diverses trajectoires?

Ce mémoire tentera de répondre à chacune des questions spécifiques à l'intérieur de trois chapitres distincts. Pour y arriver, il semble des plus adéquats d'utiliser la méthode utilisée par Cloutier, Guay et Latouche (1992), soit une démarche en trois étapes. Pour les besoins de l'étude, il s'agira donc d'une évaluation globale de la volatilité électorale, qui sera suivie par la détermination des trajectoires des électeurs, et qui se conclura par une tentative d'établir s'il existe ou non des profils sociodémographiques différents entre les principales trajectoires.

Cependant, et le lecteur le comprendra aisément, il convient de se consacrer dans un premier chapitre aux efforts théoriques qui ont été déployés, ici et ailleurs, pour comprendre la volatilité. C'est alors que seront examinés les contributions de Mogens Pedersen (1979), Denni et Bréchon (1989), Bartolini et Mair (1990), Powell et Tucker (2009), ainsi que Johnston (2010), pour n'en nommer que quelques-uns. Forts des outils mis en valeur, il sera alors possible d'aborder les différentes dimensions empiriques.

Le deuxième chapitre sera dédié à l'évolution historique de la volatilité électorale au Québec. Différents indices seront utilisés afin de calculer la volatilité électorale sur une période couvrant l'élection générale de 1867 à celle de 2014. Une analyse comparative aura lieu entre la période comprise entre 1970 et aujourd'hui, ainsi que les deux autres périodes du système partisan québécois déterminées par Pelletier (2009), soit celle de 1867 à 1936 et de 1936 à 1970. Les résultats électoraux disponibles auprès du Directeur général des élections du Québec (DGEQ) serviront de pierres d'assises à ces analyses. Nous entendons démontrer que le pourcentage des suffrages obtenus par les tiers partis est tendanciellement croissant depuis 1867 et que la volatilité électorale est en plus forte hausse depuis l'élection générale de 1970.

Le chapitre suivant présentera un examen des mouvements des choix électoraux au niveau individuel. Cet examen reposera sur un sondage mené auprès de 1005 répondants durant la période électorale de 2014. Ce sondage a été réalisé par la firme Segma, une maison de sondages indépendante québécoise. Principalement, deux questions seront analysées : l'intention de vote pour l'élection de 2014 et le vote déclaré pour les élections de 2007 à 2012. Ces deux questions permettront de déterminer les trajectoires de chacun des individus depuis l'élection de 2007, soit sur une durée de quatre scrutins.

Enfin, dans un dernier et quatrième chapitre, nous tenterons d'établir s'il existe des profils sociodémographiques distincts entre les électeurs stables et les mouvants.

La pertinence de ce mémoire n'est pas qu'académique. La mouvance actuelle des comportements électoraux a des impacts multiples pour les acteurs, ainsi que l'ensemble de la société civile. L'effervescence envers les tiers partis n'est-elle qu'un feu de paille? Sur quelles portions de l'électorat chaque parti peut-il compter? Jusqu'à quel point les assises des partis sont-elles solides? Et plus pratiquement, d'un point de vue prévisionnel, est-ce que les bases partisans des deux partis principaux (PLQ et PQ) s'effritent au profit des tiers partis? Mais également, on peut penser à cette possibilité d'un changement de système partisan au Québec, qui, à la suite d'une augmentation accrue de la présence des tiers partis pourrait poser certains problèmes pratiques. Par exemple, la possibilité de passer à un modèle multipartite pourrait faire en sorte de diminuer les chances de créer des gouvernements majoritaires. Cette situation rendrait la gouverne plus difficile, car on dit souvent qu'un gouvernement ayant la majorité des sièges en chambre est plus efficace, notamment au niveau du processus législatif (Migneault 2010, p.84). Ceci pourrait entraîner à repenser certaines règles de notre système afin d'assurer un meilleur rendement des futurs gouvernements minoritaires.

Spécifions que cette recherche a été menée grâce à la générosité de la direction de la Coalition Avenir Québec (CAQ) qui a donné les autorisations nécessaires pour utiliser le sondage ci-dessus mentionné. Nous tenons à la remercier¹.

¹ La lettre d'autorisation se retrouve à l'annexe 1.

Chapitre 1 : L'approche théorique de la volatilité électorale

Plusieurs auteurs se sont intéressés au système partisan québécois. Chacun y est allé d'un angle différent pour apporter un élément de réflexion vis-à-vis la volatilité de l'électorat québécois. Godbout (2013) effectua une analyse historique des élections provinciales au Québec entre 1973 et 2012. L'étude comparative, portant sur onze élections, posa un regard sur l'évolution du vote au Québec. En utilisant le pourcentage de suffrages ainsi que le nombre d'élus obtenus par tous les partis, l'auteur démontra que l'appui aux principales formations avait diminué depuis 1998, et qu'une seule connut une augmentation de ses appuis, soit la Coalition Avenir Québec (en tenant compte de sa fusion avec l'ADQ en 2012). Il constata aussi qu'un nombre important d'élections étaient partagées par plus de deux partis. Selon lui, la division du vote en 2012 n'avait rien d'exceptionnel puisque l'appui aux tiers partis est en augmentation constante depuis les années 1970. Toutefois, il ajouta judicieusement qu'on ne savait pas s'il s'agissait d'une migration d'une partie d'un électorat habituellement fidèle à un parti vers un autre, car son regard s'était porté sur des données agrégées. Godbout utilisa aussi l'indice de Laakso et Taagepera² à l'échelle de chaque circonscription et évalua le «nombre *effectif*³ de candidatures dans une circonscription⁴» (figure 1.1). Il chercha ainsi à mesurer le degré de division du vote dans chacune des circonscriptions. «L'indice [...] [tient] compte à la fois du nombre de candidats et de la distribution du vote entre chacun d'entre eux à l'intérieur d'une circonscription donnée⁵». À l'aide de cet indice, il conclut en une évolution de la compétitivité (nombre de partis en compétition) du système partisan selon quatre périodes: une compétition moyenne (1973 à 1976), une compétition faible (1981 à 1989), une augmentation de la compétition (1994 à 2003) et une grande compétition (2007 à 2012).

² Laakso, Markku et Rein Taagepera, «Effective Number of Parties: A Measure with Application to West Europe», *Comparative Political Studies*, 1979, 3-27.

³ Il ne faut pas confondre la moyenne du nombre de candidats par circonscription et le nombre de candidats effectif tel que défini par Godbout.

⁴ Godbout, Jean-François, «Les élections au Québec de 1973 à 2012», dans Bastien, Frédérick, Bélanger, Éric et François Gélinau (dir.), *Les Québécois aux urnes: les partis, les médias et les citoyens en campagne*, Les Presses de l'Université de Montréal, 2013, 30.

⁵ Godbout, Jean-François, «Les élections au Québec de 1973 à 2012», 30.

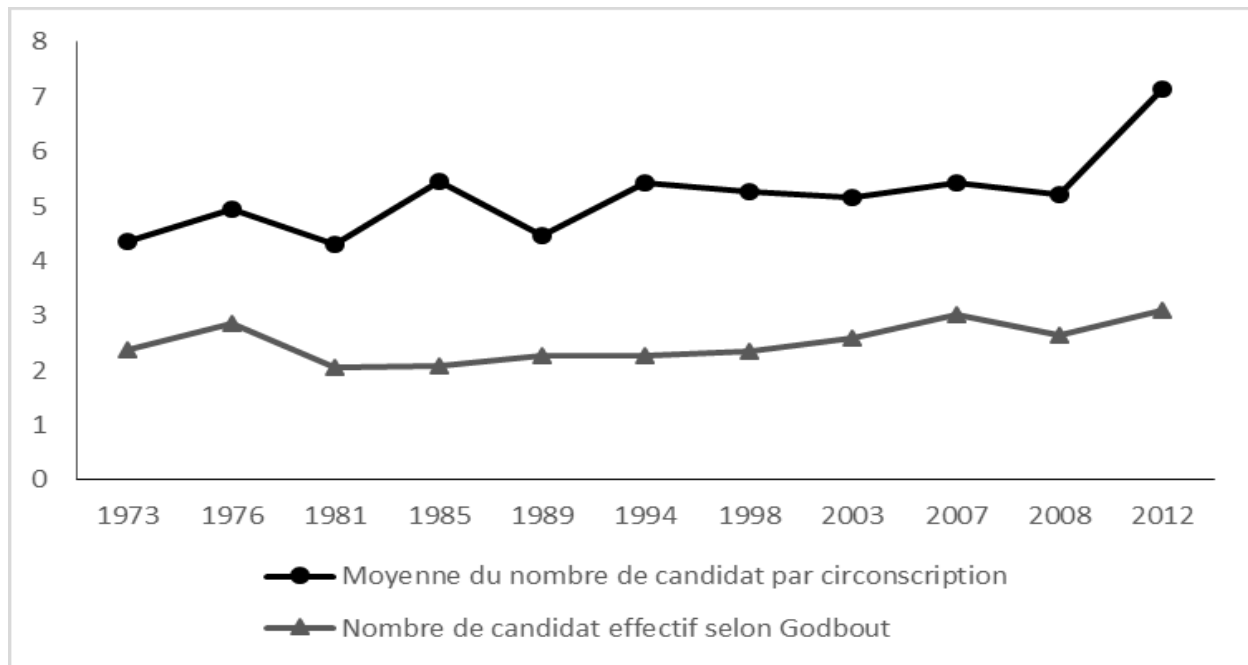


Figure 1.1 – Distribution du «nombre effectif» de candidatures selon Godbout et moyenne du nombre de candidats par circonscription, 1973-2012

Source : Reproduction de Godbout, Jean-François, «Les élections au Québec de 1973 à 2012», 31.

Perrella et Tanguay (2013) utilisèrent également l'indice de Laakso et Taagepera, mais cette fois-ci, pour calculer le nombre effectif de partis en compétition à l'échelle de la province pour les scrutins de 1970 à 2012 (figure 1.2). Les auteurs jugèrent que le système partisan actuel était un système à deux partis et demi, et non pas un système bipartite pur. De plus, dans le but de vérifier si l'identification partisane était un facteur explicatif du type de système partisan, ils utilisèrent des données individuelles provenant d'un sondage mené durant la campagne électorale de 2012. Ils démontrèrent que l'identification partisane était très forte au Québec avec un peu plus de 80% des électeurs qui s'identifiaient à un parti. Parmi ceux-ci, 72% s'identifiaient à un des deux principaux, soit le PQ et le PLQ. Ils constatèrent que le PLQ était le parti auquel les partisans avaient l'attachement le plus faible, ils conclurent donc à une érosion des appuis au PLQ.

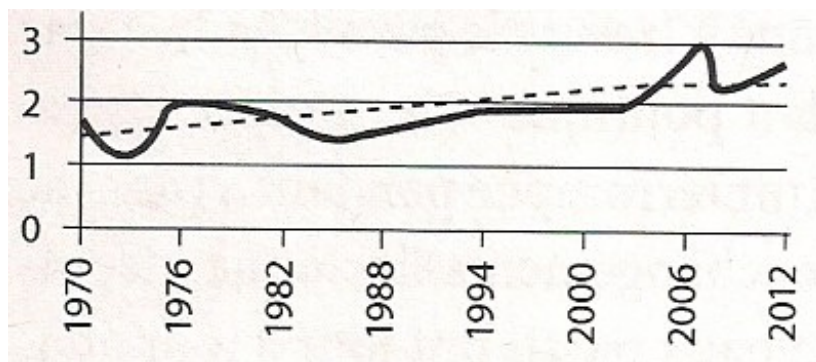


Figure 1.2 – Évolution du nombre de partis provinciaux effectifs selon Perrella et Tanguay, 1970-2012

Source : Perella, Andrea et Brian Tanguay, «Le Québec: marginal ou avant-gardiste? Le système partisan dans les provinces canadiennes», dans Bastien, Frédérick, Bélanger, Éric et François Gélinau (dir.), *Les Québécois aux urnes: les partis, les médias et les citoyens en campagne*, Les Presses de l'Université de Montréal, 2013, 50.

Dans une étude datant de 2008⁶, Éric Bélanger et Richard Nadeau s'intéressèrent aux résultats électoraux des tiers partis afin d'en déterminer les facteurs qui influencent leur progression et comprendre les sources de la fragmentation accrue du système de partis. Ils conclurent que la montée des tiers partis en 2007 n'était pas le résultat d'une forte mobilisation qui aurait menée aux urnes de nouveaux électeurs, mais plutôt une désaffectation des électeurs du PLQ : ce dernier connut une chute considérable de ses appuis, son plus bas niveau depuis 1976, et il s'agissait en plus du plus bas résultat en un siècle en pourcentage relatif. Ils utilisèrent également un sondage postélectoral pour expliquer la progression des électeurs de l'ADQ au détriment du PLQ. Ils établirent un lien entre les profils socioéconomiques des clientèles des partis et les transferts de vote entre ces derniers. Ainsi, puisque les clientèles de l'ADQ et du PLQ sont similaires, il existe un mouvement entre ces deux partis au même titre qu'entre le PQ et QS. Ainsi, un nombre significatif d'électeurs libéraux auraient migré vers l'ADQ, et plusieurs électeurs du PQ auraient voté pour QS en 2007. De son côté, Pierre Drouilly (2012) porta son regard sur la période électorale de 1998 à 2008. Tout comme ses collègues, il utilisa les résultats électoraux et le nombre de sièges obtenus par les partis. Drouilly testa un modèle d'analyse de régressions

⁶ Bélanger, Éric et Richard Nadeau. «La montée des tiers partis au Québec à l'élection de 2007: conjoncture ou tendance?» *Choix IRPP*, 2008, 1-36.

multiples afin d'estimer le vote des partis en travaillant sur les résultats électoraux, notamment le solde d'un parti entre deux élections. Son modèle dit-il «simplifie l'analyse, mais ignore des possibles transferts de votes d'un parti à l'autre, mais en sens contraires et qui s'annuleraient⁷». Il conclut sur différentes notes :

- Le taux de participation expliqua en grosse partie les variations du vote : diminution de 950 000 votes entre 2008 et 2012;
- En 2012, le PLQ atteignit son plus bas niveau en pourcentage relatif depuis sa création et connut beaucoup de variation durant la dernière décennie;
- Le PQ et le PLQ perdirent un million de voix entre 2003 et 2012;
- Le Québec est actuellement dans un système multipartite;
- La progression de suffrages de QS est modeste.

Enfin, en 1970⁸, Vincent Lemieux présenta l'hypothèse que le plus bas résultat d'un parti sur une période donnée représenterait la base électorale de ce parti. Il calcula alors le nombre d'électeurs fidèles au PLQ et à l'UN en émettant que le plancher atteint entre les scrutins de 1944 à 1966 représentait le vote des partisans inconditionnels à ces partis. L'analyse démontra que chacun des partis détenait une base électorale équivalente à 25% de l'électorat. En utilisant la même méthode, Brière (2010) détermina que l'élection de 2008 représenta l'élection «plancher» pour l'ADQ. Ainsi, entre 15% et 20% de la population québécoise donnerait un appui inconditionnel à l'ADQ.

Cependant, comme nous le verrons à l'instant, l'étude de l'évolution des choix électoraux n'est pas propre au Québec : d'autres auteurs ont également étudié cet objet sur d'autres populations, dont certains avec des méthodes différentes. Il convient maintenant de considérer ces différentes perspectives, approches et/ou démarches utilisées, car celles-ci pourraient très bien s'appliquer à la démarche actuelle.

⁷ Drouilly, Pierre, «La structure des appuis aux partis politiques québécois, 1998-2008», dans Réjean Pelletier (dir.), *Les partis politiques québécois dans la tourmente: Mieux comprendre et évaluer leur rôle*, Les Presses de L'Université Laval, 2012, 144.

⁸ Lemieux, Vincent, *Une élection de réalignement. L'élection générale du 29 avril 1970 au Québec*, Éditions du jour, 1970.

1.1 La diversité dans la littérature

Selon Denni et Bréchon (1989), il existe différentes méthodes pour l'analyse électorale. La plus communément utilisée est l'analyse systématique des statistiques électorales à l'aide de données agrégées et désagrégées. Les données agrégées sont plutôt utilisées dans un but de description : «L'analyse mesure à la fois les permanences et les évolutions de forces électorales [...] d'une élection à l'autre⁹». De leur côté, l'introduction de données désagrégées dans l'analyse statistique permet d'expliquer plus en profondeur les phénomènes observés. Ainsi, à l'aide de l'utilisation des méthodes en statistique descriptive, les auteurs intéressés aux systèmes partisans structurent et représentent l'information contenue dans ces données. La suite de cette section propose de dresser un bref portrait de ces approches.

Au niveau des études qui s'intéressent au système partisan canadien, Sniderman, Forbes et Melzer (1974) voulurent vérifier ce qui était généralement admis concernant la volatilité : c'est-à-dire que dorénavant la clientèle des partis politiques variait beaucoup d'une élection à l'autre à cause de la faible loyauté à l'égard des principaux partis. Ils ont utilisé à la fois les résultats électoraux et la méthode de sondage pour mesurer la variation du vote au Canada. À l'aide des moyennes du pourcentage de votes obtenus par les partis, ils ont mesuré la variation de deux manières :

- Avec l'écart type de tous les résultats;
- En calculant la fluctuation du vote (en prenant la moyenne des variations d'une élection à l'autre pour chacun des partis).

La moyenne de la variation a été utilisée par d'autres auteurs, notamment par Johnston (2013) et Martin (2013). Elle représente plus précisément la moyenne de la différence absolue en pourcentage des suffrages (ou des sièges) d'une élection à l'autre (afin d'améliorer la compréhension du lecteur, un exemple du calcul est illustré au tableau 1.1). Après avoir mesuré le degré d'attachement partisan aux principaux partis à l'aide de données de sondages, Sniderman, Forbes et Melzer (1974) conclurent à une légère variation du vote, associée à un attachement partisan très fort, démontrant ainsi une certaine stabilité dans le système partisan canadien.

⁹ Denni, B. et P. Bréchon, «Chapitre 2: les méthodologies de l'analyse électorale», dans Daniel Gaxie (dir.), *Explication du vote*, Presses de Sciences Po «Références», 1989, 51.

Tableau 1.1 – Exemple du calcul de la moyenne de la variation entre des scrutins successifs

Scrutin	Parti A	Variation
1er	90%	
2e	85%	5%
3 ^e	95%	10%
4e	80%	15%
Moyenne variation		10%

Du côté international, plusieurs auteurs se sont intéressés au concept de volatilité électorale. Dans ces études, le même constat revient encore et encore : depuis les années 1970, nonobstant le mode de scrutin, on fait état d'une volatilité croissante de l'électorat et d'une érosion des bases partisans et des clivages qui structurent le vote. Par exemple, Martin (2013) s'est intéressé à l'Europe occidentale depuis 1945. Il a utilisé les résultats électoraux moyens par période de cinq ans et par famille politique sur une échelle gauche/droite. Via les résultats de 15 pays, il observa ce recul des grands partis au pouvoir ainsi qu'une baisse du taux de participation. Il conclut que les grands partis demeurent dominants, car les nouveaux partis ont de la difficulté à fixer les électeurs qui quittent les partis traditionnels. À l'aide d'un panel d'électeur s'échelonnant sur six élections (1964 à 1979), Butler et Stokes (cité dans Grunberg 1989) ont déterminé, à l'aide des intentions de vote à chacune des élections, que seul le tiers des électeurs britanniques étaient des électeurs stables, démontrant ainsi que la stabilité était l'exception qui confirme la règle. Ils ont découvert plus de 80 trajectoires différentes de comportements pour seulement 178 personnes qui composaient ce panel. Enfin, Mayer et al. (2000) étudièrent également les trajectoires en France, mais cette fois-ci avec la méthode du sondage. Se basant sur la remémoration du vote lors d'élections antérieures (1993 et 1997), ceci leur a permis de créer une matrice d'électeurs stables et d'électeurs mobiles.

1.2 La formule de Pedersen

Il existe également plusieurs autres auteurs (Bartolini et Mair 1990; Dassonville et Hooghe 2011; Heath 2005; Krupavicius 1999; Powell et Tucker 2009) qui ont mesuré la volatilité électorale,

mais cette fois-ci à l'aide de l'indice que Pedersen développa en 1979¹⁰. D'ailleurs, Dassonville et Hooghe (2011) ont mentionné que depuis la parution de Pedersen, le nombre de publications sur la volatilité électorale s'est multiplié. Jugeant qu'il existe plusieurs dimensions à l'analyse des modifications aux systèmes partisans, et qu'il est difficile de toutes les analyser, Pedersen s'est concentré sur l'expression du vote par l'électorat. Il statua alors que les différentes manières d'étudier le phénomène n'étaient pas optimales, notamment les études basées sur un indice quantitatif simple, tel que l'indice de fractionnement de Rae¹¹. Ce qu'il cherchait, c'était un indice qui donnait le taux de changement dans un système partisan. Il proposa ainsi sa propre formule basée sur des données agrégées.

$\text{Total Net Change (TNC}_t) = \sum_{i=1}^n \Delta p_{i,t} $ $0 \leq \text{TNC}_t \leq 200$ $\text{Volatility (V}_t) = 1/2 \times \text{TNC}_t$ $0 \leq V_t \leq 100$

Figure 1.3 – Formule de l'indice de Pedersen

Source : Pedersen, Mogens N., «The dynamics of European party systems: changing patterns of electoral volatility», *European Journal of political research*, 1979, 4.

L'indice de volatilité se calcule sur la base de la variation des sommes des valeurs absolues du pourcentage de vote de chaque parti. Le nombre est par la suite divisé en deux pour en faciliter la compréhension. La valeur, située entre 0 et 100, s'exprime en pourcentage. L'indice permet de mesurer la variation des résultats électoraux des partis en compétition d'une élection à l'autre.

Pedersen utilisa son indice sur les résultats électoraux des pays de l'Europe occidentale de 1945 à 1977. Il constata une augmentation générale de la volatilité, tout en illustrant que les résultats étaient différents d'un pays à l'autre, que ce soit en amplitude ou en direction. Plusieurs de ses

¹⁰ Pedersen, Mogens N., «The dynamics of European party systems: changing patterns of electoral volatility», *European Journal of political research*, 1979, 1-26.

¹¹ Pedersen, «The dynamics of European party systems: changing patterns of electoral volatility», 3.

contemporains ont critiqué l'indice de Pedersen (pour la plupart, il s'agit d'énoncées concernant les limites de cette méthode), continuant néanmoins d'utiliser ce dernier. Dassonville et Hooghe (2011) mentionnèrent que l'indice ne prenait pas en compte les transferts de vote entre les partis. Ce constat fut également effectué par Bartolini et Mair (1990) ainsi que par Heath (2005). Par exemple, si dix électeurs se dirigent du parti x au parti y, et que dix électeurs passent du parti y au parti x, il y a par conséquent du mouvement. Par contre, l'indice indiquera 0 et l'analyse conclura en l'absence de volatilité. Une autre source de difficulté soulevée par Bartolini et Mair (1990) réside lorsque les partis changent de noms, fusionnent ou se séparent : le chercheur doit alors justifier certains choix ayant une influence sur l'opérationnalisation du calcul. Dans son mémoire, Allan Sikk (2001) mentionna également que l'indice devait être utilisé avec d'autres données afin de les mettre en relief. Mais, comme l'a mentionné Krupavicius (1999), malgré ses défauts, l'indice est un excellent indicateur pour observer la variation du vote d'un parti à l'autre, mais également approprié pour étudier la stabilité des bases partisans des partis établis. C'est d'ailleurs ce que fit Bartels en 1998¹² afin de vérifier si l'électorat américain était moins attaché aux grands partis depuis les années 1960, qu'à toute autre période électorale américaine.

Au Canada, Johnston (2010) est le seul auteur répertorié qui a utilisé l'indice de Pedersen afin de montrer, minimalement, le mouvement des électeurs canadiens vers d'autres partis. La figure 1.4 illustre le fruit de son travail. L'indice calculé en 2006 équivaut à environ 9%. La reproduction des résultats électoraux des élections de 2004 et 2006 au tableau 1.2 permettent d'illustrer le calcul effectué par l'auteur. En appliquant la formule de Pedersen, on obtient alors :

- La somme (en valeur absolue) des variations du pourcentage de vote de chaque parti entre les deux élections : $1,9\% + 0,1\% + 0,1\% + 6,7\% + 0,2\% + 6,5\% + 0,1\% + 0\% + 1,8\% + 0\% + 0,1\% = 17,5\%$
- Divisé par deux : $17,5\% / 2 = 8,75\%$

Ainsi, la volatilité électorale au Canada entre 2004 et 2006 équivaut exactement à 8,75%.

¹² Bartels, Larry M., «Electoral continuity and change, 1868-1996», *Electoral studies*, vol 17, no 3, 1998, 301-326.

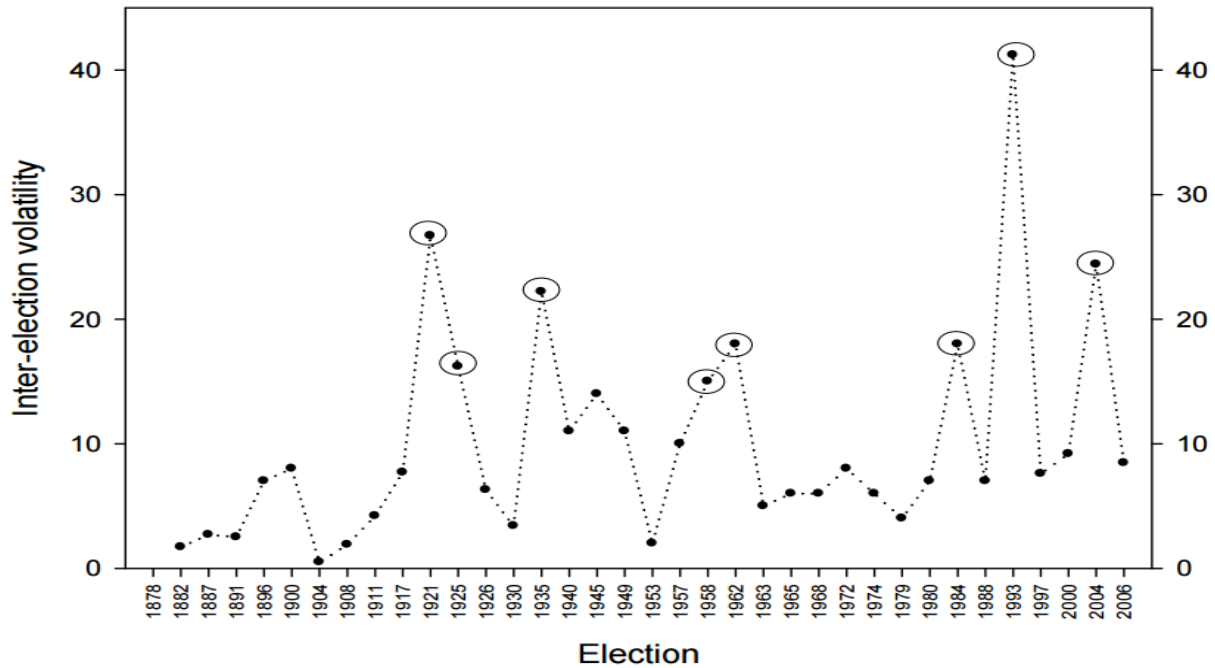


Figure 1.4 - Calcul de la volatilité électorale au Canada avec l'indice de Pedersen

Source : Johnston, Richard, «Political Parties and the Electoral System», dans John C. Courtney et David E. Smith (dir.), *The Oxford Handbook of Canadian Politics*, Oxford University Press, 2010, 220.

Tableau 1.2 – Variation des résultats électoraux au Canada entre 2004 et 2006

Partis politiques / Scrutin	Bloc Qc	PAC	PHC	PCC	Parti Vert	PLC	Parti Mar.	Parti M-L	NPD	Parti Prog.	Ind.
2004	12,4%	0,1%	0,3%	29,6%	4,3%	36,7%	0,2%	0,1%	15,7%	0,1%	0,4%
2006	10,5%	0,0%	0,2%	36,3%	4,5%	30,2%	0,1%	0,1%	17,5%	0,1%	0,5%
Variation	-1,9%	-0,1%	-0,1%	6,7%	0,2%	-6,5%	-0,1%	0,0%	1,8%	0,0%	0,1%

Source : Élections Canada, *Élections passées*, 2015, URL <http://www.elections.ca/content.aspx?section=ele&dir=pas&document=index&lang=f>

1.3 Une démarche hybride

Finalement, dans une étude longitudinale ayant pour but de mesurer l'évolution de l'opinion vis-à-vis la souveraineté, Cloutier, Guay et Latouche (1992) se sont intéressés au changement de l'opinion constitutionnelle des Québécois. Bien que l'objet de cette recherche soit différent de ce qui est examiné dans ce mémoire, les méthodes utilisées méritent une attention particulière. Ces dernières s'intègrent bien dans le champ de l'étude des comportements électoraux québécois puisque la population étudiée est la même, mais également parce que le vote est avant tout l'expression d'une opinion. Ainsi, pour saisir le mouvement de l'opinion constitutionnelle, les auteurs ont procédé de trois façons. D'abord, afin de saisir le mouvement global de l'opinion sur la souveraineté et d'en retracer l'évolution dans le temps, ils ont examiné un grand nombre de mesures successives (sondages) sur une période donnée. Ensuite, ils ont examiné les mouvements d'opinion des répondants (réponses à la même question à différents moments) à plusieurs sondages, ce qui leur a permis de distinguer la stabilité collective (données agrégées) de la stabilité individuelle (données désagrégées), car ««[o]n a coutume de croire que, lorsqu'une option gagne quelques points aux dépens d'une autre, le mouvement réel est du même ordre que ce gain, ce qui n'est en fait pas évident¹³». Enfin, ils ont examiné les caractéristiques sociodémographiques de chacune des trajectoires construites à l'aide des réponses des répondants (ce terme désignant les catégories obtenues par les mouvements individuels). Ainsi, ils ont distingué les répondants «stables» (lorsqu'une personne répond de la même manière à une question) des répondants «mouvants», ceux qui répondent différemment d'une fois à l'autre. Enfin, ces deux grandes catégories leur ont permis de créer un indicateur, soit le taux de stabilité qui s'obtient en divisant le nombre de répondants stables par le nombre de répondants totaux.

1.4 Les constats

Jusqu'à maintenant, il est aisé de constater qu'il existe plusieurs façons d'examiner la volatilité électorale dans un système partisan. De tous ces constats théoriques émergent toutefois quelques pistes très utiles pour mener à bien l'objectif de cette recherche. D'abord, autant dans les études internationales que canadiennes, les auteurs ont généralement utilisé les statistiques descriptives pour examiner cet objet. De plus, plusieurs d'entre eux ont utilisé l'indice de Pedersen pour

¹³ Cloutier, Édouard, Guay, Jean-Herman et Daniel Latouche, *Le virage: l'évolution de l'opinion publique au Québec depuis 1960 ou comment le Québec est devenu souverainiste*, Québec/Amérique, 1992, 94.

évaluer globalement la volatilité électorale (Bartolini et Mair 1990; Dassonville et Hooghe 2011; Heath 2005; Johnston 2010; Krupavicius 1999; Powell et Tucker 2009; Sikk 2001). Cependant, quelle que soit la méthode retenue pour mesurer la variation des suffrages obtenus, cette évaluation sur des données agrégées n'est pas optimale pour expliquer les transferts de vote, et c'est pourquoi il est suggéré de l'associer avec des données désagrégées (Bartolini et Mair 1990; Dassonville et Hooghe 2011; Heath 2005; Sikk 2001).

Afin d'évaluer la volatilité électorale au Québec, ce mémoire propose donc d'effectuer une étude qui combine à la fois des données agrégées et désagrégées. D'abord, il est proposé de comparer, à l'aide d'indicateurs reconnus, la variation des suffrages obtenus par les différents partis selon les différentes périodes du système partisan québécois. L'intervalle de 1970 à nos jours exercera le rôle de période actuelle puisque c'est le premier scrutin de l'un des deux grands partis contemporains, le PQ. De plus, cette période a déjà été identifiée par Pelletier (2009) comme étant la période du bipartisme actuel. La comparaison de cette période avec celles antérieures (1867 à 1970) permettra de vérifier si l'électorat actuel est plus volatil que durant les autres périodes. Ensuite, puisqu'il n'y a pas d'étude québécoise qui s'est intéressée en profondeur aux électeurs qui passent d'un parti à l'autre, un sondage servira à évaluer les trajectoires des électeurs québécois. Ceci permettra également d'estimer les bases électorales des principaux partis à l'heure actuelle. Enfin, il sera des plus intéressants de vérifier s'il existe des catégories d'électeurs plus volatils que d'autres en établissant les profils sociodémographiques des dites trajectoires.

1.5 Un vocabulaire à préciser

La volatilité électorale implique quelques concepts clés qui seront utilisés régulièrement tout au long de ce mémoire. Il importe de les préciser pour que le lecteur puisse en comprendre le sens et pour qu'il puisse s'y référer au besoin.

Volatilité électorale

Bien que l'intérêt pour les fluctuations du vote date d'avant, c'est Mogens Pedersen qui a été le premier à définir le terme volatilité électorale en 1979 : «the net change within the electoral party

system resulting from individual vote transfers¹⁴». Une fois traduite, la volatilité électorale consiste donc à la variation du choix individuel des électeurs vis-à-vis de l'offre en matière de partis politiques.

Électeurs stables et mouvants

Dans le livre *Partis politiques et vie politique* de Vincent Lemieux, ce dernier énonce qu'«on peut considérer comme stables [ceux qui] ne changent pas le comportement constant qu'ils ont en faveur d'un parti¹⁵». Les électeurs stables sont donc ceux, sur une période déterminée, qui appuient toujours la même option (ou le même parti). À l'inverse, les électeurs mouvants sont ceux, toujours sur une période déterminée, qui ont appuyé au moins deux options (ou partis) différentes.

Trajectoires

Quoique ce terme fut utilisé par Cloutier, Guay et Latouche (1992), ainsi que par Muxel (2007), aucune définition précise n'a été présentée par ces auteurs. La définition qui suit s'inspire donc du sens donné par ces auteurs : une trajectoire est un itinéraire (ce qui sous-entend le passage d'un point à un autre) qu'emprunte un électeur au niveau de ses choix électoraux, et à travers une succession de scrutins consécutifs.

Grands partis et tiers partis

Ces deux concepts sont intimement liés au système partisan dans lequel ils opèrent. Au Québec, les auteurs s'accordent généralement pour dire que le système est fondé sur le bipartisme : «l'existence de deux grands partis qui contrôlent, en alternance, le gouvernement sans que des coalitions avec d'autres partis soient nécessaires pour autant, et qui obtiennent à eux deux plus des $\frac{3}{4}$ des sièges¹⁶». Intuitivement, les grands partis dans le système partisan québécois sont les deux partis qui, sur une période déterminée, se sont alternés à la tête du gouvernement. À

¹⁴ Pedersen, «The dynamics of European party systems: changing patterns of electoral volatility», 3.

¹⁵ Lemieux, Vincent, *Partis politiques et vie politique*, Les Presses de l'Université de Montréal, 1992, 22.

¹⁶ Lemieux, Vincent, *Systèmes partisans et partis politiques*, Presses de l'Université du Québec, 1985, 75.

l'opposé, un tiers parti est un «parti qui n'a jamais été à la tête du gouvernement et qui demeure, aux yeux des électeurs une alternative non encore mise à l'épreuve du pouvoir¹⁷».

¹⁷ Traduction libre de Pinard, Maurice, «Third parties in Canada revisited : a rejoinder and elaboration of the theory of one-party dominance», *Canadian Journal of Political Science*, 1973, 455.

Chapitre 2 : Approche historique

Ce chapitre propose une approche historique par laquelle sera effectuée une analyse des résultats électoraux sur une période couvrant l'élection générale de 1867 à celle de 2014. Une bonne analyse quantitative repose sur des données de qualité telles que l'a mentionné Sikk (2001). De telles données existent pour le Québec, puisque le DGEQ est un organisme gouvernemental reconnu qui a justement pour mandat de fournir les résultats officiels des élections. Ces résultats permettront d'effectuer une analyse comparative entre les trois périodes du système partisan québécois comme déterminé par Pelletier (2009), soit celle de 1867 à 1935, celle de 1936 à 1966, et enfin la période actuelle qui a débuté avec le scrutin de 1970. L'objectif principal est de déterminer la volatilité électorale à l'aide de données agrégées et de comparer les périodes entre elles. Cette comparaison permettra de répondre à la question principale qui est au cœur de ce chapitre : observe-t-on une augmentation de la volatilité électorale depuis l'élection générale de 1970? En outre, les résultats récents mentionnés d'entrée de jeu (hausse des appuis et des sièges aux tiers partis) nous ont amené à nous poser deux autres questions un peu plus précises :

- Dans la période comprise entre 1970 et 2014, observe-t-on une plus grande volatilité lors des scrutins de 2007 à 2014?
- Est-ce que la part occupée par les tiers partis dans la sous-période 2007-2014 est plus élevée que celle de la période entière située entre 1970 et 2014?

Pour répondre à ces trois questions, et ainsi valider les hypothèses (nous pensons que la réponse sera positive à toutes ces questions), tous les scrutins seront analysés à l'aide de trois méthodes : l'analyse des suffrages obtenus et des pourcentages de sièges, l'analyse de la variation des résultats électoraux, et enfin, l'évaluation de la volatilité électorale à l'aide de l'indice de Pedersen. Un regard sera d'abord porté sur l'ensemble des scrutins, pour ensuite s'orienter vers les particularités internes de la période actuelle, soit celle de 1970 à 2014.

2.1 La période de 1867 à 2014

Depuis l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (AANB) et la création du dominion du Canada en 1867, 41 scrutins se sont tenus au Québec, le dernier ayant eu lieu le 7 avril 2014. De ces 41 dépouillements, le Parti Libéral du Québec (PLQ) a réussi à faire élire davantage de députés que leur plus proche poursuivant à 23¹⁸ reprises (56%). Les 18 (44%) autres élections générales se sont soldées par la victoire d'un autre grand parti. Rappelons que selon Pelletier (2009), le bipartisme s'est toujours imposé au Québec, et il est composé de trois périodes, «chaque période donnant naissance à un nouveau parti qui vient en remplacer un ancien¹⁹». Ainsi, les adversaires du PLQ ont été personnifiés par trois grands partis: d'abord le Parti Conservateur du Québec (PCQ), ensuite l'Union Nationale (UN), et actuellement par le Parti Québécois (PQ).

2.1.1 Suffrages obtenus et pourcentage de sièges

Le présent chapitre débute par l'analyse des suffrages et des sièges obtenus par les différents partis. Les figures 2.1 et 2.2 regroupent les résultats électoraux et le pourcentage des sièges obtenus par tous les partis politiques pour l'ensemble des 41 scrutins²⁰. Pour davantage de détails, tous les résultats officiels sont disponibles à l'annexe 2. Afin de simplifier l'analyse, les suffrages de l'ADQ ont été octroyés à la CAQ dès 1994 (suite à la fusion des deux partis en 2011) et les suffrages de l'Union des forces progressistes (UFP) de 2003 ont été octroyés à Québec Solidaire (QS) (suite à la création de QS à partir de l'UFP). La décision d'agir ainsi dans ces deux cas se justifie aisément : il s'agit principalement d'un changement de nom de parti, et les nouveaux

¹⁸ Entre la troisième (1875-1978) et la sixième (1886-1890) législature, chaque gouvernement a été défait en chambre par le parti adverse. L'opposition officielle pris ainsi, à chaque fois, les commandes du conseil exécutif. Il y a donc eu davantage de gouvernements que de législatures. Pour les besoins de cette étude, seuls les gagnants des élections générales seront pris en compte. D'ailleurs, depuis la création de la septième législature à la suite du scrutin de 1890, le parti qui a élu le plus de députés lors des élections générales a toujours formé le gouvernement, et il n'a jamais été défait en chambre.

¹⁹ Pelletier, Réjean «Les partis politiques fédéraux et québécois», dans Réjean Pelletier et Manon Tremblay (dir.), *Le parlementarisme canadien*, 4e édition, Les presses de l'Université Laval, 2009, 214.

²⁰ Tous les partis politiques qui n'ont pas été présents lors de trois élections consécutives, tout en récoltant une moyenne de 5% des suffrages, ont été classés dans *Autres partis*. Par exemple, bien que le parti *Fédération du Commonwealth coopératif* (CCF) ait été présent aux quatre élections tenues entre 1939 et 1952, sa moyenne de suffrages obtenus lors de ces quatre scrutins est de 1,3% (0,4%, 2,6%, 0,6% et 0,9%). La seule exception à cette règle concerne *Québec Solidaire* qui obtint une moyenne de 4,43% lors des cinq derniers scrutins. Ce parti a été inclus avec les autres principaux partis puisqu'il a réussi à faire élire au moins un député lors des trois dernières élections.

partis ont complètement englobé les instances de l'ancien, ainsi que les députés (dans le cas de la CAQ) déjà élus. François Legault, à la suite du vote des membres de l'ADQ en janvier 2012 qui adoptèrent la dissolution du parti et la fusion avec la CAQ, put compter avant même sa première élection d'un caucus à l'Assemblée nationale (les quatre députés adéquistes qui représentaient encore les couleurs de ce parti en plus des deux ex-adéquistes qui siégeaient dorénavant comme *Indépendant* depuis la course à la direction de l'ADQ en 2009). Quant à QS, le nouveau parti pouvait déjà compter sur le porte-parole de l'UFP, Amir Khadir, qui avait déjà réussi à récolter 17,92% des suffrages lors de l'élection générale de 2003 dans sa circonscription de Mercier. Il s'agit en quelque sorte d'une certaine continuité. Il subsistait cependant deux autres cas à départager : celui de l'alliance entre l'ALN et le PCQ en 1935, qui mena à la création de l'UN, et celui de l'intermède du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) et du Ralliement national (RN) en 1966, qui conduira finalement à la fondation du PQ en 1968. Dans le premier cas (ALN-PCQ-UN), bien qu'un pacte de non-agression²¹ fût élaboré entre l'ALN et le PCQ lors des élections de 1935 (un parti ne présenta pas de candidat dans une circonscription lorsque l'autre était déjà présent afin de ne pas créer d'affrontement), les deux entités sont demeurées des instances différentes, avec une identité propre et des chefs différents. Il s'agit plus précisément d'une «entente en vertu de laquelle ils [les deux partis] constituent un front commun contre l'ennemi du peuple de la province de Québec, le régime Taschereau²²». Par la suite, c'est davantage le PCQ qui changea de nom (car Duplessis était le chef du PCQ et est demeuré le chef du nouveau parti), et ce ne sont pas tous les membres et députés de l'ALN qui suivirent Duplessis lors de l'élection de 1936. Ne présentant pas de candidats lors de l'élection de 1936, l'ALN s'est toutefois reconstitué au mois de juillet 1938²³ avec son ancien chef (Paul Gouin) le temps d'une élection en 1939. Toutefois, ses succès furent mitigés. Il a donc été établi que les trois partis représentaient des entités à part entière. Pour le second cas (RIN-RN-PQ), la décision finale fut la même. Lors du scrutin de 1966, le RIN et le RN se firent conjointement la lutte et rien ne laissait présager qu'un nouveau parti naîtrait d'une alliance entre les forces souverainistes. D'ailleurs, le futur chef du PQ, René Lévesque, s'était lui-même opposé à ces formations lors de ce scrutin en continuant d'endosser les couleurs libérales. Lors de la création du PQ en 1968, il réussit à convaincre les membres des autres partis souverainistes à joindre sa nouvelle formation. Ainsi, la

²¹ Bilan du siècle, 2015, URL <http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pagesElections.jsp?annee=1935>

²² Gélinas, Jacques B., «Comment l'Action libérale nationale (ALN) de Paul Gouin s'est fait récupérer par Duplessis», *À Babord*, no 6, 2004, URL <https://www.ababord.org/Comment-l-Action-liberale>

²³ Dirks, Patricia, *The Failure of l'Action Libérale Nationale*, McGill-Queen's University press, 1991, 140.

relation entre tous ces partis est plus ou moins indirecte. Suite à ces quelques précisions, il est maintenant temps d'aborder l'analyse des deux graphiques.

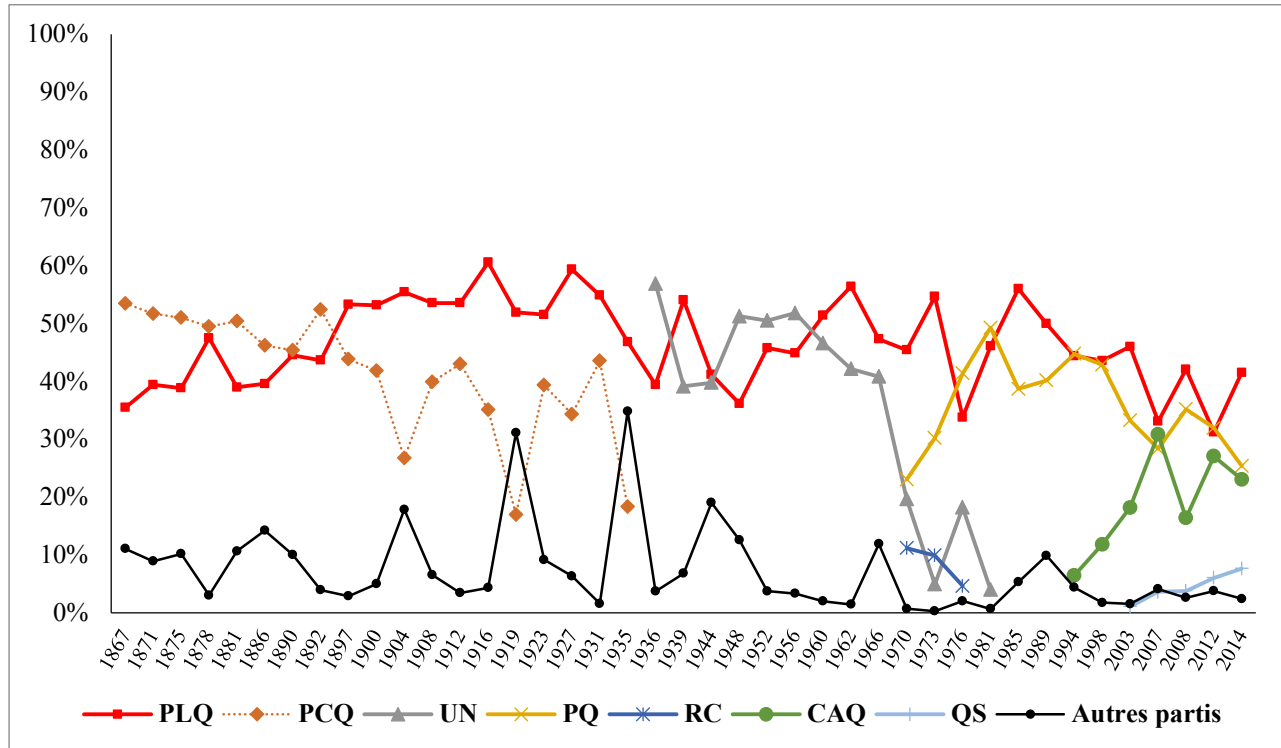


Figure 2.1 - Résultats électoraux des partis politiques au Québec de 1867 à 2014

En premier lieu, ces derniers tendent à confirmer la périodicité de Pelletier (2009) ainsi que la naissance de nouveaux grands partis qui viennent en remplacer un autre. Selon Lemieux «les changements dans l'environnement sociétal, eux-mêmes accélérés par l'action du système politique et du système partisan dans le système politique²⁴» ont créé ce qu'il appelle des élections de réalignement : l'un des deux grands partis devient un tiers parti au profit d'un autre. La fin abrupte du PCQ en 1935, qui est immédiatement remplacé par l'UN au scrutin suivant, est aisément observable. Les figures illustrent tout autant la lente agonie de l'UN à partir de 1970 qui est caractérisée par l'émergence du PQ à partir de cette même élection. Il est ainsi manifeste que de 1867 à 1935, l'opposition est entre les libéraux et le PCQ. En étudiant plus scrupuleusement ce cycle, on y découvre un premier intervalle (entre 1867 et 1892) sous les commandes du PCQ,

²⁴ Lemieux, Vincent, *Systèmes partisans et partis politiques*, 239.

et un second (entre 1897 et 1935) de domination libérale (gain de 11 élections successives avec une moyenne de 54% des voix et 81% des sièges). Il y a très peu d'espace occupé par les tiers partis durant cette période, et 15 scrutins sur 19 ont été gagnés par l'un des grands partis avec une majorité absolue des suffrages.

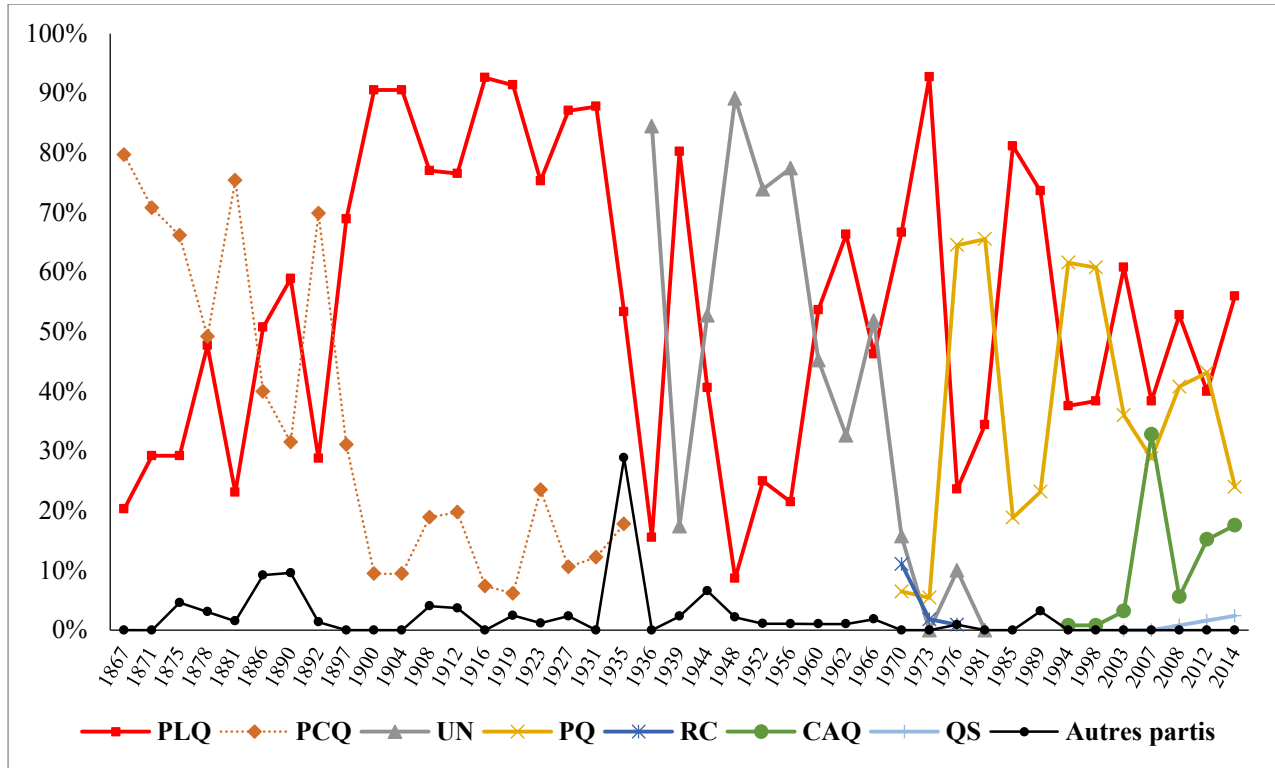


Figure 2.2 – Pourcentage des sièges des partis politiques au Québec de 1867 à 2014

Toutefois, deux élections retiennent l'attention : celle de 1919 et de 1935. En ce qui concerne le scrutin de 1919, le PCQ occupa le troisième rang des suffrages obtenus derrière le PLQ et les autres partis. Il s'avère que durant cette longue présence des libéraux au pouvoir, plusieurs candidats pourtant d'affiliation libérale se soient présentés sous la bannière Libéraux indépendants (LI), une particularité de cette période. Donc, l'une des principales sources d'opposition au PLQ provient de ses propres rangs, notamment en 1919 «à Montréal où la tutelle de la Commission administrative mise sur pied par le gouvernement Gouin en 1918 fait grincer

des dents²⁵». Lors du dépouillement des voix en 1919, les LI obtinrent 16,89% de la faveur populaire. Malgré ce bon résultat, aucun des candidats LI ne réussit à se faire élire. Également

«[L]es années de l'immédiat après-guerre sont marquées par une très forte agitation ouvrière alors que de très nombreux ouvriers et ouvrières se dotent de syndicats et revendiquent de meilleures conditions de vie et de travail²⁶».

Ainsi, le Parti Ouvrier propulsa deux candidats à l'Assemblée nationale avec 8,31% des voix. Le PCQ, avec un résultat quasi identique aux LI (16,96%), conserva tout de même l'opposition officielle en récoltant cinq sièges. Concernant le scrutin de 1935, ce dernier représente la première lutte à trois partis au Québec où rivalisèrent le PCQ, les libéraux, et l'ALN. C'est également la première élection québécoise où l'un des grands partis (le PCQ) perdit la position d'opposition officielle. Une première scission de libéraux qui quittèrent le parti pour fonder l'ALN en 1934 en plus du pacte de non-agression entre le PCQ et l'ALN explique la déconfiture du PCQ qui obtint seulement 18,35% des voix et 17,78% des sièges. Notons également que la crise économique de 1930, ainsi que le long règne des libéraux (39 ans au pouvoir) ont favorisé le changement de période selon Lemieux (1985, p. 239). Dès l'élection suivante, la fusion entre l'ALN et l'UN se concrétisa et le parti défendit ses idées sous la bannière de l'UN, créant ainsi ce que Lemieux appelle un nouveau parti générationnel : «[...] un parti qui se fonde sur une génération politique et qui perd son caractère générationnel quand s'efface cette génération²⁷».

Pour la période suivante, on dénote une alternance des forces entre le PLQ et l'UN. L'aperçu des résultats indique encore très clairement la dominance de ces deux grands partis qui récoltèrent encore une fois la majorité des suffrages et des sièges (7 élections sur 9 ont été gagnées avec une majorité absolue des suffrages). L'élection particulière à cette période est celle de 1944 où le Bloc populaire (BP) récolta 14,40% des voix et fit élire quatre candidats grâce à un programme anticonscription et autonomiste²⁸. Enfin, tout comme lors de la première période, des soubresauts caractérisent la fin du cycle (le scrutin de 1966). Les tiers partis, notamment le RIN et le RN qui récoltèrent au total 8,76% des voix, vinrent gruger du terrain aux grands partis. Également, malgré un suffrage moins élevé que le PLQ (près de 7% de moins), l'UN signe la victoire.

²⁵ Bilan du siècle, 2015, URL <http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pagesElections.jsp?annee=1919>

²⁶ Dansereau, Bernard, *Le mouvement ouvrier montréalais 1918-1929 : structure et conjoncture*, Ph. D., Université de Montréal, 2000, iii.

²⁷ Lemieux, Vincent, *Les partis générationnels au Québec: Passé, présent, avenir*, Les Presses de l'Université Laval, 2011, 2.

²⁸ Gossage, Peter et J.I. Little, *Une histoire du Québec : entre tradition et modernité*, Coll. «Histoire et politique Cahiers du Québec», Édition Hurtubise, 2015, 276.

Cependant, ce parti étant sur une pente descendante, cette victoire aura été leur dernière. La baisse démographique des partisans de l'UN, l'apparition d'une nouvelle génération d'électeurs, ainsi que les positions fédéralistes du PLQ qui créa une deuxième scission au sein du parti en 1967, avec le départ de René Lévesque (Lemieux 1985, p. 239), vont favoriser l'apparition d'un nouveau parti, le PQ. Alors que la période précédente fut caractérisée par deux cycles de domination de l'un des principaux partis, qui créa de l'ombre aux tiers partis, l'intervalle 1936-1966 se caractérise par une alternance plus régulière des partis au pouvoir. Cependant, les tiers partis demeurent toujours des joueurs de seconde classe dans l'espace public québécois.

La dernière période présente beaucoup plus de particularité que les deux précédentes. On peut y apercevoir beaucoup plus d'entités qui se firent la lutte, ainsi qu'une division des suffrages beaucoup plus marquée. Bien que le système partisan consiste encore une fois en l'alternance de pouvoir entre les deux grands partis (PLQ et PQ), plus particulièrement lorsqu'on regarde la distribution des sièges, l'appui populaire aux deux «grands» a progressivement diminué, surtout après le scrutin de 1985. On remarque que «l'humeur politique de l'électorat québécois change parfois rapidement et profondément²⁹» avec une alternance beaucoup plus régulière entre les partis au gouvernement. Généralement, les changements de garde eurent lieu après deux victoires consécutives de l'un des grands partis. Cela marque une différence considérable avec les périodes précédentes qui ont été ponctuées de longs règnes gouvernementaux sous la même bannière (19 ans pour le PCQ entre 1867 et 1886, 39 ans pour le PLQ entre 1897 et 1936 et 16 ans pour l'UN entre 1944 et 1960). Une autre observation des plus intéressantes réside au fait que plusieurs tiers partis ont réussi à se tailler une place importante sur l'échiquier québécois. C'est le cas notamment du Ralliement créditiste (RC) durant les trois scrutins de 1970 à 1976. Ce dernier récolta 11,19% (12 sièges), 9,92% (deux sièges) et 4,63% (un siège) des suffrages. Également, les figures démontrent une lutte particulièrement très serrée entre trois partis depuis 2007 (et même un quatrième parti tire son épingle du jeu, soit QS). Depuis le scrutin de 1994, un troisième joueur gagne de plus en plus en popularité : «[p]our la troisième fois de son histoire, le PLQ a fait face à une scission avec le départ de Jean Allaire et d'un groupe de jeunes libéraux sous la

²⁹ Pelletier, Réjean, «L'évolution du système de partis au Québec: un bipartisme tenace», dans Réjean Pelletier (dir.), *Les partis politiques québécois dans la tourmente: Mieux comprendre et évaluer leur rôle*, Les presses de l'Université Laval, 2012, 39.

direction de Mario Dumont³⁰». Le nouveau parti, l'ADQ, remporta une première victoire dès sa première expérience sur la scène provinciale en faisant élire son chef dans la circonscription de Rivière-du-Loup. Ainsi, cette période est marquée par la multiplication des tiers partis et leur résilience qui tend à démontrer une disponibilité beaucoup plus élevée de l'électorat envers ces derniers comparativement aux deux autres périodes. Alors que les tiers partis occupaient une place peu importante dans l'espace électoral, hormis les élections de réalignement, ils sont dorénavant plus nombreux et s'affirment davantage avec une plus grande part du vote populaire, tout spécialement lors des quatre dernières élections. Conséquemment, la majorité absolue des suffrages a été obtenue qu'à deux reprises lors de ces 13 scrutins. Ainsi, un constat semble émerger de la période actuelle : la volatilité électorale semble profiter aux tiers partis. En regroupant les grands et les tiers partis (figure 2.3), cette impression se distingue plus clairement.

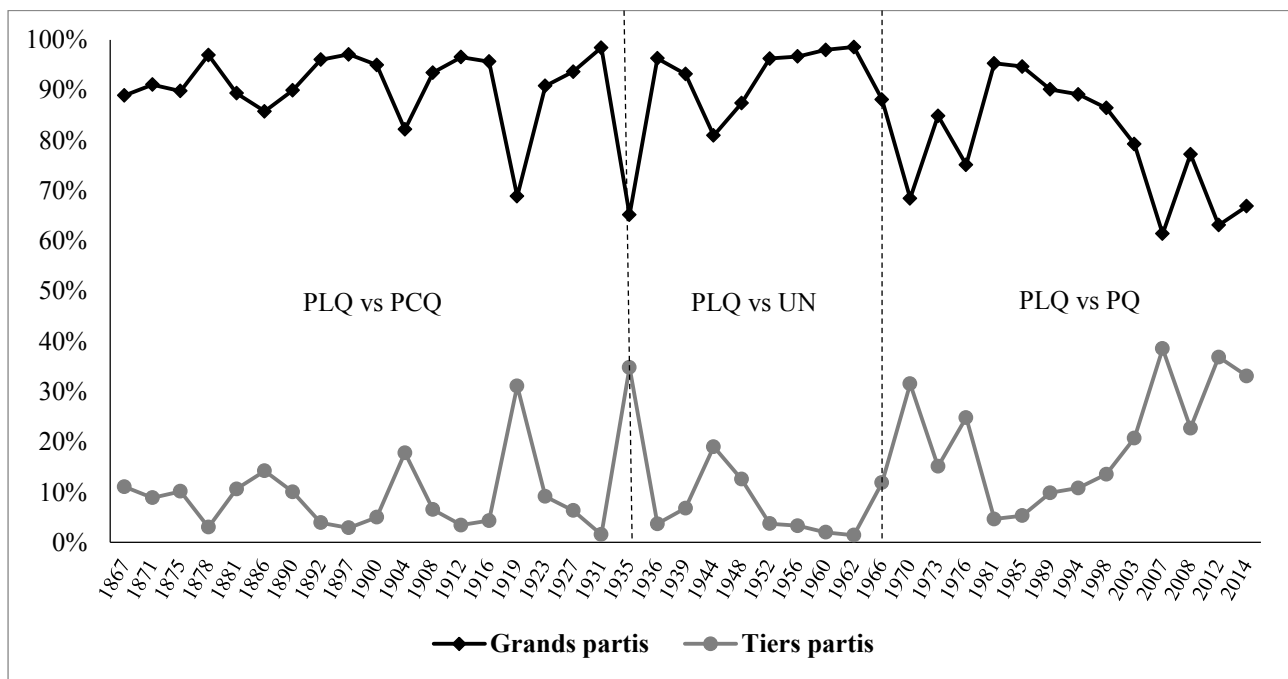


Figure 2.3 – Pourcentage des suffrages obtenus par les grands partis versus les tiers partis

Alors que généralement le pourcentage obtenu des suffrages par les grands partis avoisine 90% (sauf en de très rares occasions telles que les scrutins de 1919, 1935 et 1944), c'est pour ainsi dire

³⁰ Lemieux, Vincent, *Systèmes partisans et partis politiques*, 217.

tout le contraire dans l'ère actuelle. En fait, depuis l'élection de 1981 où le PLQ et le PQ ont récolté 95,33% des suffrages, la part récoltée par les grands partis a dramatiquement chuté pour se situer à 66,90% aujourd'hui. Une observation plus attentive de la figure permet d'en dégager une tendance : malgré la disparité des périodes et des joueurs, il est manifeste que la part occupée par les tiers partis augmente. D'ailleurs, le tracé ainsi que l'équation de la droite de tendance représentée à la figure 2.4 démontrent l'augmentation tendancielle de la part des suffrages obtenus par les tiers partis.

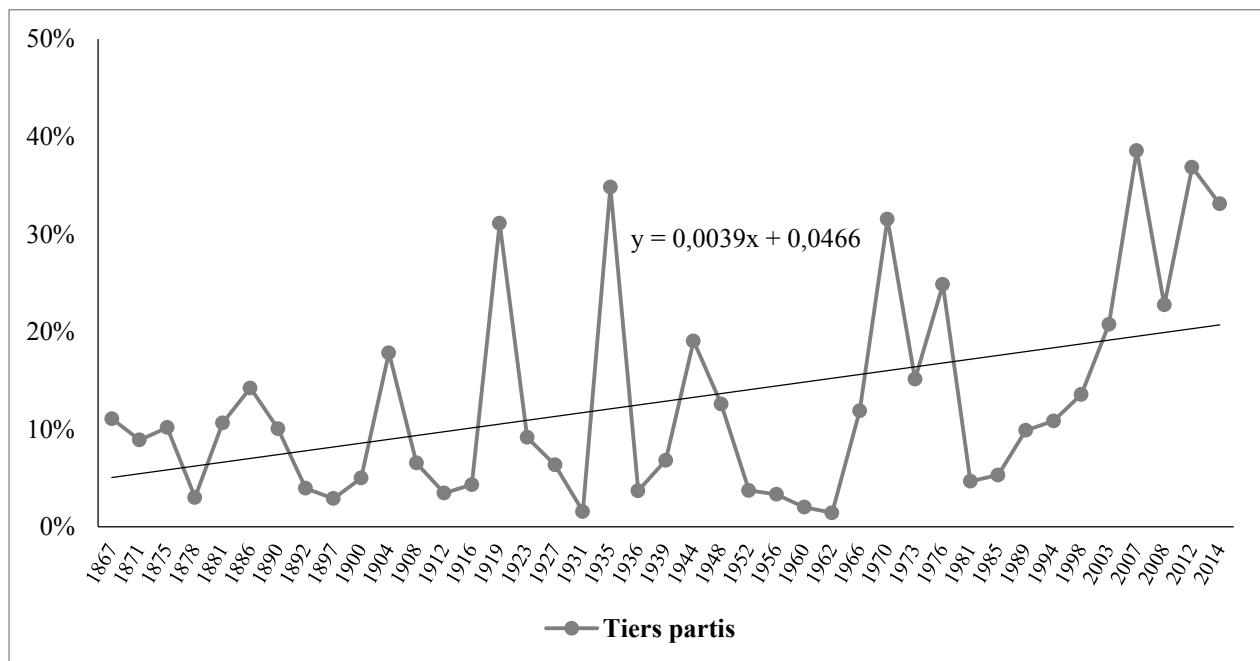


Figure 2.4 – Droite de tendance des suffrages obtenus par les tiers partis depuis 1867

Toutefois, une mesure de la tendance depuis le tout premier scrutin peut induire en erreur. En effet, l'examen des trois périodes séparément (figure 2.5) dévoile une baisse des appuis aux tiers partis entre 1936 et 1966. Également, l'augmentation observée lors de la troisième période se démarque amplement la première. Malgré cela, les données suggèrent que les appuis aux tiers partis sont tendanciuellement en augmentation depuis 1867, mais cette croissance est beaucoup plus affirmée durant la période actuelle; les pentes des équations en témoignent.

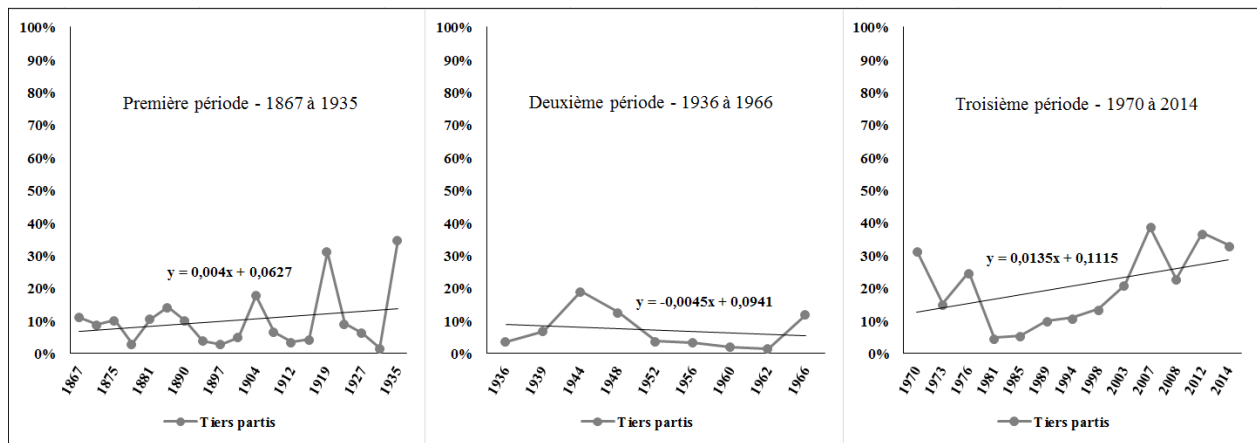


Figure 2.5 – Droite de tendance selon les trois périodes de Pelletier

Jusqu'à maintenant, nous avons surtout discuté de l'analyse des suffrages obtenus, et à peine effleuré la répartition des sièges entre les grands et tiers partis. Il est temps d'y remédier. Est-ce que la tendance qui indique un accroissement du vote populaire envers les tiers partis s'est également traduite par une augmentation des sièges obtenus? Les données sont beaucoup moins claires à cet égard. Dû à notre mode de scrutin qui favorise les grands partis en créant de la distorsion, bien que le pourcentage des votes aux tiers partis augmente, le nombre de sièges n'augmente pas tout aussi rapidement (figure 2.6). Comme le souligne si bien Godbout (2013), ce mode de scrutin provoque principalement deux conséquences :

Premièrement, les principaux partis, qui génèrent un plus grand support électoral à l'échelle provinciale, auront tendance à faire élire davantage de candidats [...]. Deuxièmement, les plus petits partis sont pénalisés [...] surtout si leurs appuis sont dispersés dans toute la province plutôt que concentrés dans certaines circonscriptions³¹.

Pour ainsi dire, avant que les suffrages obtenus se traduisent en siège, les tiers partis doivent franchir une autre barre. Ainsi, malgré la nette augmentation des suffrages pour les tiers partis à partir du scrutin de 1981, il n'y a rien de significatif au niveau de la représentation parlementaire avant le scrutin de 2007 où l'ADQ prit la place de l'opposition officielle.

³¹ Godbout, Jean-François, «Les élections au Québec de 1973 à 2012», dans Bastien, Frédéric, Bélanger, Éric et François Gelineau (dir.), *Les Québécois aux urnes: Les partis, les médias et les citoyens en campagne*, Les Presses de l'Université de Montréal, 2013, 27.

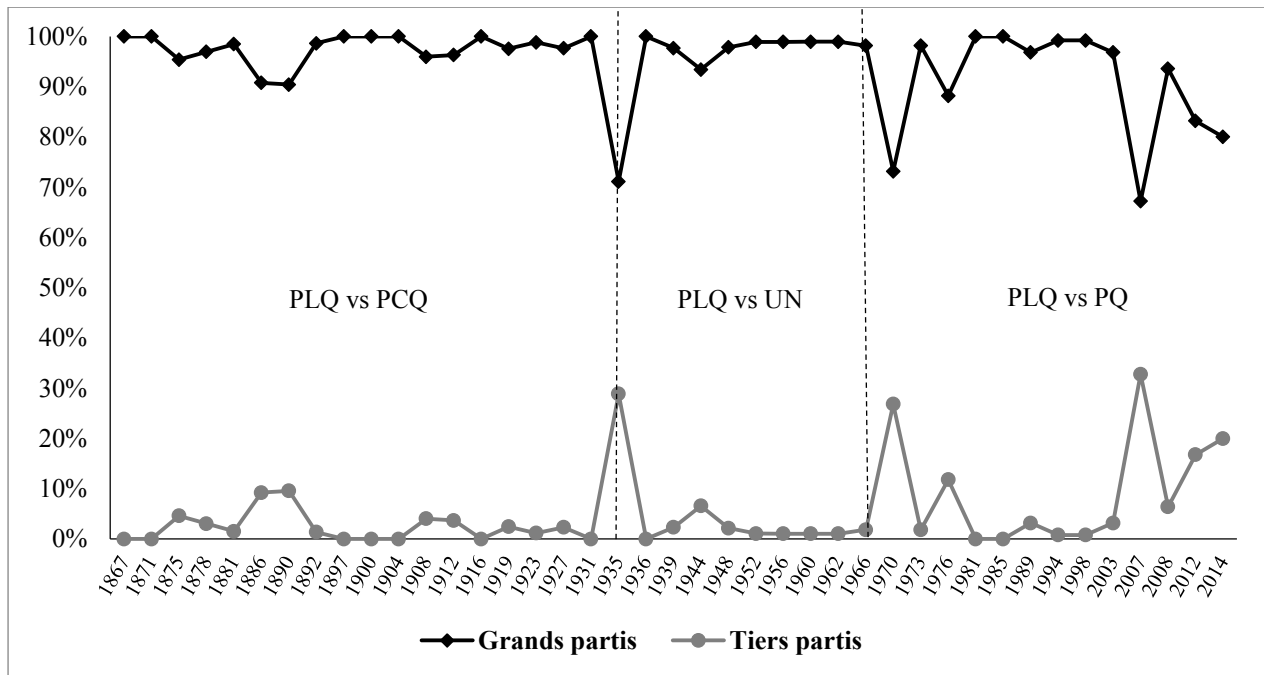


Figure 2.6 – Pourcentage des sièges obtenus par les grands partis versus les tiers partis

L'analyse des suffrages et des sièges obtenus par les partis politiques n'a pas permis de cerner complètement la volatilité électorale, mais plusieurs indices permettent de croire en une hausse de cette volatilité, notamment lors des élections de réaligement, et depuis 1970. Un bon nombre d'observations permettent donc de conclure cette partie :

- La part des suffrages obtenus par les tiers partis depuis 1867 est tendanciellement en augmentation, et cette augmentation est beaucoup plus accentuée depuis le scrutin de 1970;
 - Depuis l'élection de 1981 où le PLQ et le PQ ont récolté 95,33% des suffrages, la part récoltée par les grands partis a dramatiquement chuté pour se situer à 66,90% aujourd'hui.
- Dû à notre mode de scrutin qui favorise les grands partis, bien que le pourcentage des votes aux tiers partis augmente, le nombre de sièges n'augmente pas tout aussi rapidement;
 - Une grande volatilité électorale au niveau des suffrages obtenus ne représente pas nécessairement une grande volatilité électorale au niveau des députés qui siégeront à l'Assemblée législative.

2.1.2 La variation des résultats électoraux

À la suite de la comparaison des résultats bruts en termes de suffrages et de sièges obtenus, nous allons à présent analyser les variations de ces résultats à l'aide d'indices. Nous démontrerons à nouveau que l'intervalle électoral situé entre 1970 et 2014 a quelque chose de bien particulier qui demande une analyse beaucoup plus approfondie par rapport aux deux autres.

La variation des suffrages et des sièges obtenus par tous les partis a été mesurée, et les résultats sont présentés aux tableaux 2.1 et 2.2. Les grands et tiers partis ont été regroupés ensemble, selon chacune des périodes, afin de démontrer si la volatilité électorale profite ou non aux tiers partis, tous partis confondus. Comme l'a fait auparavant Sniderman et al. (1974), les tableaux illustrent, pour les deux groupes et pour chaque période : la moyenne des suffrages (et du pourcentage des sièges) obtenus, l'écart-type des résultats obtenus à chacune des élections, et enfin, la moyenne des variations entre chaque élection. Avec la scissure de tous les partis en deux groupes, il devient évident que l'écart-type et la variation de la moyenne sont identiques pour les deux groupes puisque le gain de l'un équivaut à la perte de l'autre (en valeur absolue).

Tableau 2.1 – Variation des suffrages obtenus, 1867 à 2014

	1867-1935			1936-1966			1970-2014		
	Moyenne	É-T	Moy. Var.	Moyenne	É-T	Moy. Var.	Moyenne	É-T	Moy. Var.
Grands partis	89,73%	9,05%	8,50%	92,82%	6,03%	5,42%	79,40%	11,77%	9,49%
Tiers partis	10,27%			7,18%			20,60%		

Tableau 2.2 – Variation des sièges obtenus, 1867 à 2014

	1867-1935			1936-1966			1970-2014		
	Moyenne	É-T	Moy. Var.	Moyenne	É-T	Moy. Var.	Moyenne	É-T	Moy. Var.
Grands partis	96%	6,74%	3,87%	98%	1,89%	4,65%	90%	11,15%	11,50%
Tiers partis	4%			2%			10%		

Quelles sont les preuves empiriques auxquelles on peut souscrire suite à la lecture de ces tableaux? Ces résultats en révèlent deux. D'abord, l'examen des moyennes montre clairement que les grands partis ont perdu du terrain durant la dernière période. Au niveau des suffrages obtenus, alors que la moyenne était de 89,73% entre 1867 et 1935, et de 92,82% entre 1936 à 1966, elle se situe dorénavant à 79,40% dans la période actuelle. C'est un recul d'au moins 10% par rapport aux deux périodes précédentes. Au niveau des sièges, la même tendance est observable, mais à plus petite échelle : alors que les grands partis ont récolté respectivement en moyenne 96% et 98% des sièges durant les deux premières périodes, leur moyenne est passée à 90%, soit une perte de 6 et 8 points. Ces observations concordent avec les conclusions de la partie précédente (2.1.1). Ensuite, les deux mesures de variation (l'écart-type et la moyenne des variations entre deux scrutins) révèlent qu'il existe une plus forte volatilité durant la dernière période. Au niveau des suffrages obtenus, l'écart-type des résultats des scrutins situés entre 1970 et 2014 (11,77%) est supérieur de 2,72% à la première période et de 5,74% à la deuxième. Au niveau des sièges, l'écart-type des scrutins de 1970 à 2014 (11,15%) est supérieur de 4,41% à la première période et de 9,26% à la deuxième. Ces résultats permettent de faire un parallèle avec les observations faites précédemment concernant la période 1936-1966. Ainsi, ce chapitre de l'histoire électorale du Québec est symbolisé par une domination des grands partis (UN et PLQ) pour les raisons suivantes :

- ils ont obtenu en moyenne plus de suffrages et de sièges que durant toute autre période (92,82% des voix et 98% de la représentation parlementaire);
- les variations des résultats sont beaucoup moins prononcées (une variation des suffrages de 6,03% et des sièges de 1,89%), tout autant que la moyenne des variations entre les scrutins (5,42% pour les voix et 4,65% pour les sièges) démontrant ainsi une stabilité accrue du vote envers ces deux organisations politiques.

À l'aide de tous les constats effectués jusqu'à maintenant, la première hypothèse de ce mémoire tend à être confirmée : on observe une plus grande volatilité électorale depuis l'élection générale de 1970 et ce sont les tiers partis qui en sont les principaux bénéficiaires. Toutefois, une dernière analyse s'impose, soit la mesure de la volatilité électorale à l'aide de l'indice créé par Pedersen en 1979.

2.1.3 L'indice de volatilité de Pedersen

Tel que mentionné au chapitre 1, Mogens Pedersen développa en 1979 un indice qui mesure la volatilité électorale sur plusieurs scrutins. Cette mesure permet d'examiner les performances globales de chacun des partis d'une élection à l'autre. L'utilisation de cet indice permettra d'effectuer une analyse beaucoup plus précise, de tous les scrutins, en comparaison des méthodes de calculs pratiquées jusqu'à maintenant. L'examen «des tendances³² nationales indique si la position relative des partis est constante ou si elle fluctue³³». Bien que cet indice comporte certaines déficiences, il est reconnu et fut utilisé par plusieurs auteurs (voir le chapitre précédent). À notre connaissance, aucun auteur n'a utilisé cet indice pour mesurer la volatilité électorale au Québec : les auteurs qui se sont intéressés aux résultats électoraux au Québec ont eu tendance à évaluer les résultats de la même manière que les parties 1 et 2 de cette section (2.1.1 et 2.1.2). C'est pour cette raison qu'il est proposé de mettre en contexte la volatilité électorale à l'aide de cet indice en comparant les résultats acquis avec ceux des parties précédentes. Puisqu'il s'agit également d'une mesure de la variation du vote populaire mérité par les différents partis entre chacune des élections, les résultats devraient être similaires à ceux de la sous-section 2.1.2.

Avant d'entreprendre le calcul de l'indice, un aspect technique doit être traité, soit les fusions et la création de nouveaux partis. Dans la plupart des systèmes partisans occidentaux, et c'est également le cas au Québec, on assiste à des fusions et à la création de nouveaux partis politiques. Selon Sikk (2001), lors d'une analyse de la volatilité électorale d'un système partisan, il existe trois approches envisageables pour traiter cette question. La première consiste à considérer les partis qui fusionnent comme un seul parti lors des élections où ils étaient deux entités. La seconde est de considérer, comme étant la nouvelle entité créée, le parti qui a obtenu la plus grande part des votes lors du (ou des) scrutin où les deux (ou trois) organisations étaient en compétition. L'autre (ou les autres) parti est catégorisé comme une entité à part entière. Enfin, la troisième façon est de considérer tous les partis comme des entités opposées. Afin de prendre une bonne décision, «l'évolution historique des partis au niveau individuel doit faire partie d'une attention toute particulière³⁴». La littérature sur l'évolution des partis politiques au Québec est vaste, ce qui a rendu la tâche décisionnelle plus facile. Les décisions qui ont été rendues à ce

³² Traduction libre de patterns.

³³ Pedersen, «The dynamics of European party systems: changing patterns of electoral volatility», 6.

³⁴ Traduction libre de Sikk, Allan, *Stabilisation of Post-Communist Party Systems*, M. A., University of Tartu, 2001, 24.

propos ont déjà été discutées précédemment. Rappelons simplement que nous avons considéré l'ALN, le PCQ et l'UN comme étant trois entités différentes. L'erreur aurait été de considérer que les électeurs supportant à la fois le PCQ et l'ALN auraient tous supporté l'UN par la suite, ce qui n'est pas évident à démontrer. Il faut donc s'attendre à un indice de volatilité élevé lors des élections de 1935 et de 1936, car les variations positives et négatives des partis qui ont disparu, jumelées à la création d'un nouveau parti, sont prises en considération dans le calcul. C'est aussi le cas en ce qui concerne le PQ, le RIN et le RN : l'indice risque d'être élevé lors des scrutins de 1966 et 1970. Enfin, le mariage UFP-QS et ADQ-CAQ a été traité comme un seul parti. Dans ces deux cas, il est beaucoup plus évident que ces entités soient sensiblement les mêmes, tant au niveau de l'électorat que de l'organisation.

Ceci étant dit, il est temps de passer à l'analyse de la volatilité à l'aide de l'indice de Pedersen représenté à la figure 2.7. L'analyse s'effectuera en deux temps: d'abord, par l'identification des scrutins où la volatilité est particulièrement élevée, suivie par l'évaluation des tendances à long terme en effectuant une comparaison entre les périodes.

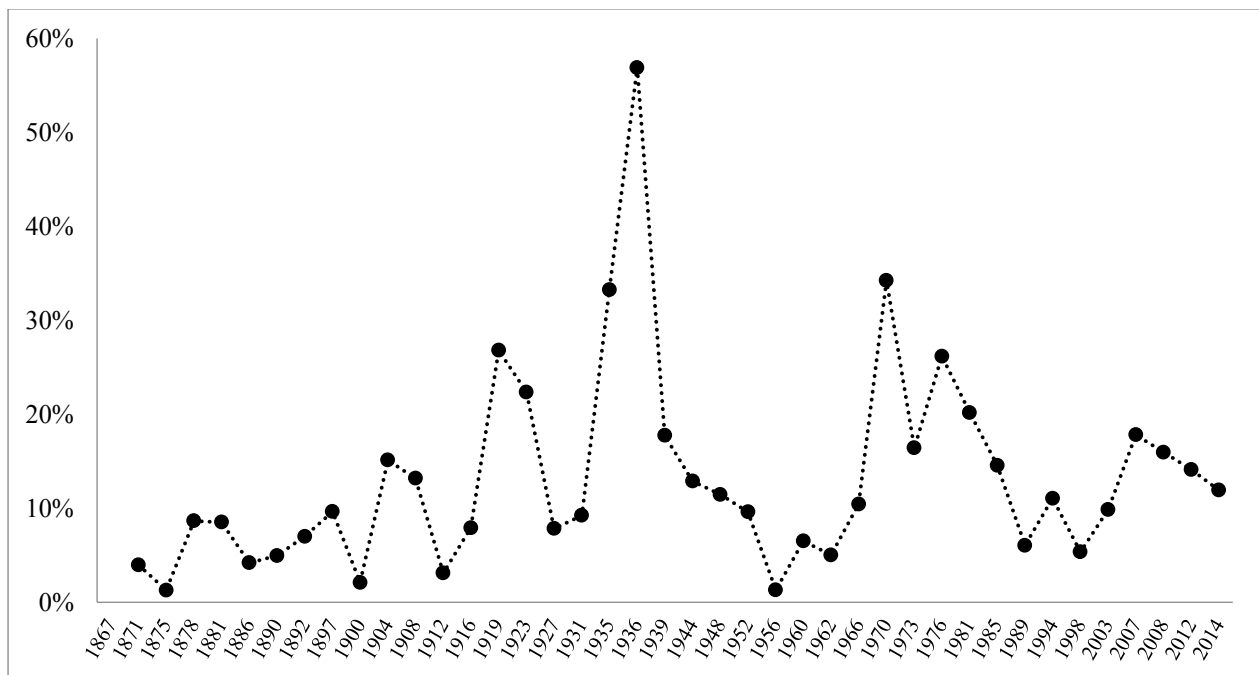


Figure 2.7 – Volatilité électorale au Québec selon la formule de Pedersen de 1867 à 2014

Cinq scrutins ou duo de scrutins affichent un taux de volatilité particulièrement élevé : 1919-1923, 1935-1936, 1970, 1976, et dans une certaine mesure le scrutin de 2007. Sans surprise, les scrutins débutant la deuxième et la troisième période (1936 et 1970) obtiennent les taux de volatilité les plus élevés (56,88% pour 1936 et 34,24% en 1970) : ceci confirme à nouveau la périodicité du système partisan québécois de Pelletier (2009). Lors des scrutins de 1935 et 1936, il est tout à fait normal de retrouver deux scrutins successifs où le taux de volatilité est élevé. Le premier émane d'un délaissement massif des électeurs envers le PCQ (une baisse de 25,19% des appuis) associé à un autre mouvement de l'électorat qui vogue vers une nouvelle option (l'ALN enregistre un gain net de 30,06%). Quant au deuxième, le résultat représente la fin du PCQ (la variation enregistrée est alors une baisse de 18,35%) et de l'ALN (une variation négative de 30,06%), ainsi que l'arrivée glorieuse de l'UN (une variation positive de 56,88%). Naturellement, lorsque les électeurs choisissent massivement une option différente lors d'une première élection, et qu'ils retournent à nouveau complètement leur chemise (que ce soit un retour vers l'option délaissée lors du premier scrutin ou encore une toute nouvelle option) lors de l'élection suivante, s'ensuit une grande volatilité électorale lors de deux scrutins consécutifs. C'est également ce qui s'est passé lors du duo d'élection 1919-1923 : une grande perte en 1919 pour le PCQ (18,13%) associée à des gains appréciables des tiers partis (26,79%) (grâce à la performance des LI et du PO), et un retour en force du PCQ (gain de 22,36%) au détriment des tiers partis (perte de 21,97%) dès l'élection suivante. Concernant le scrutin de 1976, plusieurs mouvements de l'électorat durant cette élection lui confèrent un indice de 26,17%. Le PLQ y enregistra d'abord la plus grande variation de son histoire, une diminution des appuis de 20,88%. L'UN refit surface avec une hausse de 13,28%. Ensuite, le PQ augmenta ses appuis de 11,15%, et enfin, le RC perdit 5,29%. Lors du scrutin de 2007 (qui totalise un indice de 17,80%), rappelons-nous l'émergence soudaine de l'ADQ (variation positive de 12,66%) et les pertes appréciables du PLQ (12,91%) et du PQ (4,90%). C'est sans compter sur les gains de moindre envergure comme ceux de QS (2,58%) et des autres partis (2,57%). Le scrutin de 1970 est quelque peu différent puisque s'ensuivit aux grands changements opérés au système partisan cette année-là (l'UN qui enregistre une baisse de 21,17% et les deux nouveaux joueurs, le PQ et le RC, qui enregistrent respectivement 23,06% et 11,19% lors de leur première expérience électorale) une continuité des intentions de vote envers les mêmes partis au scrutin suivant. C'est-à-dire qu'il n'y a pas eu de création ou d'abdication au niveau des partis en 1973 par rapport à l'élection précédente. L'indice de Pedersen réussit donc très bien à cerner les élections où une grande partie de l'électorat a

changé d'opinion par rapport à leur choix précédent. Ce qu'il reste à savoir c'est si l'indice permet également de déterminer que la période actuelle, tout comme il a été démontré précédemment, en est une où l'on observe une plus grande volatilité.

Afin d'effectuer un comparatif, le tableau 2.3 indique la moyenne calculée des indices (par périodes observées). On constate que la moyenne est de 10,50% pour la première période, 14,65% pour la seconde, et 15,67% pour la dernière. L'indice de Pedersen indique donc une volatilité électorale plus importante durant la dernière période en comparaison des deux autres. Tout ceci concorde avec les observations précédentes. Néanmoins, la valeur obtenue lors de la seconde période détonne quelque peu des observations antérieures. Alors que les variations des résultats électoraux sont peu prononcées, la moyenne des indices de la deuxième période est plus élevée que celle de la première période (une différence de 4,15%), et tout près de la dernière (une différence de 1,02%). Certaines explications s'imposent! D'abord, la valeur du scrutin de 1936 est la plus élevée du groupe (22,63% plus haute que la seconde plus élevée) : elle gonfle à elle seule la moyenne de l'indice pour cette période. Également, une nuance existe entre les deux techniques utilisées. L'indice de Pedersen est un calcul qui considère la variation de tous les partis, alors que dans la sous-section 2.1.2, seule la variation des grands partis a été considérée, sans prendre en compte les changements qui s'étaient opérés dans le système partisan (disparition du PCQ au profit de l'UN). Donc, il existe bel et bien une grande volatilité électorale dans la période située entre 1936 et 1966, notamment à cause du changement de garde rapide de l'un des grands partis au pouvoir. Toutefois, en excluant ce scrutin bien particulier, la moyenne n'est que de 9,37%, démontrant ainsi une plus grande stabilité pour le reste de la période que durant toute autre période observée.

Tableau 2.3 – Moyenne de l'indice de Pedersen selon les périodes observées, 1867-2014

Période	1867-1935	1936-1966	1970-2014
Moyenne	10,50%	14,65%	15,67%

Pour terminer, le lecteur attentif a possiblement remarqué certaines similitudes entre la deuxième et la troisième période de la figure 2.7. Il s'agit de deux périodes qui débutent avec une grande volatilité due à la disparition/perte des appuis de l'un des grands partis, qui s'ensuit d'un affaissement de la volatilité. Il est ensuite possible d'observer une légère augmentation de la

volatilité vers la fin de la deuxième période qui mène à l'élection de réalignement de 1970, ainsi qu'une autre à la fin de la dernière période qui mène à aujourd'hui. Ce même lecteur remarquera toutefois une différence éloquente : la volatilité demeure plus élevée suite à son affaissement au cours de la dernière période. Elle atteint un creux historique à 1,30% durant la deuxième période en 1956 : il s'agit de la seconde plus petite mesure de la volatilité après le scrutin de 1875 qui enregistre un indice de 1,28%. Dans la dernière période, elle se stabilise à 6,04% en 1989 avant d'effectuer une remontée. Ainsi, la volatilité électorale est plus élevée durant la fin de la dernière période qu'à la fin de la deuxième. Il ne s'agit donc pas du même cas de figure : bien que semblable au préalable, les valeurs sur l'axe des ordonnées ne sont pas d'une même amplitude.

Concluons cette partie brièvement avec les constats principaux de cette section: à l'aide de trois méthodes différentes, il a été démontré que la volatilité électorale est plus élevée depuis 1970 et qu'elle favorise les tiers partis. Bien qu'il y ait toujours eu une bonne part de volatilité durant les scrutins précédents, les données observées portent à croire qu'il s'agissait surtout de transfert entre les deux grands partis puisque ces derniers conservaient une bonne part des suffrages, et surtout, des sièges obtenus. Également, l'observation des deux dernières périodes confirme que nous devons effectuer une analyse plus détaillée afin de comprendre les phénomènes de la période 1970-2014.

2.2 La période spécifique : 1970 à 2014

L'examen de l'évolution du binôme PQ-PLQ durant la période comprise entre 1970 et aujourd'hui révèle que le PLQ a remporté la majorité des scrutins (8) jusqu'à maintenant, mais que le PQ n'est pas loin derrière, car il a remporté les cinq autres élections. L'examen signale aussi une alternance du pouvoir durant cette période (généralement deux mandats consécutifs) entre ces deux grands partis (tableau 2.4).

Tableau 2.4 – Partis portés au pouvoir lors des scrutins de 1970 à 2014

Scrutin	1970	1973	1976	1981	1985	1989	1994	1998	2003	2007	2008	2012	2014
Parti au pouvoir	PLQ		PQ		PLQ		PQ		PLQ			PQ	PLQ

Or, depuis l'élection de 1981 où le PLQ et le PQ ont récolté leur plus grande part de suffrages avec 95,33% des voix, cette récolte a dramatiquement chuté pour se situer à 66,90% aujourd'hui. Depuis 1994, ce pourcentage se situe sous la barre des 90%. De l'unique siège occupé par un tiers parti cette année-là (celui de Mario Dumont, le chef de l'ADQ), l'Assemblée nationale peut maintenant compter sur 25 députés provenant de tiers partis. Bien plus, en 2007, ce sont 41 sièges qui furent en possession de l'ADQ avec en prime le titre de l'opposition officielle : du jamais vu depuis l'élection générale de 1935 lorsque l'Action libérale nationale (ALN) devint l'opposition officielle aux dépens du PCQ. Les Québécois ont pu également compter sur deux autres événements inhabituels, soit l'élection de deux gouvernements minoritaires en 2007 et 2012. L'unique gouvernement minoritaire depuis la Confédération avait été celui créé suivant l'élection générale de 1878.

Le nouveau paysage politique apparu en 1970 est donc particulièrement différent des autres. D'ailleurs, les analyses effectuées jusqu'à maintenant l'ont démontré. Nous proposons donc une analyse plus en profondeur de cette période afin de comprendre plus en détails ce qui s'est passé. Pour ce faire, nous allons effectuer les mêmes analyses que celles effectuées sur la période 1867-2014, mais cette fois-ci selon les quatre périodes de Godbout (2013) : la première de 1970 à 1976, la deuxième de 1981 à 1989, la troisième de 1994 à 2003, et enfin, la dernière de 2007 à 2014.

2.2.1 Suffrages obtenus et pourcentage de sièges

À propos des suffrages et des sièges, quatre éléments se dégagent de l'observation des figures 2.8 et 2.9. Premièrement, deux partis qui ont récolté une bonne part des suffrages et des sièges durant leur existence disparaissent durant la deuxième période (1981-1989). Il s'agit d'abord du RC qui connut un bon départ en 1970 avec 11,19% des voix et 12 sièges, mais qui obtint une diminution progressive de ses appuis par la suite avec 4,63% des voix et un seul siège à sa dernière campagne en 1976. C'est également le cas pour l'UN qui fut l'un des deux grands partis dans la période 1936-1966, mais qui récolta un maigre 4% des voix lors de sa dernière campagne en 1981. Deuxièmement, à la fin de la deuxième période (en 1989), les deux figures démontrent une légère augmentation des appuis et des sièges des autres partis. Il s'agit de l'apparition éphémère du Parti Égalité qui récolta 3,69% des voix et fit élire quatre députés : la concentration des candidats dans des circonscriptions montréalaises anglophones leur ont permis de remporter ces

sièges malgré un résultat provincial peu élevé. Troisièmement, à partir du scrutin de 1994 (les deux dernières périodes), on observe une diminution des suffrages du PLQ et du PQ et une lente progression des voix de l'ADQ, et un peu plus tard, de QS. Pourtant, ce n'est qu'à partir de 2007 (lors de la dernière période) que la part des sièges des tiers partis devient significative.

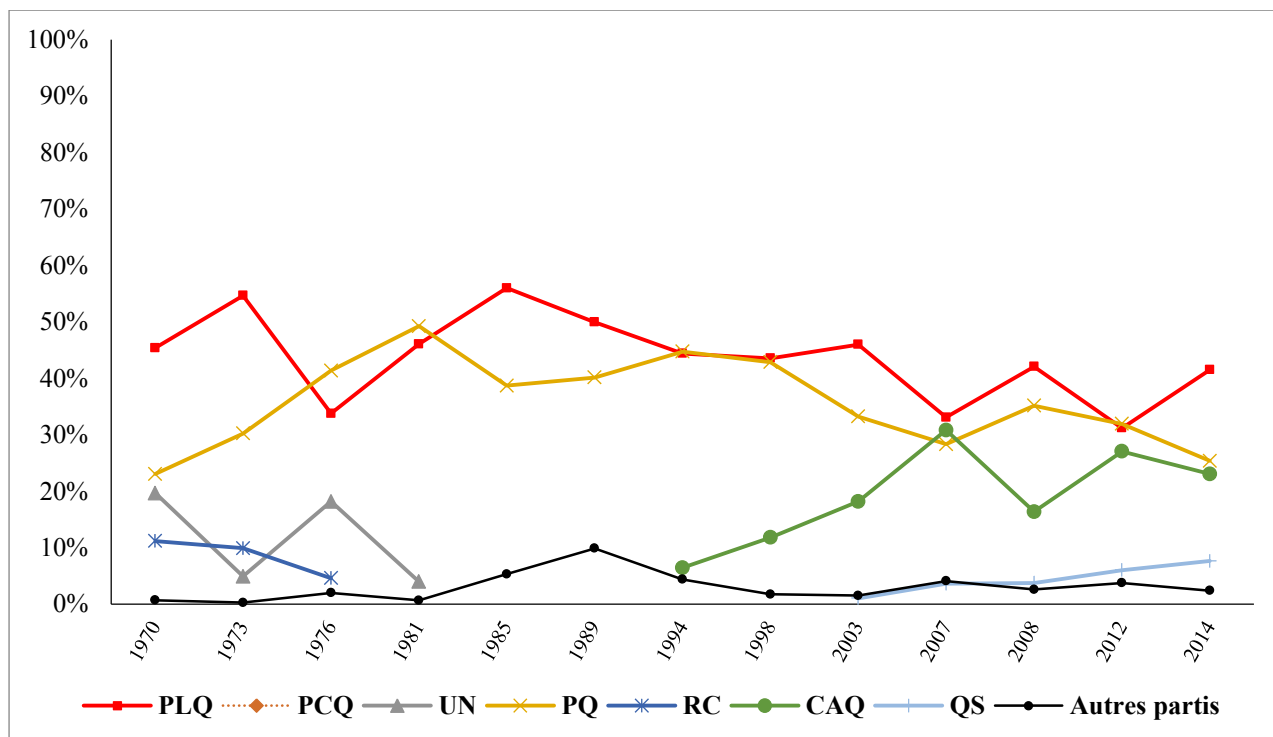


Figure 2.8 – Résultats électoraux des partis politiques au Québec de 1970 à 2014

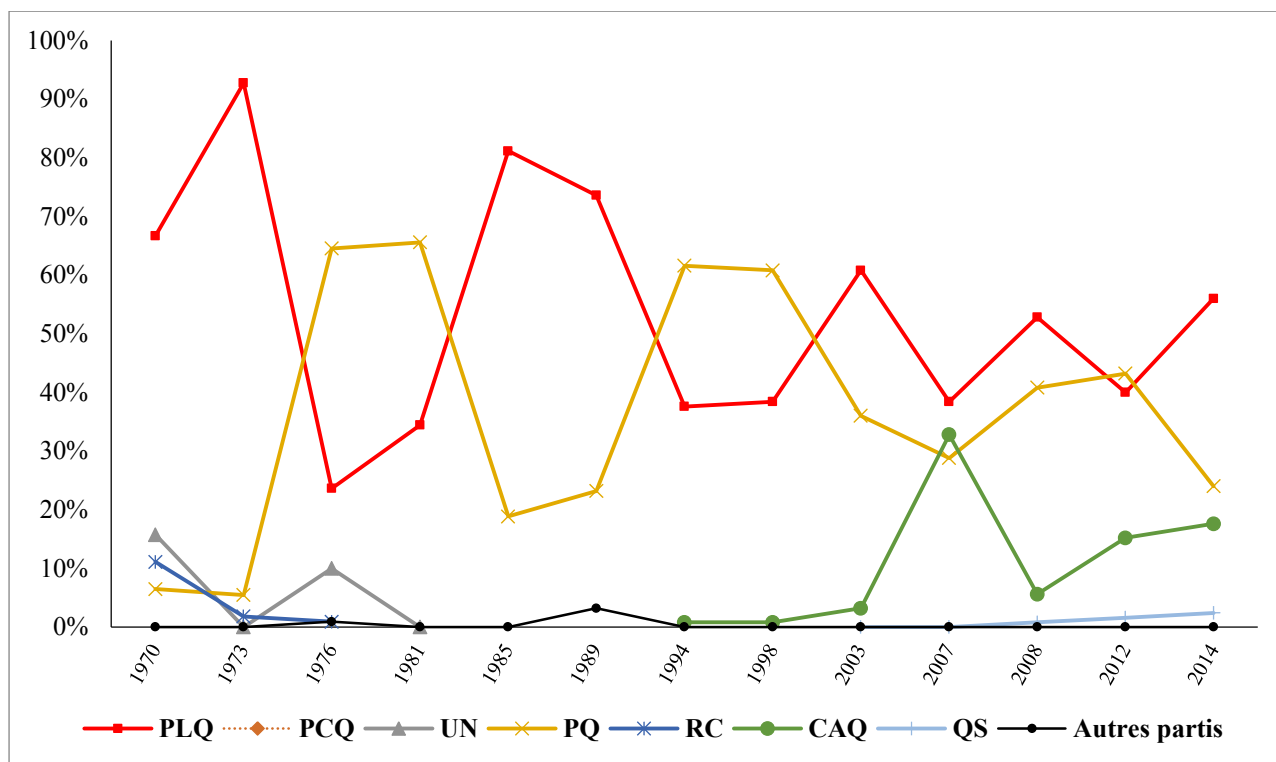


Figure 2.9– Pourcentage des sièges des partis politiques au Québec de 1970 à 2014

Enfin, le seul parti qui gagne davantage d'appuis d'une élection à l'autre est QS³⁵. Il s'avère que la progression de QS est surtout située sur l'île de Montréal où ce parti a remporté ses trois sièges détenus actuellement (son premier siège a été remporté lors de l'élection de 2008, soit dans la dernière période observée dans cette partie). QS est également en excellente position pour remporter deux sièges supplémentaires dans des circonscriptions limitrophes lors de la prochaine élection si cette tendance se poursuit : dans Hochelaga-Maisonneuve (2^e en 2012 avec un résultat de 23,69% et 2^e en 2014 avec 30,57% des voix), et dans Laurier-Dorion (3^e en 2012 avec un résultat de 24,33% et 2^e en 2014 avec 27,69% des appuis).

2.2.2 La variation des résultats électoraux

Lors de la lecture de la variation des suffrages et des sièges obtenus (tableau 2.5 et 2.6), on remarque deux éléments.

³⁵ Cette observation est en contradiction avec Godbout (2013) où il affirmait qu'une seule formation avait connu une augmentation de ses appuis, soit la Coalition Avenir Québec (voir le chapitre 1).

Tableau 2.5 – Variation des suffrages obtenus, 1970 à 2014

	Moyenne	Écart-Type	Moy. Var.	Moyenne	Écart-Type	Moy. Var.
	1970-1976			1981-1989		
Grands partis	76,16%	8,25%	15,26%	93,38%	2,84%	8,47%
Tiers partis	23,84%			6,62%		
	1994-2003			2007-2014		
Grands partis	84,94%	5,12%	3,63%	67,18%	7,09%	12,87%
Tiers partis	15,06%			32,82%		

Tableau 2.6 – Variation des sièges obtenus, 1970 à 2014

	Moyenne	Écart-Type	Moy. Var.	Moyenne	Écart-Type	Moy. Var.
	1970-1976			1981-1989		
Grands partis	87%	8,25%	12,60%	99%	1,85%	5,01%
Tiers partis	13%			1%		
	1994-2003			2007-2014		
Grands partis	98%	1,39%	1,60%	81%	10,88%	17,40%
Tiers partis	2%			19%		

Au premier chef, les deux périodes centrales indiquent une domination des grands partis : celle de 1981-1989 où les «grands» récoltent 93,38% des suffrages pour 99% des sièges, et dans une moindre mesure, celle de 1994-2003 où ils amassent 84,94% des voix pour un total de 98% des

sièges. En contraste, les résultats soulignent une grande variation durant la première et la dernière période. On y observe une grande volatilité (moyenne des variations), une variation des résultats beaucoup plus importante (écart-type), et une moyenne des suffrages et des sièges qui favorisent les tiers partis.

2.2.3 L'indice de volatilité de Pedersen

La figure 2.10 reprend l'indice de volatilité de Pedersen calculé précédemment, mais cette fois-ci depuis 1970. Un premier regard donne nettement l'impression que la volatilité est en baisse depuis 1970. Toutefois, les valeurs moyennes (tableau 2.7) aident à comprendre les changements effectués dans chacune des périodes : une grande volatilité dans la première due aux changements de garde (PQ vs UN); une diminution progressive dans la deuxième caractérisée par la consolidation des appuis aux deux grands partis, une période de changement à petite échelle dans la troisième, et enfin, une accélération des transferts de vote entre les partis. Cette dernière est caractérisée par quatre scrutins consécutifs où la volatilité est relativement stable (entre 17,80% et 11,92%) à chaque scrutin. Ces résultats apportent un certain appui en ce qui concerne l'existence de changements d'une certaine importance dans la dernière période, sans toutefois renseigner sur la nature de ceux-ci.

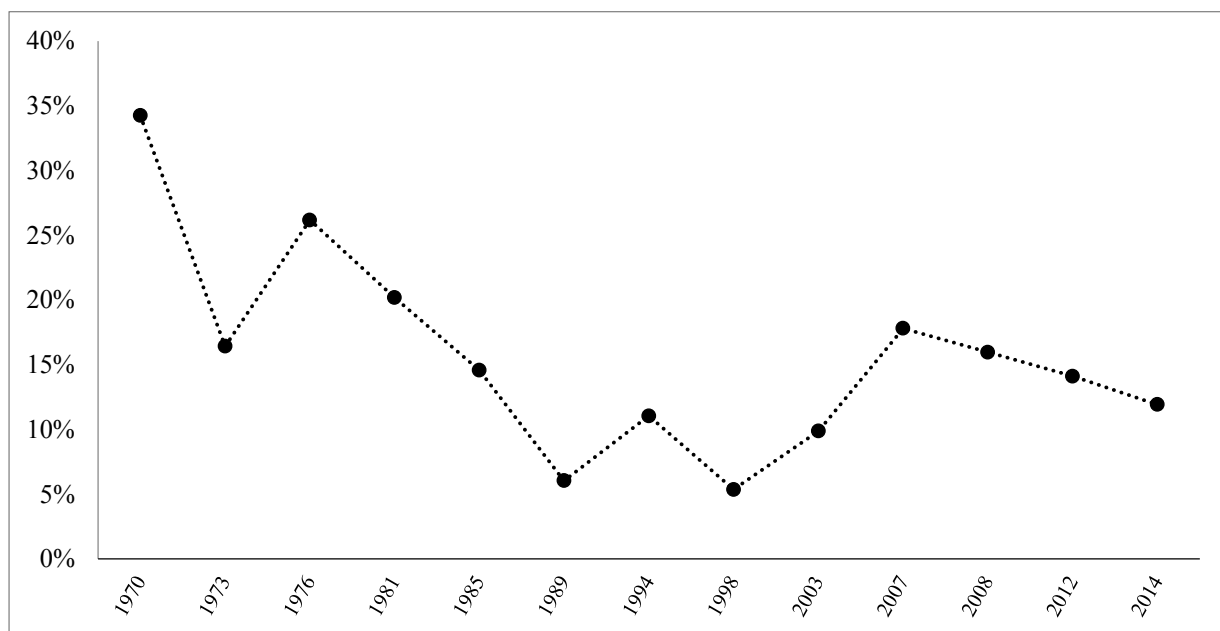


Figure 2.10 – Volatilité électorale au Québec selon la formule de Pedersen de 1970 à 2014

Tableau 2.7 – Moyenne de l'indice de Pedersen selon les périodes observées, 1970-2014

Période	1970-1976	1981-1989	1994-2003	2007-2014
Moyenne	25,61%	13,60%	8,76%	14,95%

En mettant en relation ces observations avec le tableau 2.8, le lecteur comprendra aisément la justification d'une analyse à l'aide de données désagrégées entre les scrutins de 2007 et 2014. Ces derniers scrutins annoncent un certain brassage, non linéaire, des transferts de vote entre les différents partis. Bien que la montée de QS soit constante (quoique d'une très faible amplitude), la fluctuation des appuis aux trois principaux partis de cette période (PLQ, PQ et ADQ-CAQ) fait figure de montagne russe.

Tableau 2.8 – Fluctuation des appuis aux 4 principaux partis, 2007-2014

Partis Scrutin	PLQ	PQ	ADQ-CAQ	QS
2007	33,08%	28,35%	30,84%	3,64%
2008	42,08% (+ 9,00%)	35,17% (+ 6,82%)	16,37% (- 14,47%)	3,78% (+ 0,14%)
2012	31,20% (- 10,88%)	31,95% (- 3,22%)	27,05% (+ 10,68%)	6,03% (+ 2,25%)
2014	41,52% (+ 10,32%)	25,38% (- 6,57%)	23,05% (- 4,00%)	7,63% (+ 1,60%)

2.3 Conclusion du chapitre

Les analyses effectuées sur les données agrégées dans ce chapitre ont permis de vérifier les trois hypothèses. En réponse à la question initiale (Observe-t-on une plus grande volatilité électorale depuis l'élection générale de 1970 en comparaison avec les scrutins antérieurs?), nous répondons par l'affirmative. Il a été amplement démontré, notamment avec les moyennes de l'indice de Pedersen pour chaque période, que la volatilité électorale est plus prononcée lors de cette période. À la deuxième question (Dans la période comprise entre 1970 et 2014, observe-t-on une plus grande volatilité lors des scrutins de 2007 à 2014?), nous devons répondre que non. Bien que la

volatilité soit forte et continue dans la dernière portion de la période (entre 2007 et 2014), les mesures (à la fois des calculs de la variation et ceux de l'indice de Pedersen) démontrent que les perturbations dans le système partisan québécois ont été beaucoup plus significatives lors du début de la période, soit lors des scrutins de 1970 à 1976. C'est tout à fait normal puisqu'il s'agit clairement d'un cycle de réalignement électoral avec la création d'un nouveau grand parti (PQ), et la descente aux enfers du PCQ qui mènera à sa dissolution au début de la période suivante. Enfin, la moyenne des suffrages et des sièges obtenus par les tiers partis permet de répondre par l'affirmative à la troisième hypothèse : la part occupée par les tiers partis dans la sous-période 2007-2014 est plus élevée que celle de la période entière située entre 1970 et 2014. C'est également le seul moment dans l'histoire où l'on retrouve quatre élections consécutives où les tiers partis récoltent plus de 20% des suffrages. En ajoutant la part récoltée de 2003 (20,76%), c'est un total de cinq scrutins successifs. Dans l'histoire électorale du Québec, nonobstant les cinq dernières élections, les tiers partis n'ont jamais connu deux scrutins consécutifs avec au moins 20% des suffrages. Cette dernière observation justifie une seconde fois un troisième chapitre qui étudiera les mouvements entre les partis à partir de données désagrégées.

Chapitre 3 : Les trajectoires

L'examen des résultats électoraux effectué dans le chapitre précédent a permis de démontrer une forte volatilité électorale dans la période 2007-2014. Les différents indicateurs utilisés ont permis d'illustrer une grande fluctuation des appuis aux partis d'une élection à l'autre, donc de conclure à des mouvements importants, et ces mouvements sont accompagnés d'un appui aux tiers partis sans précédent. Peut-on dire que les électeurs habituellement fidèles aux grands partis migrent vers les tiers? Ou encore, pourrait-on conclure en un effritement des bases partisans des grands partis? Rien n'est aussi sûr.

À chaque rendez-vous électoral, l'électeur est libre d'exprimer sa préférence pour le parti de son choix¹. Si on considère que l'offre des partis politiques, ainsi que les enjeux qui les opposent diffèrent d'une élection à l'autre, il est tout naturellement concevable que durant plusieurs scrutins consécutifs, la même personne puisse exprimer une opinion différente. En d'autres mots, les gens réalisent leur choix électoral au sein d'un faisceau de circonstances individuelles et collectives constamment en changement et qui varient d'une élection à l'autre, ce qui a des répercussions sur leur choix. D'ailleurs, «[l]e changement, loin d'être l'apanage d'un groupe social, est l'un des traits les plus équitablement distribués qui soient²». Les indices utilisés au chapitre précédent ont permis d'examiner ce changement en surface, c'est-à-dire qu'ils ont permis d'estimer approximativement le transfert de vote chez les électeurs, donc d'évaluer le nombre d'électeurs qui ont changé d'opinion d'une élection à l'autre. Les données désagrégées qui seront utilisées dans ce chapitre permettront de préciser ces observations.

Dans ce chapitre, nous chercherons à déterminer si la volatilité individuelle est similaire à la volatilité collective et nous tenterons de répondre à la question suivante : quels sont les mouvements, c'est-à-dire les trajectoires empruntées par les électeurs, à l'intérieur du système partisan dans sa période la plus récente (2007-2014)? Puisqu' «évoluer et changer de point de vue fait partie de la vie³», l'objectif de ce chapitre est de déterminer combien d'électeurs ont changé d'opinion durant cette période et combien sont demeurés campés sur leur position malgré les

¹ Bien que selon notre mode de scrutin il faille choisir l'un des candidats en lice, et non pas le parti politique de notre choix, il est généralement admis que les électeurs choisissent le candidat selon la bannière politique qu'il représente.

² Cloutier, Édouard, Guay, Jean-Herman et Daniel Latouche, *Le virage: l'évolution de l'opinion publique au Québec depuis 1960 ou comment le Québec est devenu souverainiste*, 26.

³ Ce proverbe est attribué à Mohandas Karamchand Gandhi.

changements dans l'espace politique. De plus, ceci permettra d'évaluer la portion d'électeurs toujours fidèles aux mêmes partis, donc de mesurer la solidité des appuis à ces différentes options.

Afin de fournir une réponse des plus complètes, la question principale sera traitée à l'aide de trois questions spécifiques :

- Observe-t-on un nombre plus important d'électeurs stables que d'électeurs mouvants?
- Observe-t-on plus d'électeurs stables chez les grands partis?
- Observe-t-on une plus grande volatilité individuelle que collective?

Précisons que nous pensons pouvoir répondre positivement à ces trois questions. D'abord, malgré la hausse de la volatilité observée au chapitre précédent, la part moyenne des suffrages obtenus par les grands partis (67,18%⁴) durant cette période suggère qu'il existe encore une majorité d'électeurs stables, et que ces derniers appuient davantage les grands partis. Mais également, dû à la faiblesse des indices utilisés précédemment qui ne prennent pas en compte les transferts de vote entre les partis (Bartolini et Mair 1990; Dassonville et Hooghe 2011; Heath 2005)⁵, nous formulons l'hypothèse qu'il existe davantage de mouvements individuels qui ne sont pas reflétés par l'examen des mouvements collectifs.

Le présent chapitre portera un regard sur les choix des électeurs québécois durant les quatre scrutins qui se sont tenus entre 2007 et 2014, et cette observation permettra de déterminer les différentes trajectoires des électeurs. D'abord, il sera nécessaire de préciser davantage le concept de trajectoire. Ensuite, il sera opportun de présenter dans ses moindres détails l'outil d'analyse et enfin, de passer à la présentation et à l'analyse des résultats.

3.1 Logique générale des trajectoires

Précédemment (chapitre 1), le concept de trajectoire a été défini comme étant l'itinéraire (ce qui sous-entend le passage d'un point à un autre) qu'emprunte un électeur au niveau de ses choix

⁴ Voir le chapitre précédent.

⁵ Par exemple, si 10 électeurs s'en vont du parti x au parti y, et que 10 électeurs passent du parti y au parti x, il y a par conséquent du mouvement. Par contre, l'indice indiquera 0 et l'analyse conclura en l'absence de volatilité.

électorales, et à travers une succession de scrutins consécutifs. Il est maintenant temps d'éclaircir davantage ce concept.

Tout d'abord, puisque ce chapitre se consacre aux élections provinciales qui se sont tenues entre 2007 et 2014, l'itinéraire des électeurs est conscrit à l'intérieur de quatre scrutins consécutifs : 2007, 2008, 2012 et 2014. Chacun des électeurs aura donc comme point de départ le ou les choix qu'il a effectués lors du ou des scrutins antérieurs à 2014, et le choix de 2014 constituera la fin de sa trajectoire. En conséquence, tous ont la possibilité d'avoir effectué quatre choix différents au cours de cette période, ce qui risque fort de se traduire par un nombre très élevé de trajectoires. Souvenons-nous que Butler et Stokes (cité dans Grunberg 1989) ont découvert chez un échantillon de 178 électeurs pas moins de 80 comportements électoraux différents sur une période couvrant six scrutins. Il s'avèrerait donc ardu d'analyser toutes les trajectoires individuelles une à une. C'est pourquoi certains regroupements permettront une analyse plus commode tout en répondant efficacement aux questionnements.

3.1.1 Les familles de trajectoire : les stables et les mouvants

Au premier niveau, l'analyse portera sur les deux grandes familles d'électeurs : les stables et les mouvants. Les électeurs stables seront ceux qui auront effectué les mêmes choix lors des quatre scrutins étudiés, tandis que les mouvants seront ceux qui auront, à au moins une reprise, effectué un choix différent des autres lors de cette même période. Ce mémoire reprend ainsi le même vocabulaire et les concepts utilisés par Cloutier, Guay et Latouche (1992). Le terme «stable» est couramment utilisé par les différents auteurs (Heath 2005; Mayer et al. 2000), ce qui n'est pas le cas pour le terme «mouvant». Ce dernier est unique à l'étude québécoise du groupe formé par Cloutier (1992), et on lui préfère habituellement le terme «volatil» (Heath 2005) ou «mobile» (Mayer et al. 2000). Tous ces termes sont des synonymes en soi, le choix s'est arrêté sur le terme «mouvant» pour la simple et bonne raison que ce dernier provient d'une étude québécoise et que la méthodologie de celle-ci a grandement influencé celle utilisée dans ce mémoire.

3.1.2 Les profils

Deuxièmement, à l'intérieur de chacune des deux grandes familles qui seront observées, il y aura une subdivision : les profils. Ces derniers permettront d'approfondir les caractéristiques des électeurs fidèles aux grands partis versus ceux qui votent pour les tiers partis.

Dans la famille des électeurs stables, les deux profils seront :

Profil 1 - l'électeur stable qui a toujours appuyé le même grand parti;

Profil 2 – l'électeur stable qui a toujours appuyé un tiers parti.

Dans la famille des électeurs mouvants, les deux profils seront :

Profil 3 - l'électeur mobile, mais qui toujours appuyé l'un des deux grands partis (ceci implique la mobilité de l'électeur, mais toujours entre les deux grands partis);

Profil 4 - l'électeur mobile qui au cours de la trajectoire étudiée a fait le choix d'un tiers parti.

3.2 L'outil d'analyse

3.2.1 La méthode

L'objectif étant de déterminer la part des électeurs dans chacune des familles, et par la suite dans chacun des profils, la construction des trajectoires nécessite le suivi des individus au fil du temps. L'analyse de tous les bulletins de vote, lors des quatre élections visées, permettrait d'obtenir un portrait exact de la réalité. Il faudrait en plus être en mesure d'associer chacun de ces bulletins aux individus qui les ont déposés dans l'urne. Bien sûr, tout ceci n'est pas possible. Gardons donc en tête que les résultats des analyses ne seront qu'un reflet imparfait de la réalité. Il existe toutefois des procédés qui permettent d'estimer le changement et de s'approcher tout près de cette réalité. L'un de ces procédés est l'enquête longitudinale (ou le panel). C'est d'ailleurs ce dernier qui a été retenu par Cloutier, Guay et Latouche (1992) pour mesurer la dynamique du changement de l'opinion constitutionnelle au Québec, ainsi que par Muxel (2007) afin de déterminer les trajectoires des électeurs lors des présidentielles françaises. En plus de pouvoir

observer l'évolution du groupe, cette méthode permet d'établir, de façon précise, les changements d'opinion au niveau individuel, puisque les mêmes questions sont posées aux mêmes individus à différents intervalles. Ainsi, cette méthode semble la plus adéquate pour observer les changements au niveau du choix des électeurs entre le scrutin de 2007 et celui de 2014. Étant donné que l'analyse souhaitée a débuté avec les choix électoraux de 2007, il aurait donc fallu entreprendre la collecte de données dès le scrutin de 2007, ou d'être en mesure d'accéder à une base de données qui aurait compilé ces informations. Malheureusement, ce projet a été entrepris bien après 2007 et, à notre connaissance, aucune étude longitudinale a compilé les choix électoraux des Québécois pour les scrutins de 2007 à 2014 (ou du moins, aucune de ces données n'a été rendue publique).

Heureusement, il existe un dérivé du panel qui permet de recueillir les choix des électeurs, même ultérieurement aux scrutins désirés. Il s'agit d'un outil de collecte de l'information fondée sur le souvenir des répondants. Il est alors possible lors d'un sondage de questionner une seule fois un échantillon d'électeur, et par exemple, de combiner des questions sur leur choix lors d'élections antérieures (vote déclaré), à des questions sur le scrutin à venir (intention de vote). Cette méthode a d'ailleurs été utilisée par Mayer et al. (2000) pour évaluer les trajectoires des électeurs français entre 1993 et 1995. Elle a bien sûr certaines limites qu'il est nécessaire d'énoncer avant d'aller plus loin, car l'analyse des résultats devra prendre celles-ci en considération.

Selon un recensement des études portant sur la fiabilité de cet outil de collecte de l'information, Dex (1995) stipula que les erreurs potentielles pouvaient être classées en trois catégories : les trous de mémoire, les souvenirs mal classés, et les erreurs temporelles. En ce qui concerne les erreurs reliées au temps, il y aurait un effet de la longueur de la période écoulée sur la fiabilité du souvenir. L'auteur précisa que les événements produits récemment sont mieux mémorisés, mais que le dépérissement des souvenirs n'est pas directement proportionnel avec le temps. De plus, l'impact des événements sur la personne (l'importance que celle-ci accorde au souvenir) aurait une influence sur sa mémoire. Enfin, l'étude conclut que l'on peut réduire les erreurs potentielles si l'on délimite la période (en limitant la période à quelques années), en aidant la mémoire du répondant en donnant des indices et des repères, et en ordonnant la séquence des questions d'une façon chronologique. Weir (1975) s'est également intéressé à la fiabilité des souvenirs chez les électeurs américains. Cette recherche, où l'on questionna les individus quatre ans après l'évènement, a démontré un taux d'erreur des répondants avoisinant les 15%. L'auteur a

également démontré que les participants, qui avaient répondu de manière incorrecte, avaient tendance à favoriser le gagnant de l'élection au détriment de leur choix réel. Himmelweit et al. (1978) tentèrent également de mesurer la fiabilité de la mémoire chez les électeurs britanniques, cette fois-ci sur une période de huit ans, couvrant trois élections. Les résultats de cette étude ont démontré un taux d'erreur de 16%. Ces auteurs ont également conclu que les données recueillies étaient de meilleure qualité lorsque les répondants votaient pour l'un des trois grands partis. Dans une étude norvégienne, Waldahl et Aardal (2000) ont quant à eux estimé que le taux d'erreur de ce procédé avait augmenté depuis les années 1970. Alors que le taux avoisinait 15% au début de la décennie 70, il se situait à environ 25% à la fin des années 1990. Ils démontrèrent d'abord que les électeurs avaient tendance à ne plus se rappeler correctement leur comportement électoral antérieur lorsque ce dernier était différent de celui actuel : les électeurs stables répondirent congrûment à plus de 93%, alors que le taux de bonnes réponses des mouvants ne fut que de 60%. Ils conclurent que la principale source d'erreur chez les mouvants est le désir, chez ces électeurs, d'être conséquent avec leur habitude de vote actuelle. Cette dernière constatation avait également été soulevée par Himmelweit et al. en 1985 : certains répondants effectuent une reconstruction des comportements passés en fonction du présent. C'est donc dire que les perceptions actuelles, vis-à-vis des partis politiques, lors de l'administration du sondage peuvent amener certains répondants à répondre autrement que l'habitude de vote réelle. Il semble en effet que

la distorsion la plus importante est la sous-estimation du changement, les électeurs ayant changé de parti se rappelant moins bien leur comportement passé et ayant tendance à l'aligner sur leur comportement récent⁶.

Enfin, dans une étude plus récente, Durand et al. (2015) ont entrepris de mesurer l'efficacité du procédé auprès d'électeurs français, canadiens et québécois. Au Canada et au Québec, la mesure toucha respectivement le vote déclaré de 2004 et celui de 2007, soit entre 18 mois et deux ans après ces scrutins. La prévalence de mauvaises réponses au Canada a été mesurée à 21% tandis que celle du Québec à 25%. Les auteurs ont également mesuré l'effet de certains facteurs sur ces taux. Tous comme leur prédécesseur, ils démontrèrent que les électeurs stables étaient plus cohérents dans leurs réponses et que les trous de mémoire n'étaient pas une cause

⁶ Blais, André et Claire Durand, «Le sondage», dans Benoît Gauthier (dir), *Recherche sociale De la problématique à la collecte des données*, Presses de l'Université du Québec, 5e édition, 2009, 454.

d'incongruence. Néanmoins, contrairement à Himmelweit et al. (1978), ils n'ont pas établi de lien entre le vote pour les tiers partis et le biais lors du vote déclaré.

Donc, l'utilisation de données fondées sur le souvenir du vote antérieur est sujette à caution, et il est nécessaire d'être prudent. D'emblée, certains répondants auront de la difficulté à se rappeler leurs habitudes de vote passées : ils seront questionnés sur des choix effectués sur une période de quatre scrutins s'étalant sur une période de sept ans. Mais également, il existe un potentiel élevé de mauvaise réponse, présumé à 25%, en lien avec les questions de remémoration du vote. C'est donc près d'une personne sur quatre qui risque de ne pas fournir une réponse qui correspond à la réalité. Aussi, retenons que les électeurs stables et ceux qui votent généralement pour les grands partis seront plus susceptibles de fournir des réponses adéquates que les électeurs mouvants. Enfin, concernant la variable temporelle, les études recensées ont été réalisées sur une période variant de 18 mois à huit ans. Les auteurs ont généralement rapporté que les trous de mémoire n'étaient pas une cause d'incongruence, mais puisque la période qui sera observée dans ce chapitre porte sur des souvenirs pouvant aller jusqu'à sept ans, c'est tout au bout du spectre recensé: encore une fois, la prudence est de mise.

Malgré toutes ces difficultés, nous croyons que cet outil de collecte de l'information est le plus adapté étant donné les circonstances. Les résultats seront critiquables certes, mais nous croyons être en mesure de pousser la réflexion concernant la volatilité individuelle au Québec à l'aide de données valides. N'oublions pas que les élections provinciales québécoises peuvent être considérées comme des événements marquants. «La règle à retenir est que plus un événement est marquant [...] plus il est possible d'obtenir des renseignements fiables remontant loin dans le temps⁷». De plus, nous croyons qu'il y a suffisamment d'électeurs qui ont un attachement important vis-à-vis certains partis, et que ces personnes votent en conséquence (électeurs stables). Donc, retenons tout simplement que nous sommes à l'aise avec la méthode, tout en reconnaissant ses faiblesses, et nous pensons qu'elle sera en mesure de donner des résultats concluants si toutes les précautions nécessaires sont prises. Ainsi, dans la mesure du possible, le questionnaire du sondage devra être conçu de manière à diminuer les facteurs contraignants, qui peuvent influencer les répondants à répondre faussement, mais également de manière à faciliter leur mémoire.

⁷ Blais, André et Claire Durand, «Le sondage», 454.

3.2.2 Le sondage et la construction de la base de données

La base de données utilisée a été conçue à partir d'un sondage commandité par la CAQ lors de la période électorale de 2014, et produit par la firme indépendante Segma. Ce sondage, à priori, n'a pas été réalisé pour le cadre de cette étude.

Le sondage fut effectué auprès de 1005 répondants à partir du 31 mars jusqu'au 4 avril 2014 (soit la semaine précédant le scrutin) par le biais d'entrevues téléphoniques réalisées à partir du centre d'appels de Segma Recherche à Saguenay. L'échantillon de répondants a été tiré aléatoirement parmi les échanges téléphoniques du Québec, parmi les personnes de 18 ans et plus au sein des ménages contactés. Des quotas ont également été imposés pour compléter l'échantillon, afin de s'approcher le plus possible d'un échantillon représentatif de la population (sur la base du recensement de 2011 en fonction du sexe, de l'âge et de la répartition de la population sur le territoire du Québec). Le tableau 3.1 présente le nombre de répondants ainsi que la marge d'erreur échantillonnale associée, selon un intervalle de confiance de 95 %.

Tableau 3.1 – Distribution des répondants au sondage et marge d'erreur associée⁸

Sous échantillon	Répondants	Marge d'erreur
Montréal RMR	403	± 4,9%
Québec RMR	202	± 6,9 %
Reste du Québec	400	± 4,9%
Total	1005	± 3,2%

Afin de minimiser certains biais de la méthode, concernant les données fondées sur la mémoire, une attention particulière a été portée sur la structure de la question qui permettait de recueillir le vote déclaré. Nous croyons que cette structure permet de diminuer le taux de réponses erronées : au lieu de questionner les répondants pour connaître le parti qu'ils avaient choisi, à chacune des élections comprises entre 2007 et 2012, le sondeur leur a demandé s'ils avaient déjà voté différemment au cours de cette période.

⁸ Le sous-échantillon Montréal RMR fait référence aux régions de Montréal, Laval, Laurentides, Lanaudière et Montérégie, tandis que celui de Québec RMR fait référence à la région de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches.

Deux groupes de questions du sondage ont servi à la construction des variables analysées dans ce chapitre : le vote déclaré pour les élections antérieures à 2014 et l'intention de vote pour le scrutin de 2014. Ainsi, pour les besoins de l'analyse, deux variables ont été créées : la variable T0 qui correspond au comportement électoral antérieur à 2014, et la variable T1 qui correspond à l'intention de vote lors de l'élection de 2014. En ce qui concerne la variable T1, deux questions du sondage ont été employées⁹ :

- «Si des élections provinciales avaient lieu aujourd'hui, pour quel parti voteriez-vous ou seriez-vous tenté de voter?»;
- «Votre idée n'est pas encore faite, mais quel parti serait le plus susceptible de recevoir votre appui?».

La question de relance a été fusionnée avec les réponses de la première question afin d'obtenir une première variable Intention de vote. Par la suite, afin d'être cohérents avec la démarche, les choix CAQ, QS et Autres partis se sont vu attribuer la valeur Tiers parti. Au final, les valeurs attribuées à la variable Intention de vote sont :

- PLQ;
- PQ;
- Tiers partis;
- Je n'irai pas voter;
- Je ne sais pas;
- Refus de répondre.

Pour la variable T0, la structure de la question ne permet pas de mesurer les changements individuels d'une élection à l'autre, mais plutôt entre deux périodes, soit lors des trois scrutins précédant celui de 2014, et ce dernier. Rappelons que ceci a aidé à diminuer le biais temporel des données fondées sur la mémoire en facilitant la tâche des répondants : ces derniers n'avaient pas besoin d'associer leurs choix antérieurs avec chacune des élections, ils devaient seulement se questionner à savoir s'ils avaient déjà voté autrement que leur intention de vote actuelle. Chacun des répondants s'est fait demander s'il avait voté différemment au cours des trois dernières

⁹ Les choix de réponse disponible pour les répondants étaient les suivants : *PLQ, PQ, CAQ, QS, Un autre parti, Je ne sais pas, Je n'irai pas voter*. Le codage de la question par le sondeur contenait également le choix *Refus de répondre*.

élections provinciales, et lorsque la réponse était positive, le sondeur demandait pour quel parti il avait voté lors de ces trois élections.

En fonction de la réponse à la question sur l'intention de vote, les questions qui ont été posées sont :

- «Au cours des trois dernières élections provinciales (soit en 2007, 2008 et 2012), avez-vous déjà...
 - ... voté pour le Parti Québécois?
 - ... voté pour le Parti Libéral du Québec?
 - ... voté pour un autre parti que le PLQ?
 - ... voté pour un autre parti que le PQ?»
- «Pour quel parti avez-vous déjà voté au cours des trois dernières élections provinciales (soit en 2007, 2008 et 2012)?»

Bien que le sondeur n'ait pas associé les choix de réponses à une élection particulière, chacun des répondants a eu l'opportunité de fournir trois réponses à la dernière question. Un recodage des réponses fut nécessaire de façon à obtenir la réponse à la question suivante : avant l'élection de 2014, quelles ont été les habitudes de vote des répondants? Trois nouvelles variables ont été créées : choixanterieur1, choixanterieur2 et choixanterieur3. Les valeurs de ces variables sont les mêmes que la variable T1. Par la suite, ces trois variables ont été concaténées (mettre bout à bout les valeurs dans le but d'en former une seule) afin d'obtenir une chaîne de caractère d'un à trois chiffres : la variable T0¹⁰.

3.3 Les résultats

Dès le départ, suite à des problèmes de concordance, 13 répondants ont été exclus de la base de données (pour plus de détail, consulter l'annexe 3). Ainsi, l'échantillon brut se compose de 992 répondants. Les trajectoires de tous les répondants sont illustrées dans le tableau 3.2.

¹⁰ Pour les électeurs stables, nous n'avons pas rencontré de difficulté particulière, car toutes ces personnes répondaient négativement à la question à savoir s'il avait voté pour un autre parti. Toutefois, nous avons buté sur certains obstacles pour certains répondants mouvants. Il a fallu parfois trouver un dénouement logique selon les réponses données au sondeur. Afin de ne pas alourdir le texte, et puisque ces explications ne sont pas nécessaires à ce stade-ci, le lecteur trouvera un texte explicatif à l'annexe 3.

Tableau 3.2 – Trajectoires de tous les répondants au sondage

Trajectoire	Vote déclaré 2007-2012			Intention vote 2014	N	%
	1	2	3			
11	PLQ			PLQ	219	22,08%
12	PLQ			PQ	14	1,41%
13	PLQ			Tiers parti	40	4,03%
17	PLQ			NVP	3	0,30%
21	PQ			PLQ	29	2,92%
22	PQ			PQ	171	17,24%
23	PQ			Tiers parti	87	8,77%
27	PQ			NVP	8	0,81%
31	Tiers parti			PLQ	55	5,54%
32	Tiers parti			PQ	23	2,32%
33	Tiers parti			Tiers parti	81	8,17%
37	Tiers parti			NVP	21	2,12%
71	NVP			PLQ	13	1,31%
72	NVP			PQ	2	0,20%
73	NVP			Tiers parti	4	0,40%
77	NVP			NVP	10	1,01%
121	PLQ	PQ		PLQ	3	0,30%
122	PLQ	PQ		PQ	2	0,20%
131	PLQ	Tiers parti		PLQ	4	0,40%
188	PLQ			Ne sais pas	26	2,62%
199	PLQ			Refus	11	1,11%
212	PQ	PLQ		PQ	1	0,10%
213	PQ	PLQ		Tiers parti	16	1,61%
217	PQ	PLQ		NVP	2	0,20%
231	PQ	Tiers parti		PLQ	1	0,10%
232	PQ	Tiers parti		PQ	1	0,10%
272	PQ	NVP		PQ	1	0,10%
288	PQ			Ne sais pas	21	2,12%
299	PQ			Refus	6	0,60%
311	Tiers parti	PLQ		PLQ	1	0,10%
321	Tiers partis	PQ		PLQ	1	0,10%
322	Tiers parti	PQ		PQ	3	0,30%
332	Tiers parti	Tiers parti		PQ	2	0,20%
388	Tiers parti			Ne sais pas	17	1,71%
399	Tiers parti			Refus	7	0,71%
788	NVP			Ne sais pas	3	0,30%
799	NVP			Refus	2	0,20%
881	Ne sais pas			PLQ	14	1,41%
882	Ne sais pas			PQ	4	0,40%
883	Ne sais pas			Tiers parti	1	0,10%
887	Ne sais pas			NVP	1	0,10%
991	Refus			PLQ	2	0,20%
997	Refus			NVP	1	0,10%

2188	PQ	PLQ	Ne sais pas	12	1,21%	
2199	PQ	PLQ	Refus	5	0,50%	
3121	Tiers	PLQ	PQ	PLQ	1	0,10%
8888	Ne sais pas		Ne sais pas	5	0,50%	
8899	Ne sais pas		Refus	4	0,40%	
9988	Refus		Ne sais pas	5	0,50%	
9999	Refus		Refus	26	2,62%	
TOTAL				992	100 %	

On note un total de 50 trajectoires différentes, ce qui est en soi un indice d'une importante volatilité électorale au niveau individuel. 47,49% des répondants sont des électeurs stables : 22,08% sont demeurés fidèles au PLQ, 17,24% au PQ, et 8,17% sont demeurés dans le camp des tiers partis. C'est donc dire que, potentiellement, près d'un électeur sur deux (52,51%) aurait voté pour plus d'un parti durant la période étudiée. Nous disons potentiellement, car un assainissement de la base de données s'impose. Pourquoi? Parce que nous cherchons à déterminer les changements d'opinion chez les électeurs qui ont voté lors de la période 2007 à 2014. Donc, les répondants qui ne correspondent pas aux objectifs de cette recherche doivent être exclus.

Tout comme l'ont fait Heath (2005) et Durand (2015), ceux qui n'ont pas pris part au vote ont été exclus: les abstentionnistes, ceux qui ne savent pas, et ceux qui refusent de répondre. Les pourcentages pour ces catégories d'exclus sont en proportion de l'échantillon complet (992 répondants). Chez les 63 abstentionnistes (6,36%), dix répondants (1,01%) sont des non-votants réguliers, 34 (3,43%) ont indiqué ne pas vouloir voter en 2014, et 19 (1,92%) se sont abstenus lors des scrutins antérieurs. Il est fort possible de retrouver les électeurs de la nouvelle cohorte de 2014 (ceux pour qui c'était la première occasion de voter) dans cette première catégorie. Arrivent ensuite ceux qui ne savent pas : 5 (0,50%) qui ne se rappelaient plus pour quel parti ils avaient voté et qui étaient indécis pour le scrutin de 2014, 76 (7,66%) qui ne savaient pas pour qui ils allaient voter, et 19 (1,92%) qui ne se rappelaient plus pour qui ils avaient voté. Donc, la majorité des répondants exclus appartiennent à cette catégorie (100 répondants pour une proportion de 10,08%). Concernant les électeurs discrets (ceux qui refusent de répondre), 26 (2,62%) ont refusé de répondre aux deux questions, 29 (2,92%) à celle concernant le scrutin de 2014, et 2 (0,20%) pour les scrutins antérieurs. Au total, 57 (5,74%) répondants ont refusé de répondre. Enfin, les 16 (1,61%) autres cas se recoupent au moins dans deux de ces catégories. Ainsi, un total de 236 répondants ont été extraits de l'échantillon, ce qui équivaut à 23,79% de ce dernier.

Subséquentement, l'échantillon final est de 756 répondants. Avant d'examiner l'opinion de ceux qui en ont une, ou encore de ceux qui ne se gênent pas pour la transmettre, une question se pose : avec un nombre si élevé d'exclusions, est-ce que l'échantillon est toujours représentatif de la population étudiée? Rappelons à nouveau au lecteur que la démarche de ce chapitre cherche à mesurer la volatilité individuelle au sein de la population d'électeur, donc à mettre en relation les résultats avec ceux qui se rendent aux urnes (et non pas à tous ceux qui ont le droit de vote). L'échantillon final a donc été comparé à celui des électeurs qui ont exercé leur droit de vote en 2014 en fonction des groupes d'âge, du sexe, de la langue et en fonction des résultats officiels du scrutin de 2014. Afin de ne pas prolonger le texte inutilement, le raisonnement et les méthodes de calculs qui ont servi à effectuer cette étape sont expliqués à l'annexe 4. Le constat est le suivant : bien que non parfaitement représentatif, l'échantillon présente beaucoup de similitudes avec la population étudiée et il permet amplement de poursuivre la démarche avec confiance.

Ceci étant dit, il est maintenant temps de passer au cœur de ce chapitre, soit l'analyse des trajectoires des électeurs ayant voté entre les scrutins de 2007 et de 2014 (tableau 3.3).

La lecture du tableau révèle plusieurs éléments de discussion, mais des regroupements (tableau 3.4) permettent d'en faciliter la compréhension. Pour l'instant, retenons que ces résultats dévoilent 22 trajectoires de vote différentes. Puisque les tiers partis ont été fusionnés, il faut croire que ce nombre aurait été beaucoup plus élevé, mais l'objectif principal est de comparer les grands partis avec les tiers partis.

En posant un regard sur les deux grandes familles, il est possible de répondre à la première question de ce chapitre : observe-t-on un nombre plus important d'électeurs stables que d'électeurs mouvants? Comme pensée préalablement, la réponse est affirmative. À la lumière du tableau 3.4, la fréquence des électeurs stables est beaucoup plus élevée (62,43%) que celle des électeurs mouvants (37,57%). C'est donc dire que près de deux électeurs sur trois sont des électeurs fidèles à leur parti, affichant ainsi une certaine stabilité. Cependant, il existe bel et bien des mouvements importants dans le système partisan québécois actuel, soit un peu plus d'un électeur sur trois pour qui l'opinion n'est pas ancrée dans le béton.

Tableau 3.3 – Répondants ayant un choix à T0 et T1

Trajectoire	Vote déclaré 2007-2012			Intention vote 2014	N	%
	1	2	3			
11	PLQ			PLQ	219	28,97%
12	PLQ			PQ	14	1,85%
13	PLQ			Tiers parti	40	5,29%
21	PQ			PLQ	29	3,84%
22	PQ			PQ	171	22,62%
23	PQ			Tiers parti	87	11,51%
31	Tiers parti			PLQ	55	7,28%
32	Tiers parti			PQ	23	3,04%
33	Tiers parti			Tiers parti	81	10,71%
121	PLQ	PQ		PLQ	3	0,40%
122	PLQ	PQ		PQ	2	0,26%
131	PLQ	Tiers parti		PLQ	4	0,53%
212	PQ	PLQ		PQ	1	0,13%
213	PQ	PLQ		Tiers parti	16	2,12%
231	PQ	Tiers parti		PLQ	1	0,13%
232	PQ	Tiers parti		PQ	1	0,13%
272	PQ	NVP		PQ	1	0,13%
311	Tiers parti	PLQ		PLQ	1	0,13%
321	Tiers partis	PQ		PLQ	1	0,13%
322	Tiers parti	PQ		PQ	3	0,40%
332	Tiers parti	Tiers parti		PQ	2	0,26%
3121	Tiers	PLQ	PQ	PLQ	1	0,13%
TOTAL					756	100 %

L'examen attentif des deux profils chez les électeurs pour qui l'opinion est inébranlable révèle qu'une majorité de ces électeurs sont chez les grands partis : le premier profil renferme 51,72% (82,44% des stables) de tous les répondants, alors que cette proportion n'est que de 10,71% (17,56% des stables) dans le second. C'est donc dire qu'un peu plus de la moitié des électeurs québécois sont demeurés fidèles au PLQ ou au PQ depuis 2007. Ces résultats ne sont pas surprenants en soi : tel que démontré au chapitre précédent, les grands partis ont obtenu en moyenne 67,18% des suffrages depuis 2007. À première vue, l'électorat des grands partis semble composé en majorité d'électeurs stables. Cette supposition sera vérifiée un peu plus loin dans cette partie. Pour l'instant, la deuxième hypothèse est donc validée : on observe plus d'électeurs stables chez les grands partis que chez les tiers partis. De plus, ce qui est très intéressant, c'est que selon les résultats, l'électorat libéral est celui qui est le plus fidèle à son parti, suivi non pas trop loin par les électeurs péquistes : à chacun des rendez-vous électoraux, le PLQ a pu bénéficier

minimalement d'une portion de l'électorat équivalente à 28,97%, alors que la base électorale du PQ a été de 22,75%. Est-ce que la loyauté envers les grands partis est à la hausse ou en baisse? Il serait hasardeux de prétendre pouvoir répondre à cette question hors de tout doute puisqu'il n'existe pas d'études comparables. Rien n'empêche toutefois d'échanger brièvement sur la question.

Tableau 3.4 – Trajectoires par famille et profil

Famille	Profil	Trajectoires			N	%			
		Vote déclaré 07-12				Intention vote 2014	%		
		1	2	3				Profil	Famille
Stable	1	PLQ			219	28,97%	51,72%	62,43%	
Stable	1	PQ			172	22,75%			
Stable	2	Tiers			81	10,71%			
Mouvant	3	PLQ			14	1,85%	6,48%	37,57%	
Mouvant	3	PQ			29	3,84%			
Mouvant	3	PLQ	PQ	PLQ	3	0,40%			
Mouvant	3	PLQ	PQ	PQ	2	0,26%			
Mouvant	3	PQ	PLQ	PQ	1	0,13%			
Mouvant	4	PQ			87	11,51%	31,09%		
Mouvant	4	PLQ			40	5,29%			
Mouvant	4	Tiers			25	3,31%			
Mouvant	4	Tiers			55	7,28%			
Mouvant	4	PLQ	Tiers	PLQ	4	0,53%			
Mouvant	4	PQ	PLQ	Tiers	16	2,12%			
Mouvant	4	PQ	Tiers	PLQ	1	0,13%			
Mouvant	4	PQ	Tiers	PQ	1	0,13%			
Mouvant	4	Tiers	PLQ	PLQ	1	0,13%			
Mouvant	4	Tiers	PQ	PLQ	1	0,13%			
Mouvant	4	Tiers	PQ	PQ	3	0,40%			
Mouvant	4	Tiers	PLQ	PQ	1	0,13%			
TOTAL					756	100%			

Ainsi, à l'aide de la méthode d'évaluation utilisée par Lemieux (1970) et Brière (2010)¹¹ pour estimer la base électorale d'un parti, la base électorale du PLQ (pour la période 2007 à 2014) serait de 31,20% (résultat de 2012), et celle du PQ de 25,38% (résultat de 2014). Ces résultats sont comparables à ceux du profil 1 (28,97% pour le PLQ et 22,75% pour le PQ). Donc, on peut conclure que cette méthode d'estimation est valable, bien que non optimale. Ainsi, la figure 3.1 illustre les bases électorales des grands partis obtenus avec cette méthode lors des périodes précédentes.

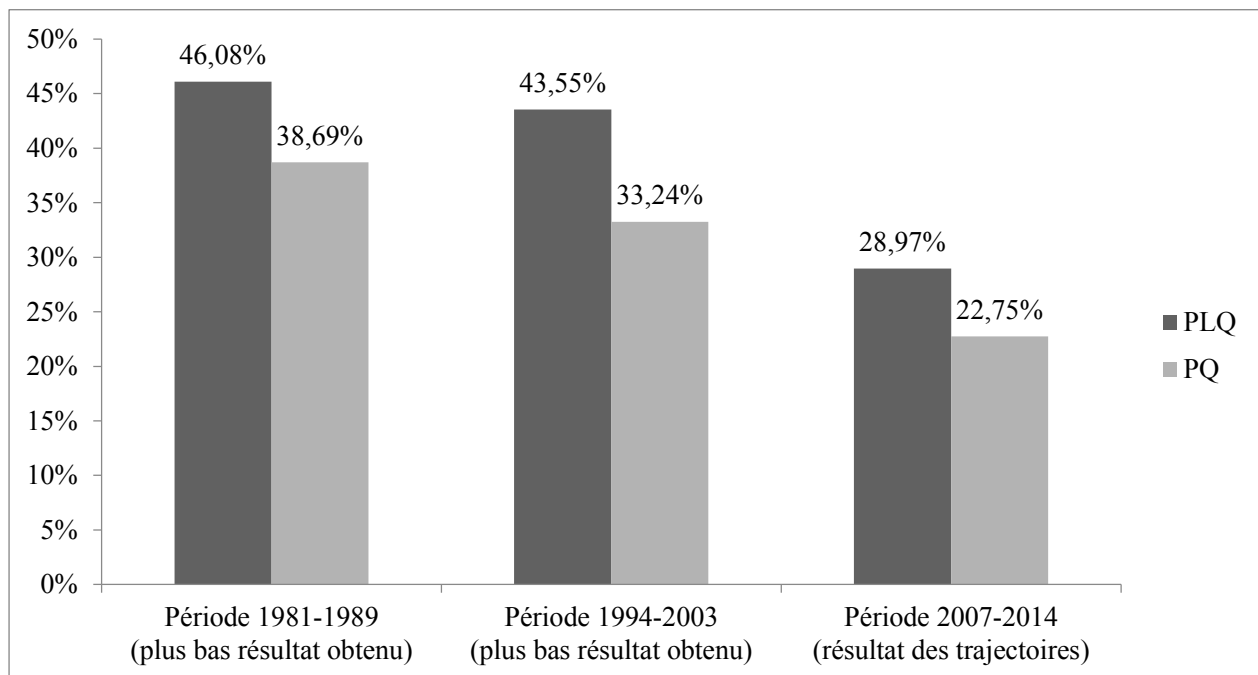


Figure 3.1 – Évolution des bases partisans du PLQ et du PQ

Pour la période de 1981 à 1989, la plus basse récolte du PLQ fut de 46,08% et celle du PQ de 38,69%. Pour la période suivante (1994-2003), le plus bas résultat du PLQ a été de 43,55% et celui du PQ de 33,24%. Ces données suggèrent qu'il semble y avoir eu un effritement croissant des bases partisans des deux grands partis au cours des 30 dernières années. Depuis la période de 1981 à 1989, le PLQ et le PQ auraient respectivement perdu 37,13% et 41,20% de leur électorat le plus fidèle. De plus, une nette accélération des pertes s'observe entre la période

¹¹ Soit d'utiliser le plus bas résultat obtenu, sur une période donnée. Voir le chapitre 1 pour plus de détails.

actuelle et la précédente, comparativement aux deux premières. Ainsi, bien qu'il existe un noyau dur d'électeur (51,72%) qui appuie inconditionnellement ces deux grands partis, il semble de plus en plus évident que ce noyau se désagrège de plus en plus rapidement. Ces conclusions concordent d'ailleurs avec ceux de Perrella et Tanguay (2013), du moins pour le PLQ¹².

Ce que les résultats démontrent également, c'est que les bases électorales des tiers partis demeurent très modiques. Avec un maigre 10,71% d'électeurs stables pour tous les tiers partis, c'est bien peu comparativement aux deux grands partis. Ainsi, la hausse actuelle des suffrages observée chez les tiers partis n'est pas consolidée : la comparaison de cette base d'électeurs stables avec les 33,10% des suffrages obtenus par les tiers partis en 2014 démontre que les résultats des tiers partis sont principalement liés au choix des électeurs mouvants, ce qui dénote une très grande fragilité de cette option.

Que révèlent maintenant les résultats à propos des mouvants? Les résultats obtenus par les deux profils à l'intérieur de cette famille attestent que 6,48% (17,25% des mouvants) des répondants font partie du troisième profil alors que le quatrième regroupe 31,09% (82,75% des mouvants) des répondants. La majorité des électeurs mouvants sont donc des électeurs, qui ont à un moment ou un autre, décidé de voter pour un tiers parti (dans une proportion cinq fois plus grande que ceux qui sont des mouvants demeurant fidèles aux grands partis). Bien qu'ils soient minoritaires, et contrairement à ce que certaines personnes pourraient penser (parce que l'idéologie concernant l'option nationale est diamétralement opposée au sein du PLQ et du PQ), une quantité non négligeable d'électeurs (6,48%) est passée du PLQ au PQ (et vice versa) lors de la période étudiée. Par ailleurs, davantage d'électeurs de ce groupe se sont ralliés derrière les libéraux, 4,23% comparativement à 2,25%, soit près du double. En ajoutant ces électeurs à ceux des électeurs stables chez les grands partis, c'est approximativement 58,20% de l'électorat qui est entièrement dédié aux grands partis (figure 3.2). À eux deux (les stables et mouvants fidèles aux grands partis), ces groupes d'électeurs correspondent à 86,6% de la moyenne des suffrages obtenus par les grands partis entre 2007 et 2014 (67,18%), ce qui n'est pas peu de chose. Par conséquent, l'étude démontre qu'il y aurait présentement un potentiel de 41,80% de l'électorat pour les tiers partis (31,09% chez électeurs mouvants en plus du 10,71% chez les électeurs stables), mais que ce potentiel n'a jamais été atteint dû aux électeurs du profil 4 surnommé les

¹² Dans cette étude, les auteurs concluent à un attachement partisan très fort envers les grands partis, tout en observant un effritement de la base partisane du PLQ, mais pas pour le PQ.

«sauterelles» : ces derniers «sautent» d’une option à l’autre au gré des élections. Cette dernière observation met de nouveau en lumière le phénomène de volatilité observé au chapitre précédent ainsi que de la fragilité chez les électeurs disponibles aux tiers partis : bien qu’il existe un potentiel relativement élevé d’électeurs susceptibles de voter pour l’un des tiers partis, l’identification partisane de ces derniers semble plutôt faible, ce qui fait en sorte qu’une bonne partie de ces derniers votent parfois pour les grands partis.

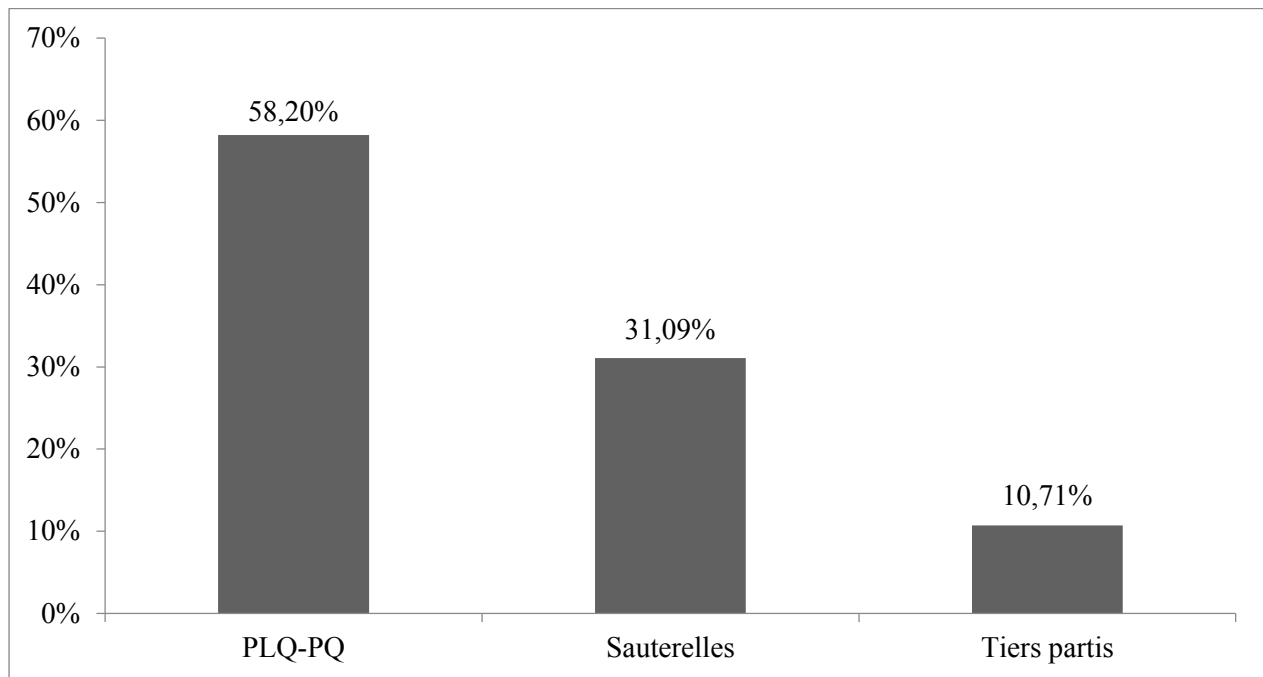


Figure 3.2 – Estimation de la distribution de l’électorat lors des scrutins de 2007 à 2014

Conséquemment, ce nombre élevé de «sauterelles» revêt une grande importance sur le résultat final d’une élection : puisque les bases partisans des partis ne sont plus suffisantes pour espérer prendre le pouvoir, ce sont ces dernières qui ont en quelque sorte la balance du pouvoir. Afin de mesurer toute l’ampleur de l’importance de ce groupe d’électeurs, la figure 3.3 indique où les «sauterelles» ont abouti en 2014. Les électeurs du profil 4 ont massivement voté pour les tiers partis lors du scrutin de 2014 (60,85%). Il est alors possible de dresser un lien entre la hausse de la volatilité électorale et la place plus importante des nouveaux partis dans l’espace partisan québécois. Il semble en effet que la hausse de la volatilité électorale observée précédemment profite davantage aux tiers partis. Conséquemment, elle augmente leur part des suffrages obtenus.

Quant aux grands partis, le PLQ a réussi à convaincre un peu plus d'une «sauterelle» sur quatre (26,81%), alors que la récolte du PQ peut être considérée de mineure avec un maigre 12,34%. Tout comme dans le profil 3, la récolte du PLQ est le double, et même un peu plus, que son rival actuel, le PQ.

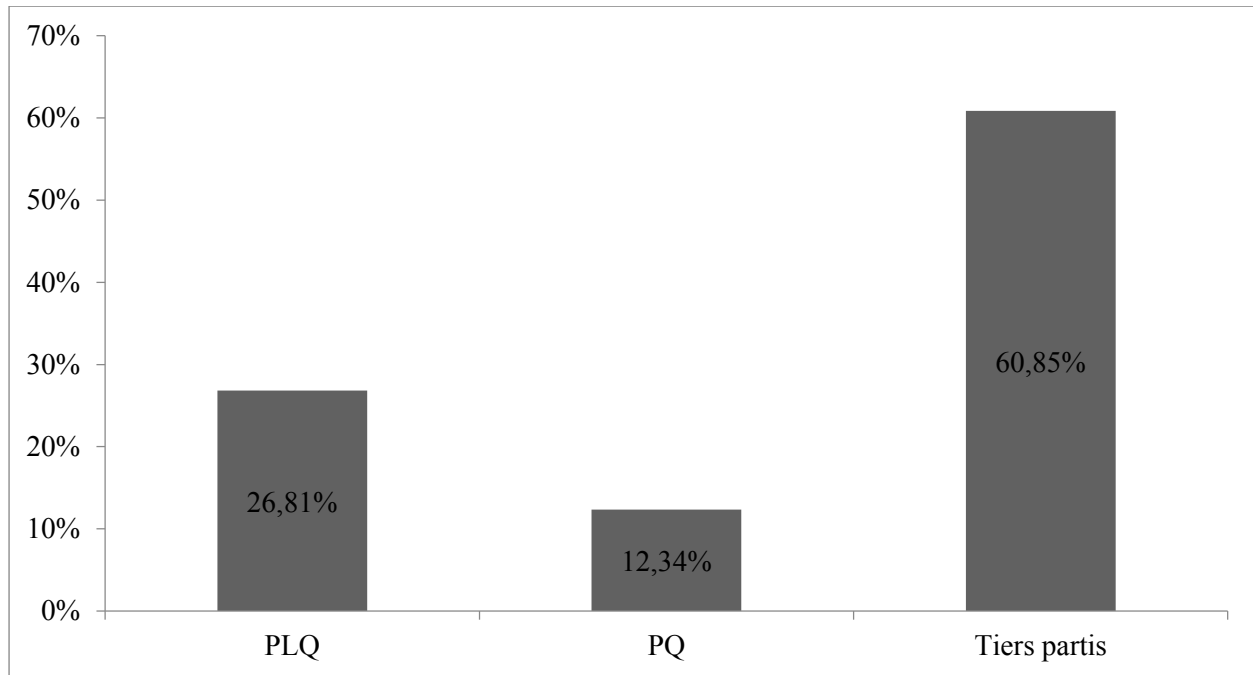


Figure 3.3 – Répartition des électeurs du profil 4 dans les différents partis

Au final, avec la composition d'appui aux partis par profil d'électeur, il est envisageable d'avoir un portrait de l'électorat actuel. La figure 3.4 dresse un portrait de la contribution de chacun des profils, selon le total des intentions de vote en 2014, pour chacun des partis. Le pourcentage indiqué dans les barres représente la proportion du profil par rapport à tous les répondants, et le pourcentage en marge des barres représente la proportion de chaque profil par rapport au total du parti. 12,56% de tous les répondants sont des mouvants (profil 3 et 4) et ont voté pour le PLQ en 2014. Cette proportion est de 6,09% au PQ (profil 3 et 4), et de 18,92% chez les tiers partis (profil 4 uniquement). En associant ce 12,56% du PLQ à sa base électorale (électeurs stables) qui est plus grande, ceci permet à ce parti de se distancer allègrement de ses adversaires. D'ailleurs, ce pourcentage représente 30,25% de sa propre récolte, ce qui est très important : sans les électeurs mouvants arrachés à la fois au PQ et aux tiers partis, le PLQ n'aurait probablement pas

obtenu la première place, ou du moins, il n'aurait certainement pas remporté un gouvernement majoritaire. Les électeurs mouvants viennent donc brouiller les cartes dans le système partisan actuel. La figure signale également que la proportion stable-mouvant est inversée entre les tiers partis et les grands partis : les électeurs stables dévoués aux tiers partis représentent environ le tiers de son électorat, alors que chez les grands c'est pratiquement l'inverse. Ceci vient renforcer l'idée de la fragilité de l'électorat chez les tiers partis.

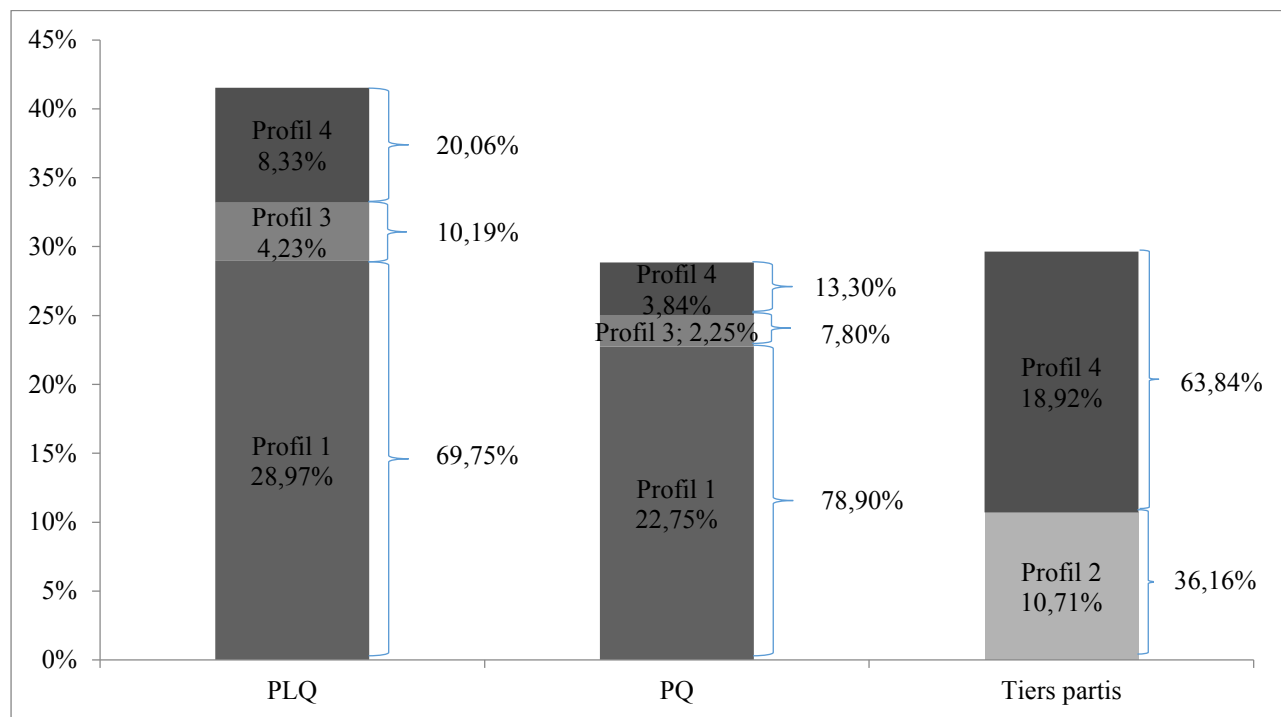


Figure 3.4 – Composition de l'électorat de chacun des partis par profil d'électeur

Il aurait été intéressant de pouvoir illustrer la composition de l'électorat de chaque parti à chacune des élections de cette période, mais malheureusement, la méthode utilisée ne le permet pas. Toutefois, il est possible de faire une analyse complémentaire en fonction du comportement antérieur, vis-à-vis du comportement lors de l'élection de 2014. Ce qu'il est possible d'établir ici, c'est de savoir à qui les électeurs mouvants ont le plus profité lors de la dernière élection. En d'autres mots, quelle est la part des électeurs qui ont quitté les grands partis au profit des tiers, et vice-versa (tableau 3.5)? Spécifions que les trajectoires où le vote déclaré était à la fois pour les

grands et les tiers partis ont été ignorées, ce qui représente 5,08% des répondants qui correspondent à ce profil.

Tableau 3.5 – Mouvements entre les tiers partis et les grands partis dans le quatrième profil

Vote déclaré 2007-2012	Intention de vote 2014	%
Grands partis	Tiers partis	18,92%
Tiers partis	Grands partis	10,59%

D’abord, qui sont les électeurs qui ont quitté les grands partis au profit des tiers partis en 2014?

- 5,29% sont des électeurs qui votaient habituellement pour le PLQ;
- 11,51% sont de ceux qui votaient pour le PQ;
- et 2,12% avaient voté à la fois pour le PLQ et le PQ.

Au total, ce sont 18,92% de nouveaux gains pour les tiers partis au profit des grands partis. En outre, le PQ a perdu plus du double des électeurs comparativement au PLQ.

Par contre, les tiers partis ont également perdu une partie de leur électorat. Où sont allés ceux qui les ont quittés? En examinant les électeurs qui ont quitté les tiers partis au profit des grands partis en 2014 :

- 7,28% sont allés enrichir les rangs du PLQ,
- et 3,31% se sont tournés vers le PQ.

Ainsi, ce sont 10,59% des électeurs qui ont déserté les tiers partis. Au final, plus d’électeurs sont passés chez les tiers partis que le contraire, et ce profit en faveur des tiers partis est de l’ordre de 8,33%. On constate également que le PLQ est sorti gagnant de ces transferts d’électeurs (tableau 3.6). En effet, le PLQ a recueilli la faveur de plus d’électeurs mouvants qu’il en a perdus au profit des tiers partis (un gain de 0,93%).

Tableau 3.6 – Matrice de transferts d’électeurs au PLQ et au PQ

Partis	Vers les tiers partis	En provenance des tiers	Balance électorale
PLQ	5,29%	7,28%	$1,99\% - (50\% \times 2,12\%^{13}) = 0,93\%$
PQ	11,51%	3,31%	$- 8,20\% - (50\% \times 2,12\%) = - 9,26\%$
PLQ et PQ	2,12%	-	-

C’est donc dire que le gain des tiers partis s’est effectué principalement au détriment du PQ qui affiche une balance négative de 9,26%. Ces derniers éléments apportent d’autres indices concernant l’effritement des bases partisans des grands partis. Le PQ a vu davantage son électorat le quitter au profit des tiers partis sans toutefois être en mesure de recruter suffisamment chez les tiers partis afin de compenser cette perte. Au PLQ, la perte d’une partie de son électorat naguère stable s’est cependant soldée par un gain supérieur de nouvelles recrues. Mais, ce qu’il faut retenir de tous ces chiffres, c’est qu’une quantité non négligeable d’électeurs continuent de désertir les grands partis (18,92% lors du dernier scrutin), ce qui fortifie à nouveau l’idée que les bases partisans des grands partis s’étioilent tranquillement, plus particulièrement chez le PQ.

Avant de poursuivre, il existe une dernière catégorie d’électeurs qui n’a pas été passée sous la loupe : ceux qui ont tout essayé. Ces derniers ont voté à la fois pour le PLQ, le PQ et pour l’un des tiers partis durant cette période de quatre scrutins. Regroupant tout de même 2,51% de l’électorat, ces derniers sont difficiles à cerner, car ils bougent sans cohésion et dans toutes les directions. Dû à leur petit nombre, il serait hasardeux de mener quelques conclusions à leur sujet.

Il est dorénavant grand temps de vérifier la troisième et dernière hypothèse de ce chapitre : observe-t-on une plus grande volatilité individuelle que collective? Au niveau individuel, la volatilité correspond à la proportion d’électeurs mouvants, soit 37,57%. Sur la même période, les résultats du chapitre précédent ont révélé une volatilité collective moyenne de 14,95%, à l’aide de l’indice de Pedersen, et de 12,87% avec la variation des suffrages obtenus. Le résultat du chapitre actuel est donc amplement supérieur à ce qu’il avait été observé avec les données agrégées. Ainsi, bien que la volatilité est forcément la même (ce sont les mêmes électeurs qui changent d’idées dans les deux cas), elle n’apparaît pas de même taille si on la considère d’une manière individuelle

¹³ Ce 2,12% provient des électeurs qui ont voté à la fois PQ et PLQ entre 2007 et 2012, et qui se sont rangés auprès d’un tiers parti en 2014. Cette perte a été équitablement distribuée entre les deux grands partis.

(désagrégée) ou d'une manière collective (agrégée). Ce n'est donc pas le phénomène qui est différent, mais plutôt son apparence selon l'instrument d'observation utilisé. Cependant, dans le cas qui nous préoccupe, il serait incorrect de conclure en une apparence plus grande de la volatilité individuelle puisque les résultats sont difficilement comparables. Dans ce chapitre, il a été question d'évaluer les transferts de vote entre les trois élections de 2007 à 2012, et celle de 2014. Dans le chapitre précédent, la volatilité électorale a été évaluée sur une base d'un scrutin à l'autre. La moyenne obtenue représente donc une estimation des transferts de vote entre chacun des scrutins. Pour mener correctement la comparaison, il aurait fallu, dans ce chapitre, pouvoir distinguer chacun des votes déclarés avec chacune des élections antérieures. Malheureusement, tel qu'il a été expliqué précédemment, ce n'est pas le cas. Faut de résultats comparables, la dernière hypothèse n'est pas vérifiable. Permettons-nous toutefois de déclarer que la volatilité individuelle est très élevée au Québec, surtout en considérant que les quatre derniers scrutins ont été remportés en moyenne avec 37,16% des suffrages, et une avance moyenne de 6,51%. C'est donc dire que les électeurs mouvants (37,57%) ont ce qu'on appelle la balance du pouvoir : leurs répartitions déterminent nécessairement l'issue de l'élection.

3.4 Conclusion du chapitre

Dans ce chapitre, l'analyse des données désagrégées a permis de faire plusieurs constats intéressants. Alors que les indices utilisés au deuxième chapitre avaient permis d'examiner les transferts de vote en surface, nous avons maintenant une vue d'ensemble beaucoup plus détaillée, bien qu'imparfaite, du transfert de vote chez les électeurs québécois. Il a été démontré que près de deux électeurs sur trois sont fidèles à leur parti (ce sont les électeurs stables), et que ce sont en grande majorité des électeurs indéfectibles aux grands partis. Les résultats ont également établi que l'électorat des tiers partis était composé en majorité d'électeurs mouvants, ce qui démontre une grande fragilité de ces appuis. Ainsi, les deux premières hypothèses ont été validées: il y a davantage d'électeurs stables que d'électeurs mouvants au Québec, et la majorité des électeurs stables sont des électeurs appuyant les grands partis. Malheureusement, des difficultés méthodologiques n'ont pas permis de vérifier la dernière hypothèse, et ainsi comparer les résultats du chapitre précédent avec ceux de celui-ci.

Pour terminer, il est temps de considérer les différentes limites de la méthode utilisée. Ainsi, certains des résultats obtenus auraient avantage à être reconsidérés. Par exemple, s'il est vrai

qu'environ 25% des données concernant le vote déclaré risque d'être inexact (Durand 2015), et que le vote déclaré a tendance à favoriser les gagnants des élections précédentes (Weir 1975), et en considérant que l'intention de vote pour le PQ a été légèrement surestimée dans l'échantillon (comme dans les sondages), il est possible d'avancer que la volatilité individuelle a été sous-estimée au profit de la stabilité chez les grands partis. Ainsi, il est permis de penser que la volatilité individuelle au Québec est plus élevée que le résultat observé, soit 37,57%. Par conséquent, il est fort possible qu'il y ait plus de 41,80% de l'électorat disponible pour les tiers partis. Cette hypothèse mériterait d'être vérifiée.

Chapitre 4 : Analyse sociodémographique des trajectoires

Bien des choses ont été dites jusqu'à présent, et il convient maintenant d'entreprendre la dernière section de ce mémoire : l'étude du vote dans sa dimension microsociologique. D'après le modèle de Michigan, l'action de voter chez un individu n'est pas indépendante de certains déterminants sociaux (Campbell et al. 1960). Habituellement, les auteurs qui adoptent ce cadre théorique pour procéder à l'analyse des comportements électoraux «vise[nt] surtout à expliquer le vote des individus en analysant les divers facteurs susceptibles d'influencer leurs choix électoraux¹». Tel que mentionné par Nadeau et Bélanger (2013), il existe deux grandes catégories de facteur qui influencent le comportement d'un électeur : les forces à long terme et celles à court terme. Toujours selon ces auteurs, les forces à long terme correspondent aux clivages socioéconomiques ainsi qu'aux valeurs et attitudes politiques des électeurs, et celle à court terme aux enjeux débattus durant la campagne électorale. Notre intention, au point de vue de la méthode, est analogue à celle de ces auteurs : nous chercherons à vérifier l'effet de certaines caractéristiques sociodémographiques sur l'appartenance à une famille, ou encore à un profil. Cependant, nous n'adopterons pas entièrement le cadre théorique du modèle de Michigan, car le nombre de variables dont nous disposons n'est pas suffisant.

Dans ce chapitre, nous examinerons l'effet des variables sociodémographiques suivantes : l'âge, le genre, la langue, la scolarité, le revenu et la région. À l'aide des balises du chapitre précédent (trajectoires calculées entre les scrutins de 2007 et 2014), nous tenterons de répondre à la question spécifique suivante : quelles sont les caractéristiques sociodémographiques des électeurs appartenant aux diverses trajectoires? Puisque le champ de connaissance est plutôt limité à ce sujet, cette analyse est en quelque sorte exploratoire. C'est-à-dire que les hypothèses sont formulées sur une base intuitive, mais elles sont toutefois appuyées par certaines notions empruntées au domaine de recherche sur le comportement électoral. Ainsi, puisque la recherche en France (Muxel 2001) et au Canada (Kay et Perrella 2012) a révélé que chez les jeunes, l'appui aux partis tend à être instable d'une élection à une autre, nous pensons que les électeurs québécois plus jeunes sont davantage mouvants que leurs aînés. De plus, à l'observation des résultats

¹ Nadeau, Richard et Éric Bélanger, «Un modèle général d'explication du vote des Québécois», dans Bastien, Frédérick, Bélanger, Éric et François Gélineau (dir.), *Les Québécois aux urnes: les partis, les médias et les citoyens en campagne*, Les Presses de l'Université de Montréal, 2013, 169.

électorales dans la couronne de Montréal et dans la région de Québec depuis 2007 (une grande fluctuation du vote pour la CAQ et le PQ dans la couronne de Montréal, ainsi que pour la CAQ et le PLQ dans la région de Québec), nous pensons que les électeurs qui habitent ces régions sont plus susceptibles d'être mouvants que stables. Enfin, puisque les électeurs non-francophones appuient traditionnellement le PLQ (Bilodeau 2013), nous pensons qu'à l'inverse, les francophones effectuent des choix moins homogènes d'une élection à l'autre. En résumé, les hypothèses de ce chapitre sont donc les suivantes :

H1 : Les électeurs plus jeunes sont plus susceptibles d'appartenir à la famille des mouvants que les électeurs plus âgés.

H2 : Les électeurs qui habitent dans la couronne de Montréal et dans la région de Québec sont plus susceptibles d'appartenir à la famille des mouvants que les électeurs du reste du Québec.

H3 : Les électeurs francophones sont plus susceptibles d'appartenir à la famille des mouvants que ceux qui sont non-francophones.

Bien que les hypothèses formulées le soient en fonction des électeurs mouvants, les probabilités d'appartenir à un profil, plutôt qu'à un autre, seront traitées au même titre que l'appartenance à une famille.

4.1 La méthode

La méthode retenue pour vérifier si les caractéristiques sociodémographiques (variables indépendantes) des répondants de l'échantillon² peuvent prédire l'appartenance à une catégorie d'électeurs (variable dépendante) est la régression logistique de type binomiale. En plus des variables rattachées aux hypothèses (âge, région et langue), le modèle inclura les meilleurs prédicteurs de l'ensemble des variables indépendantes disponibles. Ces variables seront choisies suite à une analyse des fréquences observées, mais plus précisément suite aux tests d'association entre les variables (à l'aide d'un tableau croisé). Il n'est pas exclu que certaines autres caractéristiques soient incluses dans le modèle, bien que non significatives, à titre de variables contrôles. Le V de Cramer servira de référence pour évaluer la force de l'association statistique

² Ce chapitre reprend le même échantillon que celui du chapitre précédent, soit 756 individus.

entre les variables, puisque les variables de l'étude sont de type qualitatives nominales (à l'exception de l'âge et du revenu qui sont ordinales) et qu'il «s'applique à tous les tableaux de toutes tailles et va systématiquement de 0 à 1³». Ensuite, puisque la régression logistique s'avère très sensible à la multicolinéarité (Desjardins 2005), une matrice de corrélation entre les variables indépendantes retenues sera réalisée et analysée avant de procéder à l'élaboration du modèle. Par la suite, le traitement statistique des données sera réalisé à l'aide du logiciel R. Le pseudo R² de McFadden sera utilisé pour vérifier si l'ensemble des variables sont significativement reliées à la variable dépendante (force d'association du modèle). Vu que l'analyse se restreint aux variables sociodémographiques, la force d'explication de la variation de la variable dépendante devrait varier entre 12 et 26%⁴. Enfin, l'interprétation directe des coefficients de régression logistique renseigne peu sur la nature de la relation.

«Une autre manière d'interpréter ces résultats consiste à transformer les coefficients en faisant l'antilogarithme. [...] On obtient alors le ratio de probabilité -odds ratio (OR)-, lequel s'interprète plus facilement⁵».

Le ratio de probabilité ainsi calculé correspondra à la probabilité, pour un individu ayant la caractéristique sociodémographique étudiée, d'appartenir à une famille, ou à un profil plutôt qu'aux autres. Par exemple, un ratio de probabilité de 2,4 indiquera que le fait d'être francophone multiplie par 2,4 (ou augmente la chance de 140%) la probabilité d'appartenir à la famille des mouvants. Ainsi, une valeur de 1 voudra dire que la variable indépendante ne provoque aucune variation de la variable dépendante, et une valeur plus petite que 1 indiquera que la variable indépendante diminue la probabilité de faire partie de la catégorie de la variable dépendante.

Enfin, notons que l'analyse s'effectuera en deux temps : d'abord au niveau des familles, et ensuite au niveau des profils. Au niveau des familles, la variable dépendante prendra la valeur de 1 pour la famille des mouvants et de 0 pour celle des stables. Dans le cas des profils, quatre modèles seront élaborés où chacun des profils prendra la valeur de 1 – en opposition aux trois autres – à tour de rôle. Les valeurs prises par les variables indépendantes, que ce soit lors des tests bivariés ou multivariés, seront exprimées au fur et à mesure de l'avancement de la méthode, en tenant compte des découvertes à chacune des étapes.

³ Guay, Jean-Herman, *Statistiques en sciences sociales avec R*, Presses de l'Université Laval, 2013, 86.

⁴ Selon les résultats obtenus par Nadeau et Bélanger (2013).

⁵ Dimension: statistiques et société, 2015, URL <http://dimension.usherbrooke.ca/dimension/v2ssrchapitre10.html>

4.2 Les résultats

4.2.1 Analyse des fréquences et tests bivariés

Les trois tableaux suivants (4.1, 4.2 et 4.3) présentent :

- le sommaire des caractéristiques sociodémographiques des répondants de l'échantillon, par famille et par profil;
- les résultats des tests bivariés avec la variable dépendante famille;
- les résultats des tests bivariés avec la variable dépendante profil.

Dans le tableau sommaire des caractéristiques sociodémographiques, le pourcentage indiqué pour chacune des catégories (famille et profil) est basé sur le total des répondants appartenant à cette caractéristique. Par exemple, chez les 18-34 ans, 59,8% des répondants de ce groupe d'âge sont des électeurs stables. À titre de comparatif, le total des répondants appartenant à chacune des familles et des profils est indiqué tout en bas du tableau. Au niveau des tableaux affichant les résultats des tests bivariés, ces derniers indiquent la valeur de p , son niveau de signification, et la valeur du V de Cramer lorsque les variables présentent une association significative. En ce qui concerne les variables indépendantes, certaines catégories originales ont subi un premier remodelage⁶. La standardisation de ces dernières s'est faite dans la mesure du possible selon les catégories utilisées par Bélanger et Nadeau (2008, 2013). Ce premier regard révèle d'ores et déjà certains éléments intéressants.

À l'égard de la variable âge, on constate une nette scissure à partir de 65 ans : plus de 75,2% des gens âgés de 65 ans et plus sont des électeurs stables, alors que cette proportion est en dessous de 60% dans les deux autres catégories d'âge. Ce résultat est 12,8 points plus élevé que la fréquence attendue (62,4%), et d'ailleurs, le test⁷ démontre un lien significatif ($p < 0,001$) de ce groupe d'âge avec l'appartenance à une famille (à la hauteur de 0,16 selon le V de Cramer). Également, la probabilité d'être un électeur de plus de 65 ans et d'appartenir au profil 1 est beaucoup plus élevée que dans le reste de la population, alors qu'elle l'est moins pour le profil 4 : l'analyse bivariée fait état d'un lien significatif ($p < 0,001$) pour ces variables, et les V de Cramer respectifs

⁶ Les données complètes avec les catégories originales sont disponibles à l'annexe 5.

⁷ Lors de ce test, chacun des groupes d'âge prit la valeur de 1 en opposition aux deux autres (qui prirent la valeur de 0), à tour de rôle.

sont de 0,21 et 0,15. Ceci laisse présumer que la stabilité des électeurs plus âgés est favorable aux grands partis.

Tableau 4.1 – Sommaire des caractéristiques sociodémographiques des répondants, par famille et profil

Variables	Stable		Mouvant		
	Profil 1	Profil 2	Profil 3	Profil 4	
18-34 ans	34,6%	59,8%	8,4%	40,2%	31,8%
35-64 ans	48,1%	57,3%	6,7%	42,7%	36,0%
65 ans +	68,8%	75,2%	5,0%	24,8%	19,8%
Homme	47,7%	60,3%	6,7%	39,7%	33,1%
Femme	56,0%	64,7%	6,3%	35,3%	29,0%
Francophone	50,2%	61,5%	6,9%	38,5%	31,6%
Non-francophone	61,9%	69,1%	3,1%	30,9%	27,8%
Sans études supérieures	55,0%	66,6%	7,0%	33,4%	26,4%
Études supérieures	48,9%	59,1%	6,1%	40,9%	34,8%
0 – 19 999\$	59,1%	69,7%	7,6%	30,3%	22,7%
20 000 – 39 999\$	61,5%	74,1%	3,5%	25,9%	22,4%
40 000 \$ +	46,2%	56,2%	7,2%	43,8%	36,6%
Montréal - Laval	52,2%	61,0%	5,5%	39,0%	33,5%
Couronne de Montréal	45,9%	56,1%	6,1%	43,9%	37,8%
RMR de Québec	52,5%	66,9%	3,9%	33,1%	29,3%
Régions éloignées	56,3%	66,0%	10,2%	34,0%	23,9%
Grand total de l'échantillon	51,7%	62,4%	6,5%	37,6%	31,1%

Tableau 4.2 – Mesures d’associations bivariées, famille versus variables sociodémographiques

Variables	p	V de Cramer
18-34 ans	0,62	-
35-64 ans	0,0006***	0,13
65 ans +	1.647e-05***	0,16
Homme	0,23	-
Francophone	0,18	-
Études supérieures	0,04*	0,08
0 – 19 999\$	0,18	-
20 000 – 39 999\$	0,0006***	0,14
40 000 \$ +	6.894e-05***	0,16
Montréal - Laval	0,71	-
Couronne de Montréal	0,04*	0,08
RMR de Québec	0,19	-
Régions éloignées	0,27	-
*** p < 0,001; ** < 0,01; * < 0,05		N=756

D’un autre côté, il semble que ce soit les 35 à 64 ans qui sont les plus mouvants, et non pas les plus jeunes. L’examen sur les familles ne révèle pas de lien significatif avec la variable 18-34 ans, contrairement à la variable 35-64 ans. Pour cette dernière, le tableau indique un $p < 0,001$. De plus, les tests par profil montrent que les 35 à 64 ans sont significativement ($p < 0,001$) plus nombreux (36%) dans le profil 4, en comparaison de la fréquence attendue de 31,1%. Du côté des plus jeunes, ce sont les tiers partis (forte appartenance au profil 2) qui bénéficient de cette relative stabilité chez les jeunes, avec 25,2% qui disent toujours voter pour un tiers parti, comparativement à 10,7% chez tous les répondants ($p < 0,001$). D’ailleurs, le V de Cramer exprimé est de 0,19 pour cette dernière association.

Tableau 4.3 – Mesures d’associations bivariées, profils versus variables sociodémographiques

Variables	Profil 1		Profil 2		Profil 3		Profil 4	
	p	V de Cramer	p	V de Cramer	p	V de Cramer	p	V de Cramer
18-34 ans	0,0002***	0,14	3.932e-07***	0,19	0,51	-	0,96	-
35-64 ans	0,02*	0,09	0,12	-	0,87	-	0,0006***	0,13
65 ans +	2.184e-08***	0,21	0,03*	0,08	0,39	-	7.543e-05***	0,15
Homme	0,03*	0,08	0,11	-	0,95	-	0,25	-
Francophone	0,04*	0,08	0,31	-	0,22	-	0,53	-
Études supérieures	0,11	-	0,62	-	0,75	-	0,02*	0,09
0 – 19 999\$	0,19	-	1	-	0,89 ^a	-	0,11	-
20 000 – 39 999\$	0,005**	0,11	0,48	-	0,15	-	0,006**	0,11
40 000 \$ +	0,006**	0,14	0,54	-	0,32	-	0,004**	0,14
Montréal - Laval	0,95	-	0,41	-	0,65	-	0,47	-
Couronne de Montréal	0,07	-	0,89	-	0,95	-	0,02*	0,09
RMR de Québec	0,88	-	0,09	-	0,14	-	0,61	-
Régions éloignées	0,15	-	0,67	-	0,02*	0,09	0,01*	0,09
*** p < 0,001; ** < 0,01; * < 0,05								N=756
a: ce résultat est à prendre avec prudence, car cette catégorie ne comporte que de 5 répondants.								

À première vue, l’effet du genre semble nul, mais cette variable ressort comme étant significative à 95% de confiance lorsqu’elle est croisée avec le profil des électeurs stables qui votent toujours pour le même grand parti (profil 1). En effet, on constate que 56% des femmes font partie de ce profil comparativement à 47,7% chez les hommes, alors que la fréquence attendue est de 51,7%. Cette relation est toutefois très faible comme en témoigne un V de Cramer de 0,08.

L’influence de la langue sur les variables dépendantes n’est pas claire : l’écart entre tous les électeurs au niveau des familles, et ceux uniquement francophones, n’est que de l’ordre de 1%. Toutefois, les non-francophones paraissent davantage stables : bien que l’intensité de la relation mesurée est faible (0,08), on remarque qu’il existe une relation entre le fait d’être non-francophone et l’appartenance au profil 1. La relation observée dans l’échantillon n’est pas due

au hasard ($p < 0,05$), et la fréquence observée chez les non-francophones de ce profil (61,9%) dépasse largement la fréquence attendue (51,7%).

À propos du niveau de scolarité complété, les écarts entre les résultats totaux de l'échantillon et toutes les catégories (familles et profils) sont plutôt faibles (de l'ordre d'environ 4%). Toutefois, les tests de signification sur les fréquences observées démontrent qu'il y a une relation entre les deux variables. Le fait d'avoir complété ou non des études supérieures influence le fait :

- d'être stable ou mouvant (un $p < 0,05$ avec un effet très faible mesuré à 0,08);
- d'appartenir au profil 4 (un $p < 0,05$ et un effet de 0,09, ce qui correspond également à un effet de faible magnitude).

Plus précisément, l'examen des fréquences démontre que les électeurs ayant complété des études supérieures sont proportionnellement plus nombreux dans la famille des mouvants (que ceux qui n'ont pas complété d'études supérieures). Inversement, les électeurs n'ayant pas complété d'études supérieures sont plus nombreux dans la famille des stables. Enfin, les électeurs ayant complété des études supérieures sont beaucoup plus nombreux dans le profil 4.

Au niveau du revenu⁸, tout comme avec l'âge, les résultats suggèrent une division claire entre deux groupes d'électeurs : ceux qui ont un revenu supérieur à 40 000\$ par année et ceux qui ont un revenu moindre. D'ailleurs, cette relation est significative au niveau des familles ($p < 0,001$) et au niveau des profils 1 ($p < 0,01$) et 4 ($p < 0,01$). Ces relations s'interprètent de la manière suivante : les plus riches sont en plus grand nombre dans la famille des mouvants (surtout dans le profil 4) comparativement à la fréquence théorique attendue, alors que les plus pauvres démontrent une plus grande stabilité et ils sont particulièrement plus nombreux dans le profil 1.

La région habitée ressort aussi comme étant significativement liée au comportement électoral étudié. Toutefois, la deuxième hypothèse de ce chapitre semble en voie d'être invalidée : la catégorie couronne de Montréal est ressortie comme étant significative à 95% de confiance (avec une force jugée de très faible selon le V de Cramer), mais avec une certaine surprise, l'analyse menée sur la catégorie région de Québec ne permet pas d'établir de lien. On observe même que la proportion d'électeurs stables dans la région de Québec est plus élevée que la fréquence attendue, bien que cette relation ne soit pas significative. On peut comprendre aisément pourquoi : les

⁸ La même méthode que celle avec les groupes d'âge a été utilisée, soit de comparer chaque groupe avec les deux autres, à tour de rôle.

électeurs de cette région sont plus nombreux que les autres à appuyer régulièrement les tiers partis (et possiblement la CAQ). Enfin, habiter dans une région éloignée semble aussi avoir un impact sur l'appartenance à un profil, plus précisément pour les profils 3 et 4 ($p < 0,05$ et V de Cramer de 0,09). On y observe une alternance beaucoup plus prononcée entre les grands partis (profil 3), et beaucoup moins d'électeurs ayant déjà voté pour un tiers parti (profil 4) durant la période observée.

Ainsi, pour résumer cette partie, il s'avère qu'il existe des liens de dépendance entre l'appartenance à une famille, ou à un profil, et les caractéristiques suivantes : l'âge, le niveau de scolarité complété, le revenu annuel et la région habitée (couronne de Montréal). De plus, conformément aux attentes, la force mesurée de ces relations est située à un niveau très faible (moins de 0,10) ou faible (entre 0,10 et 0,30).

Avant de passer à la prochaine étape (l'analyse multivariée), une dernière vérification s'impose : le test de multicollinéarité. La matrice de corrélation⁹ ne permet pas de distinguer de problèmes de multicollinéarité, donc la suite peut être entreprise avec aisance.

4.2.2 Analyse multivariée

Bien que la partie précédente nous ait appris plusieurs choses, elle ne permet pas de confirmer, hors de tout doute, s'il existe des associations pour chacune des variables. C'est pourquoi une analyse multivariée doit être menée : elle permettra d'isoler l'effet de chacune des variables tout en contrôlant l'effet des autres variables.

L'analyse des tableaux croisés a permis d'établir que les meilleurs prédicteurs de la variable dépendante sont :

- l'âge (64 ans et moins);
- le niveau de scolarité complété (études supérieures);
- le revenu (40 000\$ et plus);
- et la région habitée¹⁰ (couronne de Montréal).

⁹ La matrice est présentée à l'annexe 6.

¹⁰ Les tests bivariés entre la RMR de Québec et la famille mouvant a clairement démontré l'absence de lien entre ces deux variables. Bien que cette région soit liée à la deuxième hypothèse, nous proposons de vérifier qu'une partie de l'hypothèse, soit le lien entre le fait d'habiter la couronne de Montréal et un comportement électoral mouvant.

Ces variables ont été incorporées dans le modèle ainsi que deux variables contrôles : le genre (homme) et la langue (francophone). Les tableaux 4.4 et 4.5 illustrent l'impact de tous ces facteurs. Mais certains points doivent être discutés avant de mettre tous ces résultats en perspective.

Il est fort envisageable qu'il existe des liens opposés entre deux profils d'une même famille, et plus précisément entre les profils 1 et 2 (famille stable). Le profil 1 combine des électeurs qui votent uniquement pour l'un des deux grands partis, alors que le profil 2 est composé d'électeurs qui votent strictement pour les tiers partis en lice. En prenant en considération tous les travaux ayant un lien sur les déterminants du vote, notamment ceux cités jusqu'à maintenant, l'opposition entre deux profils d'une même famille est bien plus qu'envisageable. Prenons par exemple les travaux de Godbout (2013), Nadeau et Bélanger (2013), ainsi que ceux de Bilodeau (2013) : selon ces auteurs, les électeurs non-francophones appuient massivement le PLQ, et très peu appuient les tiers partis. Il y a donc de fortes chances de retrouver des électeurs non-francophones dans le profil 1, et d'en retrouver qu'une petite proportion dans le profil 2. Voici un autre exemple semblable : les travaux de Nadeau et Bélanger (2013) démontrent que la clientèle électorale du PQ et du PLQ est plus âgée que celle de QS, et également de la CAQ dans une certaine mesure¹¹. Il y a donc de fortes chances de retrouver des électeurs plus âgés dans le profil 1, et des plus jeunes dans le profil 2. Donc, les sous-catégories (profils) peuvent certainement influencer certains liens de signification au niveau des familles. D'ailleurs, nous pouvons avoir une idée du phénomène lorsque les analyses bivariées n'indiquent pas de relation significative au niveau des familles, mais en indiquent, pour les mêmes variables, au niveau des profils. C'est notamment le cas pour le genre et la langue. Certains pourraient également avancer que les clientèles électorales des deux grands partis s'opposent, tout autant qu'il existe une opposition claire entre les deux principaux tiers partis, ce qui permettrait également à ce lien antagoniste d'être présent à l'intérieur d'un même profil. Et tout ceci est probablement vrai, tout autant que de dire qu'il est fort probable que certaines relations significatives, avant le scrutin de 2014, ne le soient tout simplement plus! Cette dernière affirmation ne peut, pour l'instant, être vérifiée puisqu'au moment d'écrire ces lignes, il n'y a pas d'études qui ont été publiées sur les déterminants du vote de l'élection de 2014. Donc, il faut avoir en tête que l'analyse de régression

¹¹ L'analyse des auteurs démontre que la clientèle électorale en 2012 pour le PLQ est composée de 50% d'électeurs âgés de 55 ans et plus comparativement à 39% pour le PQ, 35% pour la CAQ, et 24% pour QS.

au niveau des familles permet de répondre à la question spécifique suivante : existe-t-il des similarités entre les électeurs des deux grandes familles, et ce, malgré la possibilité de retrouver une clientèle d'électeurs hétérogènes entre les deux profils de chaque famille?

Tableau 4.4 – Déterminants de l'appartenance à une famille (régression logistique binomiale)

	Mouvant
64 ans et moins (0/1)	0,55 (0,01) [1,73]*
Homme (0/1)	0,08 (0,63) [1,08]
Francophone (0/1)	0,34 (0,20) [1,40]
Études supérieures (0/1)	0,18 (0,30) [1,20]
40 000 \$ et + (0/1)	0,50 (0,02) [1,64]*
Couronne de Montréal (0/1)	0,29 (0,12) [1,34]
Constante	-1,76***
pseudo R ² de McFadden	0,14
N	665 ^a
*** p < 0,001; ** < 0,01; * < 0,05 (test bilatéral)	
a : 91 répondants ont refusé de répondre soit à la question concernant le revenu, ou encore à celle concernant le niveau de scolarité complété, faisant passer l'échantillon de 756 à 665 répondants.	
Note : la première valeur correspond au coefficient de régression, la valeur entre parenthèse à celle du p, et la valeur entre crochets au ratio de probabilité.	

Tableau 4.5 – Déterminant de l'appartenance à un profil (régression logistique binomiale)

	Profil 1	Profil 2	Profil 3	Profil 4
64 ans et moins (0/1)	-0,85 (3.05e-05) [0,43]***	1,03 (0,008) [2,80]**	0,20 (0,64) [1,23]	0,55 (0,02) [1,74]*
Homme (0/1)	-0,27 (0,10) [0,76]	0,48 (0,07) [1,62]	-0,12 (0,71) [0,89]	0,13 (0,47) [1,13]
Francophone (0/1)	-0,45 (0,07) [0,64]	0,38 (0,39) [1,47]	0,64 (0,30) [1,90]	0,21 (0,43) [1,23]
Études supérieures (0/1)	-0,13 (0,46) [0,87]	-0,12 (0,67) [0,89]	-0,29 (0,40) [0,75]	0,29 (0,12) [1,33]
40 000 \$ et + (0/1)	-0,26 (0,20) [0,77]	-0,49 (0,11) [0,61]	0,53 (0,22) [1,69]	0,40 (0,07) [1,50]
Couronne de Montréal (0/1)	-0,26 (0,16) [0,77]	-0,05 (0,88) [0,96]	-0,16 (0,68) [0,86]	0,35 (0,07) [1,42]
Constante	1,54***	-3,18***	-3,53***	-1,98***
pseudo R ² de McFadden	0,16	0,15	0,13	0,14
N	665 ^a			
*** p < 0,001; ** < 0,01; * < 0,05 (test bilatéral)				
a : 91 répondants ont refusé de répondre soit à la question concernant le revenu, ou encore à celle concernant le niveau de scolarité complété, faisant passer l'échantillon de 756 à 665 répondants.				
Note : la première valeur correspond au coefficient de régression, la valeur entre parenthèse à celle du p, et la valeur entre crochets au ratio de probabilité.				

Ceci étant dit, en ce qui concerne l'appartenance à une famille, l'analyse de régression vient confirmer certains constats établis lors de l'analyse bivariée : toute chose étant égale par ailleurs, et à un niveau de confiance de 95%, le modèle permet d'affirmer que les électeurs mouvants sont plus jeunes et plus fortunés. Le fait d'être plus jeune augmente la probabilité de 73% d'appartenir à la famille des mouvants, tandis que le fait d'être plus fortuné l'augmente de 64%. Toutefois, le modèle n'est pas en mesure de confirmer les liens avec le niveau de scolarité complété, et le fait d'habiter dans la couronne de Montréal : ces effets ne sont pas significatifs et peuvent être dus au hasard. En d'autres mots, l'effet contrôlant des autres variables fait disparaître les liens qui ont été observés lors des tests bivariés. Quant à lui, le pseudo R² de McFadden indique que la force

d'association du modèle explique 14% de la variation de la variable dépendante : ce résultat s'accorde avec celui attendu.

Concernant les hypothèses, le modèle valide la première, mais infirme les deux autres. Ainsi, il est vrai de dire que les électeurs plus jeunes sont plus susceptibles d'appartenir à la famille des mouvants que les électeurs plus âgés. Toutefois, les électeurs qui habitent dans la couronne de Montréal et dans la région de Québec, ainsi que les électeurs francophones, ne sont pas plus susceptibles d'appartenir à la famille des mouvants que les électeurs du reste du Québec, ou encore que des non-francophones.

Toutefois, un élément mérite qu'on s'y attarde plus attentivement : le partage des groupes d'âge. Lors de l'élaboration de l'hypothèse, il est clair que nous entendions par plus jeune les électeurs âgés de 34 ans et moins, et non pas ceux âgés de 64 ans et moins. La validation de la première hypothèse est donc à prendre avec circonspection, bien qu'à la lecture de la régression logistique il soit juste de dire que les mouvants sont plus jeunes. Lorsqu'on regarde la distribution des deux groupes dans les familles et les profils (tableau 4.1), les proportions sont semblables, ce qui justifie la décision de les combiner dans le modèle multivarié. Comme nous l'avons constaté, l'opposition est très claire entre les 65 ans et plus et ceux des catégories plus jeunes. Une limite associée à ce choix subsiste : dans l'examen bivarié, la variable 18-34 ans ne ressort pas comme étant significative dans le profil 4, alors que la variable 35-64 ans l'est. Et vice-versa : elle (18-34 ans) est significative dans le profil 2, alors que la variable 35-64 ans ne l'est pas. Ainsi, il est possible que les électeurs âgés entre 18 et 34 ans ne soient pas davantage susceptibles d'être mouvants, ou que les résultats sur les profils 2 et 4 (qui seront discutés un peu plus loin) amènent des analyses contradictoires, et ce, en lien avec à la méthode. Le seul moyen de remédier à cette interrogation est de faire à nouveau une régression, mais cette fois-ci avec chacune des catégories d'âges, opposées aux deux autres. Cette dernière permettra d'approfondir l'analyse des résultats de la variable âge. Notons que les autres variables des modèles supplémentaires (puisque'il s'agit en fait de deux nouveaux modèles), dont les résultats sont illustrés dans le tableau 4.6, réagissent de la même façon qu'avec la variable 64 ans et moins : aucune nouvelle relation n'est significative (que ce soit à 0,05 ou 0,10 pour un test bilatéral), et les coefficients, ainsi que les forces des modèles sont pratiquement identiques. Par souci d'alléger le tableau, ces données n'ont pas été incluses dans le tableau 4.6.

Tableau 4.6 – Déterminant de l'appartenance à un profil (régression logistique binomiale)

	Famille (mouvant)			
	Profil 1	Profil 2	Profil 3	Profil 4
18 à 34 ans (0/1)	0,10 (0,68) [1,10]			
	-0,79 (0,0008) [0,45]***	1,29 (6.70e-06) [3,62]***	0,15 (0,74) [1,16]	0,06 (0,80) [1,06]
35 à 64 ans (0/1)	0,33 (0,06) [1,39]			
	-0,18 (0,28) [0,83]	-0,32 (0,23) [0,73]	0,05 (0,89) [1,05]	0,34 (0,06) [1,41]
N	665 ^a			
<p>*** p < 0,001; ** < 0,01; * < 0,05 (test bilatéral)</p> <p>a : 91 répondants ont refusé de répondre soit à la question concernant le revenu, ou encore à celle concernant le niveau de scolarité complété, faisant passer l'échantillon de 756 à 665 répondants.</p> <p>Note : la première valeur correspond au coefficient de régression, la valeur entre parenthèse à celle du p, et la valeur entre crochets au ratio de probabilité.</p>				

Ces nouveaux résultats démontrent que seuls, les deux groupes d'âge n'expliquent pas la variation de la variable famille : la valeur de p pour la catégorie 18-34 ans est de 0,68, alors que celle de la catégorie 35-64 ans est de 0,06. Donc, c'est bel et bien l'association qui rend la variable âge significative, bien que l'on suspecte une plus forte influence du groupe âgé de 35 à 64 ans. Maintenant que cette vérification est faite sur les familles, reste à voir si le choix effectué pour la variable âge constitue réellement une limite lors de l'examen des profils.

À la lecture des résultats de la régression logistique sur les profils (tableau 4.5), on remarque que seule la variable âge a passé le test de signification : la variable revenu, qui était significative au niveau des familles, n'explique même pas l'appartenance à l'un des profils. Ainsi, toute chose étant égale par ailleurs, et à un niveau de confiance de 95%, les électeurs du profil 1 sont plus âgés (la force de ce modèle explique 16% de la variation de la variable dépendante), et les électeurs du profil 2 et 4 sont plus jeunes (la force du deuxième modèle est de 15% tandis que celle du quatrième modèle est de 14%). Ces résultats confirment, que dans la famille des stables, il y a un effet opposé entre les profils 1 et 2 : être âgé de 64 ans et moins diminue de 57% la probabilité d'appartenir au profil 1, alors qu'elle augmente de 180% celle d'appartenir au profil

2. Toutefois, comme il l'a été démontré, cet effet n'a pas eu d'incidence sur l'examen des familles : il est toujours vrai de dire que les électeurs plus jeunes sont davantage mouvants, puisque ces derniers appartiennent aux profils 3 et 4. Mais, l'analyse des régressions sur les profils démontre qu'il aurait été faux de dire le contraire : les électeurs stables ne sont pas davantage plus âgés.

Il reste maintenant à déterminer si c'est l'association des deux groupes d'âge (18-34 ans et 35-64 ans) qui rend la variable âge significative dans tous ces cas.

À l'observation des résultats des profils 1 et 2, on comprend pourquoi il était juste de faire une régression supplémentaire. D'abord, dans le profil 1, alors que le premier modèle (celui avec la variable 64 ans et moins) démontre une relation causale, ce n'est pas le cas pour les deux sous-catégories, lorsque prises séparément : le tableau 4.6 indique que la variable 18-34 ans est significative ($p=0,0008$), alors que l'autre ne l'est pas ($p=0,28$). Tous deux ont un coefficient négatif, il est donc vrai de dire qu'être plus jeune diminue la probabilité d'appartenir au profil 1, mais c'est surtout grâce à l'effet de la variable 18-34 ans. La variable 35-64 ans démontre un certain effet, mais cela pourrait être dû au hasard.

L'examen du profil 2 révèle un cas beaucoup plus problématique. Rappelons que le modèle avec la variable 64 ans et moins montre qu'être âgé de 64 ans et moins augmente la probabilité d'appartenir au profil 2 de 180%. Toutefois, à la lecture du tableau 4.6, on devrait plutôt dire qu'être âgé de 18 à 34 ans augmente la probabilité d'appartenir à ce profil de 262%, alors qu'être âgé entre 35 et 64 ans semble diminuer les chances d'appartenir à ce profil (bien que la variable ne soit pas significative, c'est le coefficient qui est intéressant dans ce cas). Donc, il est partiellement faux de prétendre qu'être âgé de 64 ans et moins augmente la probabilité d'appartenir au profil 2. L'association des deux variables a donc conduit à une conclusion erronée. C'est un exemple frappant de l'effet opposé discuté un peu plus tôt.

Dans le troisième modèle, aucune des variables n'explique la variation de la variable dépendante (appartenance au profil 3), et l'analyse complémentaire n'apporte pas de nouveaux éléments.

Enfin, au niveau du profil 4, on remarque le même phénomène que lors de l'analyse sur les familles : les valeurs de p pour le groupe 18-34 ans (0,80) et 35-64 ans (0,06) ne sont pas significatives. Les résultats signalent à nouveau que c'est l'association des deux catégories d'âge qui rend la variable significative, avec possiblement une plus forte influence de la variable 35-64 ans. Ainsi, être âgé de 64 ans et moins augmente la probabilité de 74% d'être rattaché au profil 4.

En prenant en considération tous ces résultats, c'est donc dire que les bases électorales des grands partis sont en grande partie composées d'électeurs âgés de 65 ans et plus, et celles des tiers partis d'électeurs âgés de 18 à 34 ans. De plus, les électeurs mouvants qui ont au moins voté à une reprise pour l'un des tiers partis (profil 4) sont généralement âgé entre 18 et 64 ans.

Si l'analyse se terminait ainsi, il conviendrait de dire que la distribution des autres caractéristiques sociodémographiques à l'intérieur des profils est sensiblement proportionnelle aux fréquences attendues. Ou encore, qu'à part l'âge, rien n'explique le comportement des électeurs appartenant aux différents profils, et qu'ils ont tous des caractéristiques semblables. Toutefois, plusieurs variables passent le seuil (à un niveau de confiance de 95%) lors d'un test unilatéral. C'est le cas pour les variables homme (profil 2), francophone (profil 1), revenu (profil 4) et couronne de Montréal (profil 4). En prenant en compte ces dernières informations, il est possible d'affirmer, avec une certaine touche de prudence, qu'en plus d'être jeunes :

- les électeurs du profil 2 sont davantage du sexe masculin;
- les électeurs du profil 4 ont des revenus plus élevés (ce qui explique possiblement l'association significative lors de l'examen sur les familles) et habitent la couronne de Montréal;
- les électeurs du profil 1 sont plus âgés... et non-francophones!

Pour cette dernière, il serait absurde d'affirmer une telle chose puisque nous savons trop bien que l'électorat du PQ est presque entièrement composé d'électeurs francophones, et que les électeurs du profil 1 appartiennent à la fois au PLQ et au PQ. Le plus grand nombre d'électeurs stables au PLQ, comparativement à ceux stables du PQ (29% contre 23%¹²) dans le profil 1 pourrait expliquer cette relation avec le niveau de confiance observé. Encore une fois, les résultats laissent le lecteur perplexe. L'observation qui suit permettra de mieux comprendre, à nouveau, l'effet antagoniste perceptible au niveau des profils.

Jusqu'ici, ce mémoire a surtout relevé les comportements des électeurs stables et mouvants, et a peu effleuré l'électorat par parti politique. Afin de mettre en relief les analyses multivariées, mais surtout pour démystifier l'électorat du profil 1, il est proposé au lecteur un court examen d'une régression sur les intentions de vote à T0 (scrutin de 2014). Encore une fois, la prudence est de mise : toutes les analyses de ce chapitre concernent les comportements électoraux (trajectoires)

¹² Se référer au tableau 3.4 du chapitre 3.

des électeurs à l'intérieur des quatre derniers scrutins, et non pas uniquement du dernier. Le meilleur procédé serait d'effectuer une régression, pour chacun des partis, à chaque scrutin. Mais, il a déjà été expliqué (chapitre 3), que ce n'était pas possible, à cause de la formulation des questions du sondage. Toutefois, nous jugeons que les résultats permettront, du moins minimalement, d'exposer davantage la nature des électeurs du profil 1. Enfin, bien que ce ne soit pas l'objectif de ce mémoire, cette démonstration permettra également de donner un avant-goût des futures études sur les déterminants du comportement électoral, lors du scrutin de 2014.

Tableau 4.7 – Déterminant de l'intention de vote à l'élection de 2014 (régression logistique binomiale)

	PLQ	PQ	CAQ	QS
64 ans et moins (0/1)	-0,70 (0,0007) [0,50]***	-0,06 (0,79) [0,94]	0,68 (0,02) [1,98]*	0,96 (0,01) [2,62]**
Homme (0/1)	-0,51 (0,003) [0,60]**	0,13 (0,46) [1,14]	0,59 (0,008) [1,81]**	-0,07 (0,77) [0,94]
Francophone (0/1)	-1,56 (1.64e-08) [0,21]***	1,88 (6.66e-05) [6,58]***	0,04 (0,89) [0,95]	1,39 (0,02) [4,03]*
Études supérieures (0/1)	-0,14 (0,45) [0,87]	-0,01 (0,96) [0,99]	-0,43 (0,06) [0,65]	0,68 (0,02) [1,96]*
40 000 \$ et + (0/1)	0,47 (0,03) [1,60]*	-0,27 (0,21) [0,76]	0,09 (0,73) [1,10]	-0,36 (0,24) [0,70]
Couronne de Montréal (0/1)	-0,62 (0,002) [0,54]**	0,22 (0,27) [1,24]	0,49 (0,03) [1,63]*	0,23 (0,38) [1,26]
Constante	1,72***	-2,57***	-2,42***	-4,24***
pseudo R ² de McFadden	0,19	0,16	0,14	0,14
N	665 ^a			
*** p < 0,001; ** < 0,01; * < 0,05 (test bilatéral)				
a : 91 répondants ont refusé de répondre soit à la question concernant le revenu, ou encore à celle concernant le niveau de scolarité complété, faisant passer l'échantillon de 756 à 665 répondants.				
Note : la première valeur correspond au coefficient de régression, la valeur entre parenthèse à celle du p, et la valeur entre crochets au ratio de probabilité.				

Le tableau 4.7 dévoile qu'en 2014, l'électeur type :

- libéral est une femme âgée de 65 ans et plus, non-francophone, qui a des revenus plus élevés que 40 000\$, et qui n'habite pas la couronne de Montréal;
- péquiste est francophone;
- caquiste est âgé entre 18 et 64 ans, est un homme, et habite la couronne de Montréal;
- solidaire est également âgé entre 18 et 64 ans, francophone, et détient un diplôme d'études supérieures.

Rappelons que l'objectif de ce tableau supplémentaire est de démontrer que les électeurs du profil 1, à l'opposé des conclusions précédentes, ne sont pas nécessairement plus susceptibles d'être des non-francophones. Il n'est donc pas question ici de faire une analyse en long et en large du tableau 4.7, afin d'en faire ressortir les déterminants du vote pour chacun des partis politiques lors du scrutin de 2014. C'est pourquoi la variable âge a été conservée à 64 ans et moins, et que la variable RMR de Québec n'est pas incluse dans ce tableau (cette dernière aurait permis d'analyser plus en profondeur le vote de la CAQ et les électeurs du profil 2).

Ainsi, il est maintenant permis de nuancer les analyses précédentes, qui concluaient, à un niveau de confiance de 95% lors d'un test unilatéral, que les électeurs francophones ont moins de chance d'appartenir au profil 1 que les non-francophones. À la lecture du tableau 4.7, il faut plutôt dire que les électeurs non-francophones du profil 1 sont majoritairement des électeurs libéraux, alors que les francophones sont majoritairement des électeurs péquistes.

Enfin, le tableau 4.7 permet également de venir confirmer un phénomène jusqu'ici démontré : les électeurs de 64 ans et moins votent davantage pour les tiers partis, se reconnaissant moins dans les partis traditionnels. Il est ici question de mettre en relation la forte appartenance des jeunes dans les profils significatifs pour les tiers partis (2 et 4), et les résultats de la régression relatifs à la CAQ et à QS.

4.3 Conclusion du chapitre

Dans ce chapitre, l'objectif principal était de peindre un portrait sociodémographique des familles et des profils d'électeurs. Vu le nombre de variables peu élevé, associé au caractère exploratoire des analyses qui ont été menées, les conclusions ne doivent pas être perçues comme étant définitives. De plus, comme nous nous en attendions, les modèles n'ont pas été en mesure

d'expliquer la variance de la variable dépendante par plus de 16% (les résultats du pseudo R^2 de McFadden ont varié entre 0,13 et 0,16). Nous croyons donc, à juste titre, que les résultats de ce chapitre sont préliminaires, mais qu'ils permettent néanmoins de nous éclairer davantage sur le caractère volatil et/ou stable de l'électorat québécois.

Alors que plusieurs relations bivariées significatives ont été découvertes entre les variables, plusieurs effets ont disparu lors des analyses multivariées. En fait, seuls les variables âge et revenus ont réussi à demeurer significatives à la suite du procédé. Ainsi, des trois hypothèses qui ont guidé les travaux de cette partie, seule la première a été validée : les électeurs plus jeunes sont plus susceptibles d'appartenir à la famille des mouvants que les électeurs plus âgés. Ainsi, il n'existe pas de relation entre le fait d'être mouvant et habiter la couronne de Montréal, ou la région de Québec, ou encore entre mouvant et être francophone.

Nous avons également démontré que l'analyse sur les profils est beaucoup plus qu'une analyse complémentaire à celle sur les familles, notamment à cause des clientèles hétérogènes entre les deux profils de chaque famille. Le but était de parvenir à trouver des similarités entre les profils d'une même famille, et par la suite trouver ce qui différencie les profils les uns aux autres.

Également, le morcellement de la variable âge en deux groupes (65 ans et plus et ceux plus jeunes) bien que justifiés, à tout de même amené un peu de fil à retordre. Il a donc fallu faire des tests supplémentaires, non prévus au départ, afin d'arriver à des analyses plus précises des clientèles électorales des profils. Dans l'ensemble, les résultats concluent que les bases électorales des grands partis (profil 1) sont en grande partie composées d'électeurs âgés de 65 ans et plus, et celles des tiers partis (profil 2) des électeurs âgés de 18 à 34 ans. De plus, les électeurs mouvants qui ont au moins voté à une reprise pour l'un des tiers partis (profil 4) sont généralement plus jeunes. De plus, certaines variables sont à considérer, car il a été démontré qu'elles étaient significatives à 95% lors d'un test unilatéral : en plus d'être jeunes, les électeurs du profil 2 sont davantage des hommes, et les électeurs du profil 4 ont des revenus plus élevés et habitent la couronne de Montréal. Enfin, l'analyse supplémentaire menée sur l'intention de vote en 2014 a permis d'illustrer un lien opposé à l'intérieur du profil 1 en ce qui concerne la langue : les électeurs non-francophones de ce profil ont voté significativement pour le PLQ, alors que ceux francophones ont exercé leur droit de vote vis-à-vis du PQ.

Conclusion

Le pluralisme politique est loin d'être un attribut dominant du système partisan québécois. En fait, on considère plutôt que c'est le bipartisme qui s'est toujours imposé au Québec, et c'est principalement la conséquence d'une distorsion engendrée par le mode de scrutin. Toutefois, à l'heure actuelle, quatre partis politiques sont représentés à l'Assemblée nationale, dont trois qui ont un statut de groupe parlementaire officiel : le PLQ, le PQ et la CAQ. Bien que QS soit représenté par trois députés, ce dernier n'est pas reconnu, du moins officiellement, n'ayant pas obtenu le minimum requis de 12 députés élus, ou 20% du suffrage exprimé lors de la dernière campagne électorale. Certes, cette représentation multiple n'est pas une première. Certaines législatures, plus ou moins lointaines, ont également vu débattre plus de deux groupes parlementaires. Mais, la mémoire collective étant ce qu'elle est, elle a tendance qu'à regarder ce qui pend au bout de son nez. On a trop souvent tendance à comparer la période actuelle avec l'omniprésence du PLQ et du PQ depuis le début des années 80. L'objectif de ce mémoire était justement de remettre certains constats actuels en perspective. L'accroissement de l'espace occupé par les tiers partis, en comparaison de la suprématie récente des grands partis, est un fait accompli. Mais est-ce suffisant pour affirmer que nous sommes devant une tendance, et que cette dernière ne fait que s'amplifier? Il fallait donc examiner plus en profondeur ce qui se passe actuellement, tout en ayant un regard analytique vis-à-vis du passé. Mais surtout, nous cherchions à savoir si cette apparence de mouvement dans l'électorat était réellement profitable aux tiers partis, et/ou si les grands partis perdaient réellement du terrain.

Étonnamment, bien que le système partisan québécois ait été épluché sous divers angles, celle de la volatilité a été peu étudiée, ou du moins, peu depuis l'élection de 2007. À la suite de ce scrutin, qualifié par certains de particulier, un tiers parti devenait l'opposition officielle pour la première fois depuis 1973, ce qui mena à la formation d'un premier gouvernement minoritaire depuis le scrutin de 1878. Certains chercheurs, et plus particulièrement Vincent Lemieux et Réjean Pelletier, s'interrogèrent à savoir si le système partisan venait de vivre sa troisième rupture. Les recherches menées sur des données agrégées cherchaient principalement à déterminer si un nouveau cycle électoral venait de naître. Or, à l'heure actuelle, les grands partis sont toujours aussi présents.

Certains diront, et avec raison, que ce mémoire est analogue aux travaux de Lemieux et Pelletier. De notre côté, nous pensons que ces travaux s'inscrivent dans une certaine continuité, cherchant par le fait même à pallier certaines lacunes. Tout d'abord, les résultats des scrutins les plus récents ont permis d'approfondir les connaissances au niveau de la volatilité électorale collective. Ensuite, la contribution principale de ce mémoire réside en l'utilisation de données désagrégées. Ces deux composantes (agrégée et désagrégée) permettent maintenant de comprendre beaucoup plus précisément le caractère de la volatilité électorale, qu'elle soit collective ou individuelle. De plus, trop souvent, les analystes ont cherché à cerner le profil des péquistes ou des libéraux, ou encore des tiers partis principaux. Cependant, il n'y a personne qui s'était intéressé au profil des stables, par rapport aux mouvants. Cette étude permet donc de décliner de nouvelles formes de volatilité.

Ainsi, la grande question de ce mémoire consistait à déterminer s'il existe actuellement des mouvements dans le système partisan qui entraînent une diminution de la loyauté envers les deux grands partis traditionnels. De cette question générale en est découlé des secondaires, mais tout aussi importantes. Chacun des chapitres a donc tenté de répondre à une question bien précise qui permettait, au bout du compte, d'ajouter des éléments de réponses à la principale.

Dans un premier temps, nous avons tenté de déterminer s'il y avait une augmentation de la volatilité électorale depuis l'élection générale de 1970. L'analyse historique et comparative des différentes périodes a conclu, notamment avec les moyennes de l'indice de Pedersen pour chaque période, que la volatilité électorale est plus prononcée depuis le scrutin de 1970, comparativement aux périodes précédentes. Nous avons ensuite jeté un coup d'œil attentif à la période actuelle, celle débutant en 1970, et plus particulièrement sur les quatre derniers scrutins. Bien que les perturbations soient beaucoup plus prononcées entre 1970 et 1976 (ce qui équivaut à l'arrivée du PQ et à la quasi-disparition de l'UN), la volatilité demeure forte et continue dans la dernière portion de la période (entre 2007 et 2014). Ces derniers scrutins annoncent donc un certain brassage, non linéaire, des transferts de vote entre les différents partis. Mais habituellement, à la suite de fortes perturbations, la volatilité diminue rapidement et le système se retrouve dans une certaine accalmie. Ce qui donne un caractère unique aux quatre derniers scrutins réside au fait que la volatilité demeure à des niveaux relativement élevés (entre 11,92% et 17,80%) à chacun des rendez-vous électoraux. De plus, la part occupée par les tiers partis depuis 2007 est plus élevée que ce que l'on peut observer pour la période entière située entre

1970 et 2014. Ajoutons à cela que depuis 2003, on assiste à un phénomène non négligeable de l'histoire électorale du Québec : les tiers partis ont récolté plus de 20% des suffrages durant ces cinq élections consécutives. Ainsi, bien que l'élection de réaligement n'ait pas eu lieu telle qu'anticipée par certains en 2007, les tiers partis sont tenaces et continuent de rassembler une part importante de l'électorat. On assiste donc à un affaiblissement, mais de faible intensité, des grands partis, sans toutefois que l'un de ceux-ci ne courbe complètement l'échine.

Dans le chapitre suivant, l'utilisation d'un sondage a permis d'en savoir un peu plus sur les mouvements au niveau individuel depuis 2007. La détermination des trajectoires empruntées par les électeurs a mis en relation la volatilité collective avec celle individuelle, permettant ainsi d'avoir une vue d'ensemble beaucoup plus détaillée, bien qu'imparfaite, du transfert de vote chez les électeurs québécois. Ce que nous savons maintenant, c'est qu'à l'heure actuelle, près de deux électeurs sur trois sont fidèles à leur parti, et ce sont en grande majorité des électeurs associés aux grands partis (51,72%). Les résultats ont également établi que l'électorat des tiers partis était composé en majorité d'électeurs mouvants, ce qui démontre une grande fragilité de ces appuis. Mais cette fragilité n'est pas unique aux tiers partis. Il a été démontré que depuis 2007, plus d'électeurs sont passés chez les tiers partis que le contraire, un gain calculé à 8,33%. Et le PQ est actuellement le grand perdant de ces transferts de vote : alors qu'il a vu davantage de son électorat le quitter au profit des tiers partis, la base partisane du PLQ est demeurée relativement stable durant cette période. Ceci laisse présupposer que si le PLQ a subi des pertes dans les deux dernières décennies, ces dernières se sont produites avant, ou avec le scrutin de 2007. Enfin, un groupe d'électeurs qui représente près de 31% de l'électorat, et que nous avons surnommé les «sauterelles», changent constamment d'opinion. Dans le contexte actuel, ces derniers représentent une véritable menace sur l'emprise des grands partis, car ces derniers détiennent la balance du pouvoir.

Enfin, afin de poser la dernière pierre à l'édification de notre analyse, le dernier chapitre s'est intéressé aux caractéristiques sociodémographiques des électeurs appartenant aux diverses trajectoires. Le caractère exploratoire de l'analyse a tout de même permis de découvrir que l'âge est actuellement la composante qui définit le mieux le comportement des électeurs stables et mouvants. Dans l'ensemble, les résultats concluent que les bases électorales des grands partis sont en grande partie composées d'électeurs âgés de 65 ans et plus, et que celles des tiers partis d'électeurs qui sont âgés entre 18 et 34 ans. De plus, les électeurs mouvants qui ont au moins

voté à une reprise pour l'un des tiers partis (les «sauterelles») sont généralement âgés entre 18 et 64 ans. Nous avons également considéré d'autres variables, car il a été démontré qu'elles étaient significatives à 95% lors d'un test unilatéral. En plus de la jeunesse, il y a plus de probabilité de retrouver des hommes chez les électeurs stables qui votent toujours pour un tiers parti. De plus, les «sauterelles» sont plus susceptibles d'avoir des revenus plus élevés et d'habiter la couronne de Montréal. Enfin, l'analyse supplémentaire menée sur l'intention de vote en 2014 a permis d'illustrer que les électeurs qui votent toujours pour le même grand parti sont divisés entre non-francophones (PLQ) et francophones (PQ).

Bien sûr, comme la plupart des études, certaines limites accompagnent les résultats obtenus. Au premier chef, l'indice de volatilité qui a été utilisé, soit l'indice de Pedersen, en a entraîné quelques-unes. L'une de celle-ci est directement reliée aux choix arbitraires que le chercheur doit effectuer lorsque les partis changent de noms, se fusionnent ou se séparent, car ces derniers ont une influence sur l'opérationnalisation du calcul. Par exemple, nous avons considéré le RIN, le RN et le PQ comme étant une seule entité. Ce choix a certes été justifié, mais il en demeure que c'est un choix discrétionnaire : un autre auteur pourrait arriver à des conclusions différentes avec des arguments qui tiennent tout autant la route. Nous soulignons également toute l'importance de mettre en perspective les résultats obtenus avec d'autres types d'indicateurs. C'est pourquoi nous avons multiplié les comparaisons, afin de faire adéquatement le tour de la question. Nous avons ainsi comparé l'indice avec d'autres mesures de variation : moyennes, écarts-types, et autres méthode de calcul de la variation. Somme toute, les résultats ont soit convergé dans le même sens, ou ils ont produit des éléments complémentaires à l'analyse. La question du taux de participation, qui a été volontairement retirée de l'analyse, peut également être considérée comme une limite. Il s'agit là d'un choix fonctionnel : à nos yeux, ce facteur mérite qu'on lui porte attention, mais dans le cadre de cette recherche, il s'agissait davantage d'un facteur jugé accessoire que principal. D'un autre côté, une grande déception aura été de ne pas être en mesure de comparer convenablement la volatilité collective et celle individuelle, et ce, dû à la façon dont les questions du sondage ont été structurées. D'ailleurs, ceci nous amène au deuxième aspect limitatif de cette étude : l'outil de collecte de l'information. Le sondage utilisé a favorisé l'apparition de deux problématiques. Premièrement, devant l'absence de possibilité d'effectuer une étude longitudinale, ou d'avoir accès à une telle base de données, il a fallu recourir à des données fondées sur le souvenir. Bien que cette méthode ait été utilisée par quelques auteurs, notamment par Mayer et al. (2000), Dex (1995), Weir (1975), et Durand (2015), il en demeure

pas moins que des marges d'erreur aussi grandes que 25% sont observables, ce qui est considérable. L'étude longitudinale aurait certainement été la méthode la plus appropriée pour conduire notre étude, et elle aurait fort probablement conduit à des résultats beaucoup plus précis. De plus, elle aurait permis de comparer beaucoup plus scrupuleusement les scrutins entre eux (et de ce fait, nous aurions pu comparer la volatilité collective à celle individuelle). Mais, faute de moyens, nous jugeons que cet outil est une alternative tout à fait acceptable. La deuxième limite du sondage concerne les données sociodémographiques. Le manque évident de données, concernant les facteurs pouvant expliquer l'appartenance aux familles et profils, ont préparé le terrain pour un dernier chapitre de type exploratoire. Il aurait été des plus intéressants d'avoir sous la main des informations concernant les facteurs à courts termes, tels que dans les modèles d'explication du vote de Nadeau et Bélanger (2008, 2013).

Nous nous permettons également d'ajouter une dernière constatation qui peut amener certaines insatisfactions. Bien que les données concernant les résultats électoraux soient facilement accessibles, les informations sont encore fragmentaires en ce qui concerne la composition de l'électorat québécois. C'est en quelque sorte une limite pour tous les chercheurs qui s'intéressent au système électoral du Québec. Par exemple, que ce soit la proportion d'électeurs ayant le droit de vote par groupe d'âge, ou encore la participation électorale par groupe d'âge, le DGEQ est plutôt avare de ces informations. Nous devons plutôt nous contenter d'estimations effectuées sur des informations incomplètes. Avec la multiplication des données ouvertes, il serait peut-être grand temps de remédier à cette lacune.

Somme toute, les contributions de ce mémoire sont diversifiées, amenant parfois de nouveaux éléments, et en confirmant d'autres. Notamment, la partie sur l'analyse historique de la volatilité électorale est venue confirmer la périodicité de Pelletier (2009). Également, tout comme Godbout (2013), nous avons observé une baisse des appuis aux principaux partis, associée à une augmentation constante des appuis aux tiers partis depuis 1970. À l'instar de cet auteur, nous avons aussi été en mesure de constater une plus grande compétition dans le système partisan dans sa période actuelle (depuis 2007). Perrella et Tanguay (2013) avait également fait état de ce quasi-bipartisme dans leur étude. De même, nos observations concordent avec celles de Martin (2013), et celles de Butler et Stoke (cité dans Grunberg 1989) : ce mémoire fait état d'une volatilité croissante de l'électorat et d'une érosion des bases partisans. De plus, les résultats des modèles de la dernière partie corroborent ceux de Nadeau et Bélanger (2013) : les modèles

d'explication du vote qui utilisent seulement des variables sociodémographiques explique peu la variation du vote, que ce soit au niveau des partis politiques, ou comme nous l'avons fait, au niveau des électeurs stables et mouvants. Toutefois, certaines caractéristiques demeurent des incontournables, comme par exemple, les électeurs non-francophones qui continuent d'appuyer massivement le PLQ (Bilodeau 2013, Nadeau et Bélanger 2013). De plus, et nous allons d'ailleurs terminer sur cette dernière discussion, nous désirons retenir l'attention du lecteur sur un autre élément de l'étude du vote dans sa dimension microsociologique, soit l'engouement des jeunes envers les tiers partis, en opposition à la fidélité des plus âgés chez les partis traditionnels.

Nous avons établi que la clientèle principale des tiers partis était âgée de 64 ans et moins. Plus précisément, nous avons démontré que les électeurs stables vis-à-vis de ces partis étaient composés d'électeurs de 18 à 34 ans. Parallèlement, les résultats de nos travaux ont démontré un attachement profond des électeurs âgés de 65 ans et plus envers les deux grands partis. Selon Gélinau (2015), ces trois générations se partageront l'électorat à parts égales lors du scrutin de 2018. Ainsi, le poids relatif des baby-boomers s'affaiblira, tandis que celui des générations suivantes augmentera. En considérant que les baby-boomers votent en grande partie pour le PLQ et le PQ, et que les deux autres générations s'identifient de plus en plus aux nouveaux partis, il est permis de prédire, si cette tendance se maintient, que la part des suffrages obtenus par les grands partis continuera de décroître. Mais, il semble que les tiers partis devront s'armer de patience. D'abord, la part des baby-boomers demeure importante, et le demeurera encore quelques années : selon l'espérance de vie à 65 ans en 2014¹, ces derniers devraient vivre, en moyenne, jusqu'à l'âge de 85 ans. De plus, ces derniers ont des taux de participation beaucoup plus élevés que chez les jeunes, bien que ce taux diminue après 75 ans. Un autre aspect considérable est le poids des non-francophones dans la population québécoise. Les données des différents recensements canadiens démontrent que la proportion d'électeurs non-francophones continue d'augmenter, à un rythme lent, mais régulier, faisant ainsi passer la proportion de francophones au Québec à 78,1%² en 2011, comparativement à 83%³ en 1991. En supposant que

¹ Institut de la statistique du Québec, 2015, URL <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/deces-mortalite/4p1.htm>

² Statistiques Canada, 2015, URL <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/hltfst/lang/Pages/highlight.cfm?TabID=1&Lang=F&Asc=1&OrderBy=1&View=2&tableID=401&queryID=5&Age=1&PRCode=24>

³ Statistique Canada, 2015, URL <http://www12.statcan.gc.ca/datasets/Rp-fra.cfm?TABID=2&LANG=E&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=0&GK=0&GRP=1&PID>

les électeurs non-francophones continueront de voter en grande majorité pour le PLQ, il est difficilement prévisible d'entrevoir une baisse de la base électorale de ce parti. D'ailleurs, nos données ont démontré une certaine stabilité des appuis au PLQ depuis 2007. Ainsi, il est fort à parier que c'est l'électorat du PQ qui risque de s'affaiblir, à moins qu'un nouvel enjeu vienne à nouveau polariser l'électorat québécois. Ce dernier pourrait créer un clivage dans l'espace politique québécois, qui serait profitable pour le PQ, comme ce fut le cas pour la question nationale. Car à ce niveau, tel que le disait Nadeau et Bélanger, «tout en restant fondamentale [la question nationale] pour plusieurs électeurs, ne pèse plus autant qu'avant sur leurs choix⁴». D'ailleurs, le dernier sondage démontre à nouveau que l'appui de cette option est en constante chute libre, récoltant à peine 35%⁵ à l'heure actuelle.

=29&PRID=0&PTYPE=3&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=1991&THEME=113&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=,

⁴ Nadeau, Richard et Éric Bélanger, «Un modèle général d'explication du vote des Québécois», 169.

⁵ Léger Marketing, 2015, URL http://leger360.com/admin/upload/publi_pdf/sofr20160209.pdf

Annexe 1 : Lettre d'autorisation de la CAQ



Montréal, le 23 septembre 2013

OBJET : Autorisation d'utilisation de sondage interne

À qui de droit

J'autorise par la présente M. Jonathan Paris, inscrit comme étudiant à la maîtrise en politique appliquée à l'université de Sherbrooke, à utiliser tout au plus 2 sondages internes qui seront commandés par le parti lors de la prochaine campagne électorale générale. M. Paris pourra utiliser ces sondages uniquement pour la rédaction de son mémoire, et aucun résultat ne pourra être dévoilé moins de 6 mois après la dite campagne électorale.

En foi de quoi les parties ont signé à la date au lieu ci-haut mentionnés.

Les soussignés :

[Redacted signature]

Brigitte Legault, Directrice générale Coalition Avenir Québec

[Redacted signature]

Jonathan Paris, étudiant à la maîtrise

Permanence de Montréal
4020, rue Saint-Ambroise Bureau 499
Montréal, Québec H4C 2C7
info@coalitionavenirquebec.org

Annexe 2 : Résultats électoraux provinciaux au Québec de 1867 à 2014

	Bulletins valides	PLQ	PCQ	UN	PQ	RC	CAQ	QS	Autres partis	Taux de participation
1867	75725									46,80
Voix (#)		26847	40489						8389	
Suffrages (%)		35,45	53,47						11,08	
Sièges (#)		13	51						0	
1871	60296									34,98
Voix (#)		23760	31168						5368	
Suffrages (%)		39,41	51,69						8,90	
Sièges (#)		19	46						0	
1875	86941									47,42
Voix (#)		33763	44328						8850	
Suffrages (%)		38,83	50,99						10,18	
Sièges (#)		19	43						3	
1878	137476									64,51
Voix (#)		65285	68035						4156	
Suffrages (%)		47,49	49,49						3,02	
Sièges (#)		31	32						2	
1881	97559									44,54
Voix (#)		38020	49152						10387	
Suffrages (%)		38,97	50,38						10,65	
Sièges (#)		15	49						1	
1886	147524									61,35
Voix (#)		58389	68141						20994	
Suffrages (%)		39,58	46,19						14,23	
Sièges (#)		33	26						6	

	Bulletins valides	PLQ	PCQ	UN	PQ	RC	CAQ	QS	Autres partis	Taux de participation
1890	157928									57,41
Voix (#)		70345	71695						15888	
Suffrages (%)		44,54	45,40						10,06	
Sièges (#)		43	23						7	
1892	174751									59,97
Voix (#)		76280	91579						6892	
Suffrages (%)		43,65	52,41						3,94	
Sièges (#)		21	51						1	
1897	225779									67,35
Voix (#)		120300	98941						6538	
Suffrages (%)		53,28	43,82						2,90	
Sièges (#)		51	23						0	
1900	103402									29,78
Voix (#)		54957	43277						5168	
Suffrages (%)		53,15	41,85						5,00	
Sièges (#)		67	7						0	
1904	113453									29,95
Voix (#)		62889	30331						20233	
Suffrages (%)		55,43	26,73						17,83	
Sièges (#)		67	7						0	
1908	244832									59,65
Voix (#)		131068	97738						16026	
Suffrages (%)		53,53	39,92						6,55	
Sièges (#)		57	14						3	

	Bulletins valides	PLQ	PCQ	UN	PQ	RC	CAQ	QS	Autres partis	Taux de participation
1912	291292									61,45
Voix (#)		155958	125277						10057	
Suffrages (%)		53,54	43,01						3,45	
Sièges (#)		62	16						3	
1916	208452									43,47
Voix (#)		126266	73147						9039	
Suffrages (%)		60,57	35,09						4,34	
Sièges (#)		75	6						0	
1919	129636									27,31
Voix (#)		67292	21990						40354	
Suffrages (%)		51,91	16,96						31,13	
Sièges (#)		74	5						2	
1923	290649									57,37
Voix (#)		149730	114285						26634	
Suffrages (%)		51,52	39,32						9,16	
Sièges (#)		64	20						1	
1927	317961									56,38
Voix (#)		188687	109105						20169	
Suffrages (%)		59,34	34,31						6,34	
Sièges (#)		74	9						2	
1931	489695									77,01
Voix (#)		268732	213223						7740	
Suffrages (%)		54,88	43,54						1,58	
Sièges (#)		79	11						0	

	Bulletins valides	PLQ	PCQ	UN	PQ	RC	CAQ	QS	Autres partis	Taux de participation
1935	536361									74,61
Voix (#)		251127	98435						186799	
Suffrages (%)		46,82	18,35						34,83	
Sièges (#)		48	16						26	
1936	569325									78,23
Voix (#)		224374		323812					21139	
Suffrages (%)		39,41		56,88					3,71	
Sièges (#)		14		76					0	
1939	563297									75,75
Voix (#)		304456		220402					38439	
Suffrages (%)		54,05		39,13					6,82	
Sièges (#)		69		15					2	
1944	1271069									68,98
Voix (#)		523316		505661					242092	
Suffrages (%)		41,17		39,78					19,05	
Sièges (#)		37		48					6	
1948	1513971									75,22
Voix (#)		547478		775747					190746	
Suffrages (%)		36,16		51,24					12,60	
Sièges (#)		8		82					2	
1952	1679263									75,88
Voix (#)		768539		847983					62741	
Suffrages (%)		45,77		50,50					3,74	
Sièges (#)		23		68					1	

	Bulletins valides	PLQ	PCQ	UN	PQ	RC	CAQ	QS	Autres partis	Taux de participation
1956	1845729									78,32
Voix (#)		828264		956082					61383	
Suffrages (%)		44,87		51,80					3,33	
Sièges (#)		20		72					1	
1960	2096597									81,66
Voix (#)		1077135		977318					42144	
Suffrages (%)		51,38		46,61					2,01	
Sièges (#)		51		43					1	
1962	2136967									79,59
Voix (#)		1205253		900817					30897	
Suffrages (%)		56,40		42,15					1,45	
Sièges (#)		63		31					1	
1966	2324829									73,57
Voix (#)		1099435		948928					276466	
Suffrages (%)		47,29		40,82					11,89	
Sièges (#)		50		56					2	
1970	2872970									84,23
Voix (#)		1304341		564544	662404	321370			20311	
Suffrages (%)		45,40		19,65	23,06	11,19			0,71	
Sièges (#)		72		17	7	12			0	
1973	2970978									80,39
Voix (#)		1623734		146209	897809	294706			8520	
Suffrages (%)		54,65		4,92	30,22	9,92			0,29	
Sièges (#)		102		0	6	2			0	

	Bulletins valides	PLQ	PCQ	UN	PQ	RC	CAQ	QS	Autres partis	Taux de participation
1976	3360506									85,27
Voix (#)		1135056		611666	1390351	155451			67982	
Suffrages (%)		33,78		18,20	41,37	4,63			2,02	
Sièges (#)		26		11	71	1			1	
1981	3600097									82,52
Voix (#)		1658753		144070	1773237				24037	
Suffrages (%)		46,08		4,00	49,26				0,67	
Sièges (#)		42		0	80				0	
1985	3411607									75,69
Voix (#)		1910307			1320008				181292	
Suffrages (%)		55,99			38,69				5,31	
Sièges (#)		99			23				0	
1989	3408909									75,02
Voix (#)		1702808			1369067				337034	
Suffrages (%)		49,95			40,16				9,89	
Sièges (#)		92			29				4	
1994	3913789									81,58
Voix (#)		1737698			1751442		252721		171928	
Suffrages (%)		44,40			44,75		6,46		4,39	
Sièges (#)		47			77		1		0	
1998	4068472									78,32
Voix (#)		1771858			1744240		480636		71738	
Suffrages (%)		43,55			42,87		11,81		1,76	
Sièges (#)		48			76		1		0	

	Bulletins valides	PLQ	PCQ	UN	PQ	RC	CAQ	QS	Autres partis	Taux de participation
2003	3817764									70,42
Voix (#)		1755863			1269183		694122	40422	58174	
Suffrages (%)		45,99			33,24		18,18	1,06	1,52	
Sièges (#)		76			45		4	0	0	
2007	3970618									71,23
Voix (#)		1313664			1125546		1224412	144418	162578	
Suffrages (%)		33,08			28,35		30,84	3,64	4,09	
Sièges (#)		48			36		41	0	0	
2008	3246333									57,44
Voix (#)		1366046			1141751		531358	122618	84560	
Suffrages (%)		42,08			35,17		16,37	3,78	2,60	
Sièges (#)		66			51		7	1	0	
2012	4362688									74,60
Voix (#)		1360968			1393703		1180235	263111	164671	
Suffrages (%)		31,20			31,95		27,05	6,03	3,77	
Sièges (#)		50			54		19	2	0	
2014	4232262									71,44
Voix (#)		1757071			1074120		975607	323124	102340	
Suffrages (%)		41,52			25,38		23,05	7,63	2,42	
Sièges (#)		70			30		22	3	0	

Source :

Directeur général des élections du Québec, 2015, URL

<http://www.electionsquebec.qc.ca/francais/provincial/medias/donnees-et-resultats-electoraux.php?>

Directeur général des élections du Québec, 2015, URL

<http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/index.html>

Annexe 3 : Difficultés rencontrées lors du codage de la variable T0

Lors du codage de la variable T0, 80 cas ont dû être examinés de plus près (8% des répondants). Tous ces cas proviennent des électeurs qui ont fait des choix différents (mouvants) lors des scrutins précédant celui de 2014. Ces cas, et la décision qui a été prise pour le codage de ces derniers sont expliqués ici-bas.

Il s'agit d'abord de 12 répondants qui avaient l'intention de voter PLQ en 2014. Ces derniers ont tous répondu par l'affirmative à la question «avez-vous déjà voté pour un autre parti que le PLQ?». Lorsqu'on leur a posé la question «pour quel parti avez-vous déjà voté au cours des trois dernières élections provinciales (soit en 2007, 2008 et 2012)?» :

- 2 répondants ont répondu «je n'ai pas voté» : ces personnes auraient dû répondre «je n'ai pas voté» à la question précédente et ils ont été codés en conséquence;
- 9 répondants ont répondu «je ne sais pas» : ces personnes auraient dû répondre «je ne sais pas» à la question précédente et ils ont été codés en conséquence;
- 1 répondant a refusé de répondre : cette personne a admis avoir voté pour un autre parti que le PLQ, mais elle n'a pas voulu dévoiler son choix. Elle a été codée comme un refus de répondre.

Il s'agit ensuite de 4 répondants qui avaient l'intention de voter pour le PQ en 2014. Ces derniers ont tous répondu par l'affirmative à la question «avez-vous déjà voté pour un autre parti que le PQ?». Lorsqu'on leur a posé la question «pour quel parti avez-vous déjà voté au cours des trois dernières élections provinciales (soit en 2007, 2008 et 2012)?» :

- 3 répondants ont répondu «je ne sais pas» : ces personnes auraient dû répondre «je ne sais pas» à la question précédente et ils ont été codés en conséquence;
- 1 répondant a répondu PQ mais a également «je n'ai pas voté» comme deuxième choix. Cet électeur appartient au groupe d'âge de 35 ans et plus. Donc, il avait le droit de vote aux trois élections précédant celle de 2014. C'est quelqu'un qui vote habituellement PQ, mais qui se souvient ne pas avoir voté une fois. Il a été codé PQ et «n'a pas voté».

Il s'agit également de 7 répondants qui avaient l'intention de voter pour un tiers parti en 2014. L'examen des réponses aux questions «avez-vous déjà voté pour le PLQ?» et «avez-vous déjà voté pour le PQ?» a révélé que :

- 4 répondants ont répondu «je n'ai pas voté» aux deux questions. Ils ont été codés «n'a pas voté»;
- 1 répondant a répondu «je ne sais pas» aux deux questions. Il a été codé «ne sais pas»;
- 2 répondants ont répondu «non» à la question «avez-vous déjà voté pour le PQ?» et «je ne sais pas» à la question «avez-vous déjà voté pour le PLQ?». Ces deux répondants se souvenaient ne pas avoir voté pour le PQ, mais ne se rappelaient plus s'ils ont déjà voté pour le PLQ. Ces deux répondants ont été exclus de la base de données.

Il y avait également 21 répondants qui n'avaient pas l'intention de voter lors de l'élection générale de 2014. L'examen des réponses aux questions «avez-vous déjà voté pour le PLQ?» et «avez-vous déjà voté pour le PQ?» a révélé que :

- Ils ont répondu «non» aux deux questions. Puisque le choix «je n'ai pas voté» était disponible pour ces questions, c'est donc dire que ces répondants ont voté lors d'au moins une élection précédente, mais pas pour un grand parti. Ces répondants ont été codés tiers partis;

Viennent ensuite 23 répondants indécis vis-à-vis de leur choix en 2014. L'examen des réponses aux questions «avez-vous déjà voté pour le PLQ?» et «avez-vous déjà voté pour le PQ?» a révélé que :

- 17 répondants ont répondu «non» aux deux questions. Puisque le choix «je n'ai pas voté» était disponible pour ces questions, c'est donc dire que ces répondants ont voté lors d'au moins une élection précédente, mais pas pour un grand parti. Ces répondants ont été codés tiers partis;
- 1 répondant a répondu «non» à la question «avez-vous déjà voté pour le PLQ?» et «je ne sais pas» à la question «avez-vous déjà voté pour le PQ?». Ce dernier se souvenait ne pas avoir voté pour le PLQ, mais ne se rappelait plus s'il avait déjà voté pour le PQ. Ce répondant a été exclu de la base de données;

- 3 répondants ont répondu «non» à la question «avez-vous déjà voté pour le PQ?» et «je ne sais pas» à la question «avez-vous déjà voté pour le PLQ?». Ces derniers se souvenaient ne pas avoir voté pour le PQ, mais ne se rappelaient plus s'ils avaient déjà voté pour le PLQ. Ces répondants ont été exclus de la base de données;
- 2 répondants ont répondu «non» à la question «avez-vous déjà voté pour le PQ?» et ont refusé de répondre à la question «avez-vous déjà voté pour le PLQ?». Ces derniers se souvenaient ne pas avoir voté pour le PQ, mais ont refusé de répondre à la question concernant le PLQ. Ces répondants ont été exclus de la base de données.

Enfin, il y a également 13 répondants qui ont refusé de répondre à la question sur leur intention de vote en 2014. L'examen des réponses aux questions «avez-vous déjà voté pour le PLQ?» et «avez-vous déjà voté pour le PQ?» a révélé que :

- 7 répondants ont répondu «non» aux deux questions. Puisque le choix «je n'ai pas voté» était disponible pour ces questions, c'est donc dire que ces répondants ont voté lors d'au moins une élection précédente, mais pas pour un grand parti. Ces répondants ont été codé tiers partis;
- 1 répondant a répondu «non» à la question «avez-vous déjà voté pour le PQ?» et «je n'ai pas voté» à la question «avez-vous déjà voté pour le PLQ?». Cet électeur appartient au groupe d'âge de 25 à 34 ans. Donc, il avait le droit de vote à au moins deux élections précédant celle de 2014. Il s'agit fort possiblement d'un électeur qui n'a pas voté lors des élections précédentes, il a été codé en conséquence;
- 2 répondants ont répondu «non» à la question «avez-vous déjà voté pour le PQ?» et «je ne sais pas» à la question «avez-vous déjà voté pour le PLQ?». Ces derniers se souvenaient ne pas avoir voté pour le PQ, mais ne se rappelaient plus s'ils avaient déjà voté pour le PLQ. Ces répondants ont été exclus de la base de données;
- 3 répondants ont répondu «non» à la question «avez-vous déjà voté pour le PQ?» et ont refusé de répondre à la question «avez-vous déjà voté pour le PLQ?». Ces derniers se souvenaient ne pas avoir voté pour le PQ mais ont refusé de répondre à la question concernant le PLQ. Ces répondants ont été exclus de la base de données.

Au final, 13 répondants ont été exclus de la base de données initiale.

Annexe 4 : Comparaison de l'échantillon final à la population des électeurs ayant voté lors de l'élection générale de 2014

L'échantillon final de cette étude (756 répondants) a été comparé à la population des électeurs ayant voté lors de l'élection générale de 2014. La comparaison a été effectuée selon l'âge, le sexe, la langue et les résultats officiels du scrutin.

Les estimations démographiques de la population du Québec fourni par l'Institut de la statistique du Québec pour juillet 2014⁶ ont été utilisées afin d'effectuer la comparaison selon l'âge. Selon ces données, la population québécoise âgée de 18 ans et plus est estimée à 6 693 374 personnes (tableau A.1).

Tableau A.1 – Population âgée de 18 ans et plus au Québec en 2014

Groupe d'âge	Homme	Femme	Total
18-24	374 460	368 897	743 357
25-34	557 845	539 070	1 096 915
35-44	552 821	531 145	1 083 966
45-54	612 303	597 052	1 209 355
55-64	578 630	575 232	1 153 862
65-74	386 220	414 621	800 841
75 +	240 897	364 181	605 078
Total	3 303 176	3 390 198	6 693 374

Toutefois, selon le registre des électeurs inscrits auprès du DGEQ⁷, lors ce scrutin, le nombre d'électeurs ayant le droit de vote était de 6 012 440 personnes. Ainsi, dans la population âgée de 18 ans et plus, il y avait environ 680 934 individus n'ayant pas le droit de vote, ce qui équivaut à 10,17% de la population totale âgée de 18 ans et plus. Afin d'obtenir une estimation du nombre

⁶ Institut de la statistique du Québec, *Le bilan démographique du Québec édition 2014*, 2015, URL <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bilan2014.pdf>

⁷ Directeur général des élections du Québec, *Données et résultats électoraux*, 2015, URL <http://www.electionsquebec.qc.ca/francais/provincial/medias/donnees-et-resultats-electoraux.php?>

d'électeurs, par groupe d'âge et ayant le droit de vote, le nombre total des individus de chacun des groupes d'âge de la population globale a été multiplié par 89,83% (100% - 10,17%). Afin d'obtenir le nombre de personnes ayant voté par groupe d'âge, les résultats obtenus ont été multipliés selon le taux de participation associé à chacun des groupes d'âge. Puisque le taux de participation par groupe d'âge n'est pas fourni par le DGEQ, une estimation du taux de participation fourni par la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires⁸ a servi de multiplicateur.

Tableau A.2 – Estimation du poids relatif de chacun des groupes d'âge

Groupe d'âge	Estimation électeurs inscrits au DGEQ	Taux de participation estimé	Estimation du nombre d'électeurs ayant voté	Estimation poids relatif électeurs ayant voté
18-24	667 757	55,69%	371 873	8,7%
25-34	985 358	60,44%	595 550	14,0%
35-44	973 726	69,55%	677 226	15,9%
45-54	1 086 363	74,58%	810 209	19,1%
55-64	1 036 514	79,42%	823 199	19,4%
65-74	719 395	81,89%	589 112	13,9%
75 +	543 541	70,71%	384 337	9,0%
Total	6 012 654		4 251 506	

En plus du nombre estimé d'électeurs ayant voté par groupe d'âge, le total estimé d'électeurs ayant déposé un vote dans l'urne en 2014 est de 4 251 506 individus. La différence avec les résultats officiels du DGEQ (4 295 055 ont exercé leur droit de vote en 2014) est de 1,01%, ce qui est tout à fait acceptable. Enfin, le poids relatif de chacun des groupes d'âge a été calculé en fonction du nombre total d'électeurs estimés ayant exprimé leur droit de vote. Ces résultats sont illustrés au tableau A.2. Ainsi, en ce qui concerne la représentativité par groupe d'âge (tableau A.3), la base de données reflète généralement les comportements électoraux selon l'âge au

⁸ Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires, *Nouvelle étude sur la participation électorale à l'élection du 7 avril 2014*, 2015, URL http://www.cms.fss.ulaval.ca/recherche/upload/chaire_democratie/fichiers/participation2014_version_finale.pdf

Québec: la participation électorale augmente avec l'âge (Blais, Galais et Gélinau 2013; Chaire de recherche sur la démocratie parlementaire 2015; Duval 2005; Élection Canada 2014). Toutefois, elle souffre d'une sous-représentation des plus jeunes (18 à 34 ans) et une surreprésentation des personnes plus âgées (45 ans et plus) de l'ordre d'environ 4%. Cette différence est toutefois semblable aux marges d'erreur que nous retrouvons dans les sondages habituels.

Tableau A.3 – Comparaison de l'échantillon avec les électeurs ayant voté en 2014

Groupe d'âge	Échantillon (N)	Poids dans l'échantillon	Estimation poids relatif électeurs ayant voté	Différence
18-24	33	4,4%	8,7%	-4,3%
25-34	74	9,8%	14,0%	-4,2%
35-44	120	15,9%	15,9%	0%
45-54	152	20,1%	19,1%	+1%
55-64	175	23,1%	19,4%	+3,7%
65 +	202	26,7%	22,9%	+3,8%
TOTAL	756	100%	100%	0

Pour effectuer une comparaison selon le sexe, l'échantillon a été comparé avec la population de 2014⁹ (tableau A.4). L'exercice démontre une surreprésentation des hommes par rapport aux femmes de 2,3%. En considérant que les femmes ont davantage voté que les hommes lors de l'élection générale de 2014 (72,48% des femmes ont voté comparativement à 69,55% des hommes¹⁰), qu'il y a plus d'électrices que d'électeurs puisqu'elles sont plus nombreuses dans la population, il est permis de raisonner que le nombre d'électrices qui ont voté est supérieur au

⁹ Institut de la statistique du Québec, *Le bilan démographique du Québec édition 2014, 2015*, URL <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bilan2014.pdf>

¹⁰ Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires, *Nouvelle étude sur la participation électorale à l'élection du 7 avril 2014*, 2015, URL http://www.cms.fss.ulaval.ca/recherche/upload/chaire_democratie/fichiers/participation2014_version_finale.pdf

nombre d'électeurs. Ainsi, la surreprésentation des hommes est possiblement légèrement plus élevée que 2,3%.

Tableau A.4 – Comparaison l'échantillon selon le sexe

Sexe	Échantillon (N)	Poids dans l'échantillon	Poids dans la population en 2014	Différence
Homme	390	51,6%	49,3%	+2,3%
Femme	366	48,4%	50,7%	-2,3%

Le même mode opératoire que celui pour le sexe a été utilisé pour la comparaison selon la langue (tableau A.5). Au final, la base de données renferme une surreprésentation de 9,2% des répondants francophones en comparaison des francophones dans la population. Toutefois, certaines études ont démontré que les électeurs québécois francophones votent davantage que les électeurs d'une autre langue maternelle (Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires 2009; Élection Canada 2006; Duval 2005). Il est donc permis de penser que la surreprésentation de l'échantillon est moindre que 9,2%.

Tableau A.5 – Comparaison l'échantillon selon la langue

Langue	Échantillon (N)	Poids dans l'échantillon	Poids dans la population en 2014	Différence
Francophone	659	87,2%	78%	+9,2%
Anglophone	50	6,6%	8%	-1,4%
Autres	47	6,2%	14%	-7,8%

Enfin, les intentions de vote des répondants de l'échantillon pour le scrutin de 2014 ont été comparées avec le résultat officiel de l'élection générale de 2014 (tableau A.6). La concordance entre les résultats de l'échantillon et les résultats officiels est particulièrement impressionnante : la proportion des intentions de vote pour le PLQ et le résultat réel est presque identique, alors que l'on retrouve une légère surestimation des intentions de vote pour le PQ (+3,46%) et une sous-

estimation des intentions de vote pour les tiers partis (-3,47%). Fait à noter, les résultats de l'échantillon concordent avec les sondages menés en fin de campagne (comme le sondage utilisé) où le PQ récoltait alors environ 29% des voix (CTV news Montreal 2014; Léger Marketing 2014).

Tableau A.6 – Comparaison des résultats l'échantillon avec les résultats officiels

Partis	Échantillon	Résultats officiels	Différence
PLQ	41,53%	41,52%	+0,01%
PQ	28,84%	25,38%	+3,46%
Tiers partis	29,63%	33,10%	-3,47%

Annexe 5 : Nombre et proportion de répondants de l'échantillon final selon leurs caractéristiques sociodémographiques, par catégorie d'électeur (famille et profil)

Tableau A.7 – Catégorie d'électeur par groupe d'âge

Catégorie d'électeur	Groupe d'âge (ans)						TOTAL
	18-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 +	
<i>Profil 1</i>	13 39,4%	24 32,4%	57 47,5%	73 48,0%	85 48,6%	139 68,8%	391 51,7%
<i>Profil 2</i>	7 21,2%	20 27,0%	11 9,2%	13 8,6%	17 9,7%	13 6,4%	81 10,7%
Stable	20 60,6%	44 59,5%	68 56,7%	86 56,6%	102 58,3%	152 75,2%	472 62,4%
<i>Profil 3</i>	5 15,2%	4 5,4%	6 5,0%	10 6,6%	14 8,0%	10 5,0%	49 6,5%
<i>Profil 4</i>	8 24,2%	26 35,1%	46 38,3%	56 36,8%	59 33,7%	40 19,8%	235 31,1%
Mouvant	13 39,4%	30 40,5%	52 43,3%	66 43,4%	73 41,7%	50 24,8%	284 37,6%
TOTAL	33 4,4%	74 9,8%	120 15,9%	152 20,1%	175 23,1%	202 26,7%	756 100%

Tableau A.8 – Catégorie d'électeur par genre

Catégorie d'électeur	Genre		TOTAL
	Homme	Femme	
<i>Profil 1</i>	186 47,7%	205 56,0%	391 51,7%
<i>Profil 2</i>	49 12,6%	32 8,7%	81 10,7%
Stable	235 60,3%	237 64,7%	472 62,4%
<i>Profil 3</i>	26 6,7%	23 6,3%	49 6,5%
<i>Profil 4</i>	129 33,1%	106 29,0%	235 31,1%
Mouvant	155 39,7%	129 35,3%	284 37,6%
TOTAL	390 51,6%	366 48,4%	756 100%

Tableau A.9 – Catégorie d'électeur par langue maternelle

Catégorie d'électeur	Langue			TOTAL
	Français	Anglais	Autres	
	<i>Francophone</i>	<i>Non-francophone</i>		
<i>Profil 1</i>	331 50,2%	32 64,0%	28 59,6%	391 51,7%
<i>Profil 2</i>	74 11,2%	2 4,0%	5 10,6%	81 10,7%
Stable	405 61,5%	34 68,0%	33 70,2%	472 62,4%
<i>Profil 3</i>	46 6,9%	0 0,0%	3 6,4%	49 6,5%
<i>Profil 4</i>	208 31,6%	16 32,0%	11 23,4%	235 31,1%
Mouvant	254 38,5%	16 32,0%	14 29,8%	284 37,6%
TOTAL	659 87,2%	50 6,6%	47 6,2%	756 100%

Tableau A.10 – Catégorie d'électeur par niveau de scolarité complété

Catégorie d'électeur	Niveau de scolarité complété					TOTAL
	Primaire	Secondaire	Collégial	Universitaire	Refus	
	<i>Sans études supérieures</i>		<i>Études supérieures</i>			
<i>Profil 1</i>	29 58,0%	152 54,5%	86 48,6%	121 49,2%	3 75,0%	391 51,7%
<i>Profil 2</i>	5 10,0%	33 11,8%	17 9,6%	26 10,6%	0 0,0%	81 10,7%
Stable	34 68,0%	185 66,3%	103 58,2%	147 59,8%	3 75,0%	472 62,4%
<i>Profil 3</i>	3 6,0%	20 7,2%	14 7,9%	12 4,9%	0 0,0%	49 6,5%
<i>Profil 4</i>	13 26,0%	74 26,5%	60 33,9%	87 35,4%	1 25,0%	235 31,1%
Mouvant	16 32,0%	94 33,7%	74 41,8%	99 40,2%	1 25,0%	284 37,6%
TOTAL	50 6,6%	279 36,9%	177 23,4%	246 32,5%	4 0,5%	756 100%

Tableau A.11 – Catégorie d'électeur par revenu annuel

Catégorie d'électeur	Revenu (\$)										TOTAL
	0-19999	20000-39999	40000-49999	50000-59999	60000-69999	70000-79999	80000-89999	90000-99999	100000 et +	Refus	
<i>Profil 1</i>	39 59,1%	88 61,5%	40 48,8%	26 43,3%	26 53,1%	17 32,7%	17 44,7%	21 58,3%	65 45,8%	52 59,1%	391 51,7%
<i>Profil 2</i>	7 10,6%	18 12,6%	8 9,8%	7 11,6%	4 8,2%	7 13,5%	3 7,9%	3 8,3%	14 9,9%	10 11,4%	81 10,7%
Stable	46 69,7%	106 74,1%	48 58,5%	33 55,0%	30 61,2%	24 46,2%	20 52,6%	24 66,6%	79 55,6%	62 70,5%	472 62,4%
<i>Profil 3</i>	5 7,6%	5 3,5%	7 8,5%	3 5,0%	1 2,0%	4 7,7%	2 5,3%	2 5,5%	14 9,9%	6 6,8%	49 6,5%
<i>Profil 4</i>	15 22,7%	32 22,4%	27 32,9%	24 40,0%	18 36,7%	24 46,2%	16 42,1%	10 27,8%	49 34,5%	20 22,7%	235 31,1%
Mouvant	20 30,3%	37 25,9%	34 41,5%	27 45,0%	19 38,8%	28 53,8%	18 47,4%	12 33,3%	63 44,4%	26 29,5%	284 37,6%
TOTAL	66 8,7%	143 18,9%	82 10,8%	60 8,0%	49 6,5%	52 6,9%	38 5,0%	36 4,8%	142 18,8%	88 11,6%	756 100%

Tableau A.12 – Catégorie d'électeur par région habitée

Catégorie d'électeur	Région							
	Abitibi-Témiscamingue	Bas-Saint-Laurent	Capitale-Nationale	Centre-du-Québec	Chaudière-Appalaches	Côte-Nord	Estrie	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
<i>Profil 1</i>	6 66,7%	11 57,9%	80 51,9%	8 38,1%	15 55,6%	9 50,0%	18 56,3%	10 76,9%
<i>Profil 2</i>	2 22,2%	4 21,1%	23 14,9%	2 9,5%	3 11,1%	1 5,6%	5 15,6%	0 0,0%
Stable	8 88,9%	15 78,9%	103 66,9%	10 47,6%	18 66,7%	10 55,6%	23 71,9%	10 76,9%
<i>Profil 3</i>	1 11,1%	2 10,5%	6 3,9%	2 9,5%	1 3,7%	4 22,2%	3 9,4%	0 0,0%
<i>Profil 4</i>	0 0,0%	2 10,5%	45 29,2%	9 42,9%	8 29,6%	4 22,2%	6 18,8%	3 23,1%
Mouvant	1 11,1%	4 21,1%	51 33,1%	11 52,4%	9 33,3%	8 44,4%	9 28,1%	3 23,1%
TOTAL	9 1,2%	19 2,5%	154 20,4%	21 2,8%	27 3,6%	18 2,4%	32 4,2%	13 1,7%

Catégorie d'électeur	Région								TOTAL
	Lanaudière	Laurentides	Laval	Mauricie	Montérégie	Montréal	Outaouais	Saguenay-Lac-Saint-Jean	
<i>Profil 1</i>	16 44,4%	19 45,2%	17 48,6%	12 46,2%	55 46,6%	78 53,1%	17 68,0%	20 58,8%	391 51,7%
<i>Profil 2</i>	3 8,3%	4 9,5%	1 2,9%	4 15,4%	13 11,0%	15 10,2%	0 0,0%	1 2,9%	81 10,7%
Stable	19 52,8%	23 54,8%	18 51,4%	16 61,5%	68 57,6%	93 63,3%	17 68,0%	21 61,8%	472 62,4%
<i>Profil 3</i>	4 11,1%	3 7,1%	3 8,6%	1 3,8%	5 4,2%	7 4,8%	1 4,0%	6 17,6%	49 6,5%
<i>Profil 4</i>	13 36,1%	16 38,1%	14 40,0%	9 34,6%	45 38,1%	47 32,0%	7 28,0%	7 20,6%	235 31,1%
Mouvant	17 47,2%	19 45,2%	17 48,6%	10 38,5%	50 42,4%	54 36,7%	8 32,0%	13 38,2%	284 37,6%
TOTAL	36 4,8%	42 5,6%	35 4,6%	26 3,4%	118 15,6%	147 19,4%	25 3,3%	34 4,5%	756 100%

Annexe 6 : Vérification de la multicolinéarité des variables indépendantes

Tableau A.13 – Matrice de corrélation des variables indépendantes

	18-34 ans	35-64 ans	65 ans et +	Homme	Franco	Étude sup.	0 à 19 k	20 à 39 k	40 k et +	MtlLaval	Couronne Mtl	RmrQuébec	Région éloignées
18-34 ans	1	-0.52	-0.23	0.12	-0.01	0.04	-0.08	-0.01	0.05	-0.04	-0.02	0.05	0.01
35-64 ans	-0.52	1	-0.71	-0.02	0.03	0.08	-0.20	-0.16	0.27	-0.03	0.02	-0.02	0.03
65 ans et +	-0.23	-0.71	1	-0.07	-0.03	-0.12	0.29	0.18	-0.35	0.064	-0.01	-0.02	-0.03
Homme	0.12	-0.02	-0.07	1	-0.06	-0.03	-0.14	-0.07	0.15	-0.04	-0.03	-0.03	0.10
Franco	-0.01	0.03	-0.03	-0.06	1	-0.09	0.04	0.06	-0.08	-0.32	0.10	0.12	0.09
Étude sup.	0.04	0.08	-0.12	-0.03	-0.09	1	-0.22	-0.30	0.40	0.14	-0.03	0.09	-0.19
0 à 19 k	-0.08	-0.20	0.29	-0.14	0.04	-0.22	1	-0.17	-0.49	-0.01	-0.02	-0.08	0.11
20 à 39 k	-0.01	-0.16	0.18	-0.07	0.06	-0.30	-0.17	1	-0.78	-0.04	-0.01	-0.03	0.07
40 k et +	0.05	0.27	-0.35	0.15	-0.08	0.40	-0.49	-0.78	1	0.04	0.02	0.08	-0.13
MtlLaval	-0.04	-0.03	0.06	-0.04	-0.32	0.14	-0.01	-0.04	0.04	1	-0.32	-0.31	-0.34
Couronne Mtl	-0.02	0.02	-0.01	-0.03	0.10	-0.03	-0.02	-0.00	0.02	-0.32	1	-0.33	-0.35
RmrQuébec	0.05	-0.02	-0.02	-0.03	0.12	0.09	-0.08	-0.03	0.08	-0.31	-0.33	1	-0.35
Région éloignées	0.01	0.03	-0.03	0.10	0.09	-0.19	0.11	0.07	-0.13	-0.34	-0.35	-0.35	1

Bibliographie

- Bartels, Larry, «Electoral continuity and change, 1868-1996», *Electoral studies*, vol. 17, no. 3, 1998, 301-326.
- Bartolini, Stefano et Peter Mair, *Identity, competition and electoral availability: the stabilisation of european electorates 1885-1985*, Cambridge university press, 1990.
- Bélanger, Éric et Richard Nadeau, «La montée des tiers partis au Québec à l'élection de 2007: conjoncture ou tendance?», *Choix IRPP*, novembre 2008, 1-36.
- Bilan du siècle, 2015, URL <http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pagesElections.jsp?annee=1919>
- Bilan du siècle, 2015, URL <http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pagesElections.jsp?annee=1935>
- Bilodeau, Antoine, «L'avantage libéral: le vote des minorités visibles à l'élection de 2012», dans Frédérick Bastien, Éric Bélanger et François Gélinau (dir.), *Les Québécois aux urnes: Les partis, les médias et les citoyens en campagne*, Les Presses de l'Université de Montréal, 2013, 237-250.
- Blais, André et Claire Durand, «Le sondage», dans Benoît Gauthier (dir.), *Recherche sociale De la problématique à la collecte des données*, Presses de l'Université du Québec, 5e édition, 2009, 445-488.
- Blais, André, Galais, Carol et François Gélinau, «La participation électorale», dans Frédérick Bastien, Éric Bélanger et François Gélinau (dir.), *Les Québécois aux urnes: Les partis, les médias et les citoyens en campagne*, Les Presses de l'Université de Montréal, 2013, 179-189.
- Brière, Luc, *Analyse du parti politique L'Action démocratique du Québec 1994-2009*, M.A. Université du Québec à Montréal, 2010.
- Campbell, Angus, Converse, Philip, Miller, Warren et Donald Stokes, *The American voter*, The University of Chicago press, 1960.
- Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires, *Les motifs de la participation électorale au Québec : une étude de l'élection de 2008*, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009.
- Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires, 2015, URL http://www.cms.fss.ulaval.ca/recherche/upload/chaire_democratie/fichiers/participation2014_version_finale.pdf

- Cloutier, Édouard, Guay, Jean-Herman et Daniel Latouche, *Le virage: l'évolution de l'opinion publique au Québec depuis 1960 ou comment le Québec est devenu souverainiste*, Québec/Amérique, 1992.
- CTV news Montreal, «Poll shows Liberals' lead grows while PQ support fades», *CTV news Montreal*, 2 avril 2014, URL <http://montreal.ctvnews.ca/poll-shows-liberals-lead-grows-while-pq-support-fades-1.1757927#ixzz2xleUExl3>
- Dansereau, Bernard, *Le mouvement ouvrier montréalais 1918-1929: structure et conjoncture*, Ph.D. Université de Montréal, 2000.
- Dassonneville, Ruth et Marc Hooghe, «Mapping electoral volatility in Europe: an analysis of trends in electoral volatility in european democracies since 1945», *1st european conference on comparative electoral research*, 2011.
- Denni, Bernard et Pierre Bréchon, «Les méthodologies de l'analyse électorale», dans Daniel Gaxie (dir.), *Explication du vote*, Presses de Sciences Po «Références», 1989, 49-73.
- Desjardins, Julie, «L'analyse de régression logistique», *Tutorial in Quantitative Methods for Psychology*, vol. 1, no. 1, 2005, 35-41.
- Dex, Shirley, «The Reliability of Recall Data, a Literature Review», *BMS*, 1995, 58-89.
- Dimension: statistiques et société, 2015, URL <http://dimension.usherbrooke.ca/dimension/v2ssrcadre.html>
- Directeur général des élections du Québec, 2015, URL <http://www.electionsquebec.qc.ca/francais/provincial/medias/donnees-et-resultats-electoraux.php?>
- Directeur général des élections du Québec, 2015, URL <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/index.html>
- Dirks, Patricia, *The failure of l'Action Libérale Nationale*, McGill-Queen's University press, 1991.
- Drouilly, Pierre, «La structure des appuis aux partis politiques québécois, 1998-2008», dans Réjean Pelletier (dir.), *Les partis politiques québécois dans la tourmente: Mieux comprendre et évaluer leur rôle*, Les Presses de l'Université Laval, 2012, 131-168.
- Durand, Claire, Deslauriers, Mélanie et Isabelle Valois, «Should recall of previous votes be used to adjust estimates of voting intention?», *Survey Insights: Methods from the field*, 2015, URL <http://surveyinsights.org/?p=3543>
- Duval, Dominic, *Recension des écrits sur la participation électorale*, Bibliothèque nationale du Québec, 2005.

Duverger, Maurice, *Les partis politiques*, Colin, 1951.

Élection Canada, «La participation électorale des groupes ethnoculturels», *Perspectives électorales*, décembre 2006.

Élection Canada, 2015, URL

<http://www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rec/part/estim/41ge&document=report41&lang=f>

Gélineau, François, «Transformations démographiques au sein de l'électorat québécois : doit-on s'attendre à un « choc des générations »?», *Conférence midi à l'Assemblée nationale*, 2015.

Gélinas, Jacques, «Comment l'Action libérale nationale (ALN) de Paul Gouin s'est fait récupérer par Duplessis», *À bâbord !*, no. 6, 2004, URL <https://www.ababord.org/Comment-l-Action-liberale>

Godbout, Jean-François, «Les élections au Québec de 1973 à 2012», dans Frédérick Bastien, Éric Bélanger et François Gélineau (dir.), *Les Québécois aux urnes: Les partis, les médias et les citoyens en campagne*, Les Presses de l'Université de Montréal, 2013, 23-43.

Gossage, Peter et J.I. Little. *Une histoire du Québec: entre tradition et modernité*, Édition Hurtubise, 2015.

Grunberg, Gérard, «L'instabilité du comportement électoral», dans Daniel Gaxie (dir.), *Explication du vote*, Presses de Sciences Po «Références», 1989, 418-446.

Guay, Jean-Herman, *Statistiques en sciences sociales avec R*, Presses de l'Université Laval, 2013.

Heath, Oliver, «Party systems, political cleavages and electoral volatility in India: a state-wise analysis, 1998-1999», *Electoral studies*, 2005, 177-199.

Himmelweit, Hilde T., Biberian, M. J. et J. Stockdale, «Memory of Past Vote: Implications of a Study of Bias in Recall», *British Journal of Political Science*, vol. 8, no. 3, 1978, 365-375.

Himmelweit, Hilde T., Humphreys, Patrick et Marianne Jaeger Milton Keynes, *How Voters Decide: A Longitudinal Study of Political Attitudes and Voting Extending over Fifteen Years (Revised and Updated)*, Open University press, 1985.

Institut de la statistique du Québec, 2015, URL

<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bilan2014.pdf>

Institut de la statistique du Québec, 2015, URL

<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/deces-mortalite/4p1.htm>

- Johnston, Richard, «Political parties and the electoral system», dans John C. Courtney et David E. Smith (dir.), *The Oxford handbook of canadian politic*, Oxford University press, 2010, 208-225.
- Johnston, Richard, «Alignment, realignment, and deslignment in Canada: the view from above», *Revue canadienne de science politique*, vol. 46, no. 2, 2013, 245-271.
- Kay, Barry et Andrea Perrella, «Eclipse of class: a review of demographic variables, 1974-2006», dans Mebs Kanji, Antoine Bilodeau et Thomas Scotto (dir.), *The canadian election studies: assessing four decades of influence*, UBC Press, 2012, 121-135.
- Krupavicius, Algis, *Party systems in central east Europe: dimensions of system stability*, Centre for the study of public policy, 1999.
- Laakso, Markku et Rein Taagepera, «Effective number of parties: a measure with application to west Europe», *Comparative Political Studies*, vol. 12, no. 1, 1979, 3-27.
- Léger Marketing, 2015, URL http://leger360.com/admin/upload/publi_pdf/201404051fr.pdf
- Léger Marketing, 2015, URL http://leger360.com/admin/upload/publi_pdf/sofr20160209.pdf
- Lemieux, Vincent, *Les partis générationnels au Québec: Passé, présent, avenir*, Les Presses de l'Université Laval, 2011.
- Lemieux, Vincent, *Partis politiques et vie politique*, Les Presses de l'Université de Montréal, 1992.
- Lemieux, Vincent, *Systèmes partisans et partis politiques*, Presses de l'Université du Québec, 1985.
- Lemieux, Vincent, *Une élection de réalignement. L'élection générale du 29 avril 1970 au Québec*, Éditions du jour, 1970.
- Lijphart, Arend, «The political consequences of electoral laws, 1945-85», *American political science review*, vol. 84, no.2, 1990, 481-496.
- Martin, Pierre, «Le déclin des partis de gouvernement en Europe», *Commentaire*, vol. 3, no. 143, 2013, 542-554.
- Martin, Pierre, *Les systèmes électoraux et les modes de scrutin*, Montchrestien, 2006.
- Mayer, Nonna, Boy, Daniel et Marc Swyngedouw, «Mesure de la volatilité électorale en France (1993-1997)», *Revue française de science politique*, no. 3, 2000, 489-514.
- Migneault, Pier-Luc, *Les gouvernements minoritaires au Canada et au Québec: historique, contexte électoral et efficacité législative*, Presses de l'Université du Québec, 2010.

- Muxel, Anne, «Les choix politiques des jeunes à l'épreuve du temps. Une enquête longitudinale», *Revue française de science politique*, 2001, 409-430.
- Muxel, Anne, *Les trajectoires de vote de la présidentielle aux législatives : constance et mobilité, participation et abstention*, CEVIPOF, 2007.
- Nadeau, Richard et Éric Bélanger, «Un modèle général d'explication du vote des Québécois», dans Frédérick Bastien, Éric Bélanger et François Gélinau (dir.), *Les Québécois aux urnes: Les partis, les médias et les citoyens en campagne*, Les Presses de l'Université de Montréal, 2013, 191-207.
- Pedersen, Mogens N., «The dynamics of european party systems: changing patterns of electoral volatility», *European Journal of political research*, vol. 7, 1979, 1-26.
- Pelletier, Réjean, «Les partis politiques fédéraux et québécois», dans Réjean Pelletier (dir.), *Le parlementarisme canadien 4e édition revue et corrigée*, Les presses de l'université Laval, 2009, 197-252.
- Pelletier, Réjean, «L'évolution du système de partis au Québec: un bipartisme tenace», dans Réjean Pelletier (dir.), *Les partis politiques québécois dans la tourmente: Mieux comprendre et évaluer leur rôle*, Les presses de l'Université Laval, 2012, 19-40.
- Perrella, Andrea M.L. et Brian Tanguay, «Le Québec: marginal ou avant-gardiste? Le système partisan dans les provinces canadiennes», dans Frédérick Bastien, Éric Bélanger et François Gélinau (dir.), *Les Québécois aux urnes: Les partis, les médias et les citoyens en campagne*, Les Presses de l'Université de Montréal, 2013, 45-59.
- Pinard, Maurice, «Third parties in Canada revisited: a rejoinder and elaboration of the theory of one-party dominance», *Canadian Journal of Political Science*, vol. 6, no. 3, 1973, 439-460.
- Powell, Eleanor et Joshua Tucker, «New approaches to electoral volatility: evidence from postcommunist countries», *American political science association 2009 annual meeting*, 2009, 39.
- Sikk, Allan, *Stabilisation of post-communist party system*, M.A. University of Tartu, 2001.
- Sniderman, Paul M., Forbes H. D. et Ian Melzer, «Party loyalty and electoral volatility: a study of the canadian party system», *Canadian journal of political science*, vol. 7, no. 2, 1974, 268-288.
- Statistiques Canada, 2015, URL <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/hltfst/lang/Pages/highlight.cfm?TabID=1&Lang=F&Asc=1&OrderBy=1&View=2&tableID=401&queryID=5&Age=1&PRCode=24>

Statistique Canada, 2015, URL <http://www12.statcan.gc.ca/datasets/Rp-fra.cfm?TABID=2&LANG=E&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=0&GK=0&GRP=1&PID=29&PRID=0&PTYPE=3&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=1991&THEME=113&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=>,

Waldahl, Ragnar et Bernt Aardal, «The accuracy of recalled previous voting: evidence from Norwegian election study panels», *Scandinavian political studies*, vol. 23, no. 4, 2000, 373-389.

Weir, Blair T. «The distortion of voter recall.» *American journal of political science*, vol. 19, 1975, 53-62.